



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

# E - ANNEXES

## E-12 Secteurs d'informations sur les sols

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Mise à jour n°6 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 06/04/2023



## Sommaire

<b>Arrêté préfectoral portant sur la localisation de secteurs d'informations sur les sols du 29/10/2019</b>	<b>p 5</b>
<b>Arrêté préfectoral portant sur la localisation de secteurs d'informations sur les sols du 24/01/2023</b>	<b>p 8</b>
Betton ..... ancienne décharge de la Noë Huet .....	p 10
Bruz ..... ancienne décharge de Celar.....	p 12
Bruz ..... ancienne décharge des Garennes.....	p 15
Bruz ..... LG TRAITMAT.....	p 18
Cesson-Sévigné ..... ancienne décharge de Pince-Poche.....	p 21
Chantepie ..... ancienne décharge des Rochers.....	p 24
Chavagne ..... ancienne décharge de la Sillandais.....	p 27
La Chapelle-des-Fougeretz ..... ancienne décharge de la Drille.....	p 29
Le Rheu ..... ancienne décharge de Coutance.....	p 32
Le Rheu ..... ancienne décharge contrôlée NETRA.....	p 34
Le Verger..... ancienne décharge de la Hardiniais.....	p 36
Miniac-sous-Bécherel ..... ancienne décharge des Marcades.....	p 39
Noyal-Châtillon-sur-Seiche..... ancienne décharge de la Petite Saudrais.....	p 42
Noyal-Châtillon-sur-Seiche..... ancienne décharge du Pâtis du Coudray.....	p 44
Orgères ..... ancienne décharge de la Guibertière.....	p 47
Orgères ..... ancienne décharge du Bois de la Boulais.....	p 50
Rennes ..... ST Microelectronics.....	p 53
Rennes ..... ancienne usine à gaz.....	p 58
Rennes ..... ancien dépôt – boue de dragage.....	p 62
Rennes ..... ancienne station-service.....	p 64
Rennes ..... ancien établissement du matériel.....	p 67
Saint-Gilles ..... ancienne décharge du Pont Hazard.....	p 70
Saint-Grégoire ..... ancienne décharge de Mille Club.....	p 72
Saint-Grégoire ..... ancienne décharge de Mongison.....	p 74
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge du Bas Camp.....	p 76
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge de la Piblais.....	p 78
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge de la Gravière - 1.....	p 81
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge de la Gravière - 2.....	p 83
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge de la Gravière - 3.....	p 85
Saint-Jacques-de-la-Lande ..... ancienne décharge de la Gravière - 4.....	p 87



---

Saint-Jacques-de-la-Lande .....	ancienne école 20 rue des 25 Fusillés .....	p 89
Saint-Jacques-de-la-Lande .....	Pilate Sud .....	p 93
Vern-sur-Seiche.....	ancienne décharge du Poncel .....	p 96
Vezin-le-Coquet.....	ZAC des Trois Marches.....	p 99
Vezin-le-Coquet.....	ancienne décharge du Lozeret .....	p 102



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE LA CITOYENNETÉ

Bureau de l'Urbanisme

## ARRÊTÉ

**Portant sur la localisation de secteurs d'informations sur les sols (SIS)**

**Territoire de Rennes Métropole**

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE  
PRÉFÈTE D'ILLE-ET-VILAINE**

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.151-53, R.410-15-1, R.431-16 et R.442-8-1 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 28 octobre 2019 proposant la création de SIS sur le territoire de Rennes Métropole ;

Vu les retours des maires consultés sur le territoire de Rennes Métropole ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création des Secteurs d'Information sur les Sols du 21 juin au 21 août 2019 et du 27 juin au 27 août 2019 et l'observation de deux d'entre eux ;

Vu l'absence d'observations du public entre le 21 juin au 21 août 2019 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les dépôts des déchets et substances sur les terrains identifiés dans les fiches SIS sur le territoire de Rennes Métropole doivent être pris en compte en cas de changement d'usage, de vente et de location du terrain ;

Considérant que les communes du territoire de Rennes Métropole ont été consultées sur les projets et absence de projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols situés sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par un projet de création d'un Secteur d'Information sur les Sols ont été identifiés à l'aide des outils à la disposition de la DREAL et des mairies concernées et qu'ils ont été informés dans la mesure du possible ;

Considérant que la participation du public a été réalisée du 21 juin au 21 août 2019 ;

Considérant les retours des communes, l'observation de deux des propriétaires consultés et l'absence de contribution du public ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

.../...

## ARRÊTE

### **Article 1<sup>er</sup> - Généralités**

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sont créés sur les communes suivantes du territoire de Rennes Métropole et référencés :

- Commune de Bruz : 35SIS02473, 35SIS02474, 35SIS03686
- Commune de Cesson-Sévigné : 35SIS02476
- Commune de Chantepie : 35SIS02479
- Commune de La Chapelle-des-Fougeretz : 35SIS02483
- Commune de Chavagne : 35SIS02481
- Commune de Laillé : 35SIS02484, 35SIS02485
- Commune de Miniac-sous-Bécherel : 35SIS02491
- Commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche : 35SIS02496, 35SIS02497
- Commune d'Orgères : 35SIS02498, 35SIS02499
- Commune du Rheu : 35SIS02486, 35SIS02488
- Commune de Saint-Gilles : 35SIS02506
- Commune de Saint-Grégoire : 35SIS02507, 35SIS08245
- Commune du Verger : 35SIS02489
- Commune de Vern-sur-Seiche : 35SIS02510
- Commune de Vezin-le-Coquet : 35SIS02511, 35SIS02478

Les fiches descriptives de ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexées au présent arrêté préfectoral.

### **Article 2 - Urbanisme**

Les Secteurs d'Information sur les Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

Les Secteurs d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté sont annexés aux documents d'urbanisme en vigueur des communes de Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, La Chapelle-des-Fougeretz, Chavagne, Laillé, Miniac-sous-Bécherel, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Le Rheu, Saint-Gilles, Saint-Grégoire, Le Verger, Vern-sur-Seiche et Vezin-le-Coquet.

### **Article 3 - Obligations relatives à l'usage des terrains**

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les pétitionnaires d'autorisation à construire dans les secteurs d'information sur les sols identifiés à l'article 1 doivent attester de la prise en compte d'une étude de sols, définissant les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Cette attestation doit être établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués ou équivalent, conformément à la norme NF X31-620-2, définie par arrêté du ministre chargé de l'environnement.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis d'aménager par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique, dès lors que l'opération de lotissement a donné lieu à la publication d'une déclaration d'utilité publique.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis de construire, lorsque la construction projetée est située dans le périmètre d'un lotissement autorisé ayant fait l'objet d'une demande comportant une attestation garantissant la réalisation d'une étude des sols et sa prise en compte dans la conception du projet d'aménagement.

À compter de la date de publication du présent arrêté, le fait qu'un terrain soit répertorié en secteurs d'information sur les sols doit être mentionné dans les certificats d'urbanisme prévus à l'article L. 410-1 du code de l'urbanisme. L'obligation vaut tant pour la délivrance de certificats dans les communes disposant d'un PLU que dans celles disposant d'une carte communale ou sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le présent article s'applique sans préjudice des dispositions spécifiques sur la pollution des sols déjà prévues dans les documents d'urbanisme.

#### **Article 4 - Obligations d'information des acquéreurs et locataires**

Sans préjudice des articles L.514-20 et L.125-5 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L.125-6 du code de l'environnement fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L.125-6 précité. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité. Ces obligations sont applicables à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication au recueil des actes administratifs dans le département du présent arrêté.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

#### **Article 5 - Révision des SIS**

La modification de fiche SIS ne nécessite ni modification du présent arrêté, ni nouvelle consultation ;

Le présent arrêté est révisé (suppression ou ajout de sites) dès lors que le préfet a connaissance d'informations lui permettant la suppression ou la création de nouveau secteur d'information sur les sols. La création, la suppression de secteurs d'information sur les sols est menée conformément aux dispositions des articles R.125-42 à R.125-46 du code de l'environnement. La durée de la consultation prévue au I de l'article R.125-44 du code de l'environnement est fixée à deux mois.

#### **Article 6 - Notification et publicité**

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté sera notifié aux maires de Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, La Chapelle-des-Fougeretz, Chavagne, Laillé, Miniac-sous-Bécherel, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Le Rheu, Saint-Gilles, Saint-Grégoire, Le Verger, Vern-sur-Seiche et Vezin-le-Coquet. et au président de Rennes Métropole.

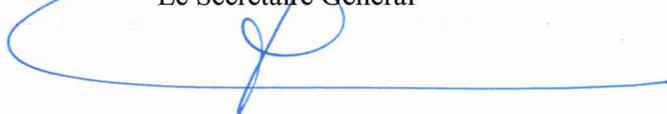
Il est affiché pendant un mois au siège des mairies et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

#### **Article 7 - Exécution de l'arrêté**

Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, les Maires de Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, La Chapelle-des-Fougeretz, Chavagne, Laillé, Miniac-sous-Bécherel, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Le Rheu, Saint-Gilles, Saint-Grégoire, Le Verger, Vern-sur-Seiche et Vezin-le-Coquet, le Président de Rennes Métropole, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 29 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général



Ludovic GUILLAUME

En vertu des articles R.421.1 à 421.7 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication. Il est également possible d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès du préfet : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article R.421.2 du code de justice administrative, «le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet». Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée en utilisant l'application Télérecours : <https://www.telerecours.fr>



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ARRÊTÉ PORTANT SUR LA LOCALISATION DE SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS (SIS) SUR LE TERRITOIRE DE RENNES METROPOLE**

**RECTIFICATIF**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**Vu** l'article R.125-47 du code de l'environnement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de Rennes Métropole ;

**Vu** le rapport de l'inspection des installations classées du 20 janvier 2023 relatif à la mise à jour de l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 ;

**Vu** la consultation des maires de Betton, de Rennes, de Saint-Jacques-de-le-Lande et de Rennes Métropole, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme en septembre 2017 et mars 2018 ;

**Vu** les échanges au cours de l'année 2022 avec Rennes Métropole, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme ;

**Vu** l'information écrite des propriétaires des terrains concernés en juin et juillet 2022 ;

**Vu** les retours des maires consultés et de certains propriétaires ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de mettre à jour l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de Rennes Métropole ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de Rennes Métropole est modifié par l'ajout de secteurs d'information sur les sols suivants :

- Betton : 35SIS02471
- Rennes : 35SIS11529, 35SIS02504, 35SIS02509, 35SIS01174, 35SIS01001, 35SIS03762
- Saint-Jacques-de-la-Lande : 35SIS02508, 35SIS08045, 35SIS02509, 35SIS07992, 35SIS07993, 35SIS07994, 35SIS07995, 35SIS05964

Les fiches descriptives de ces secteurs d'information sur les sols sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

## **Article 2 : Urbanisme**

Les secteurs d'information sur les sols ajoutés par le présent arrêté sont annexés au document d'urbanisme en vigueur des communes de Betton, Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande.

## **Article 3 : Obligations relatives aux secteurs d'information sur les sols**

Les obligations réglementaires des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de Rennes Métropole s'appliquent aux secteurs d'information sur les sols listés à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

## **Article 4 : Révision des SIS**

La modification de fiche SIS et la révision du présent arrêté se font suivant les formes de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de Rennes Métropole.

## **Article 5 : Notification et publicité**

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté sera notifié aux maires de Betton, Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande et au président de Rennes Métropole.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies de Betton, Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département d'Ille-et-Vilaine.

## **Article 6 : Exécution de l'arrêté**

Monsieur le Secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, les Maires de Betton, Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, le Président de Rennes Métropole, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 24 janvier 2023

Pour le Préfet, par délégation  
le Secrétaire général



Paul-Marie CLAUDON

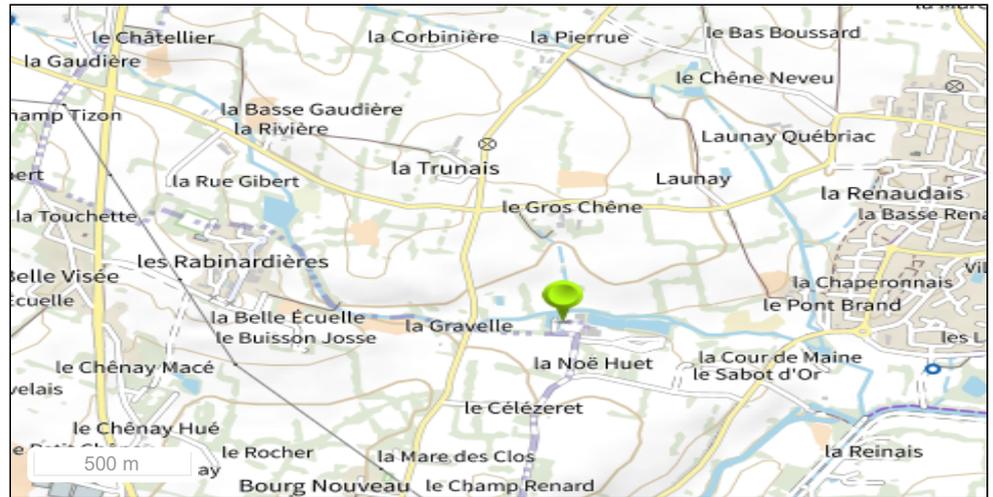
En vertu des articles R.421.1 à 421.7 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication. Il est également possible d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès du préfet : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article R.421.2 du code de justice administrative, «le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet». Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée en utilisant l'application Télérecours : <https://www.telerecours.fr>

# SSP0000756

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0000756  
Nom usuel Ancienne décharge de La Noë Huet  
Code INSEE de l'établissement 35024  
Commune principale BETTON  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
Environnement Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  
Description Non renseignée  
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)  
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)  
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)  
Carte(s) et plan(s)

<input type="checkbox"/> Emprise Instruction <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
--

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) règlementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation règlementaire liée à la parcelle SSP00007560101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation règlementaire SSP000075601

Ancien identifiant SIS 35SIS02471

Type d'obligation règlementaire

<b>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</b>	<b>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</b>
X	

Code INSEE

35024

Date de dernière mise à jour

30/01/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

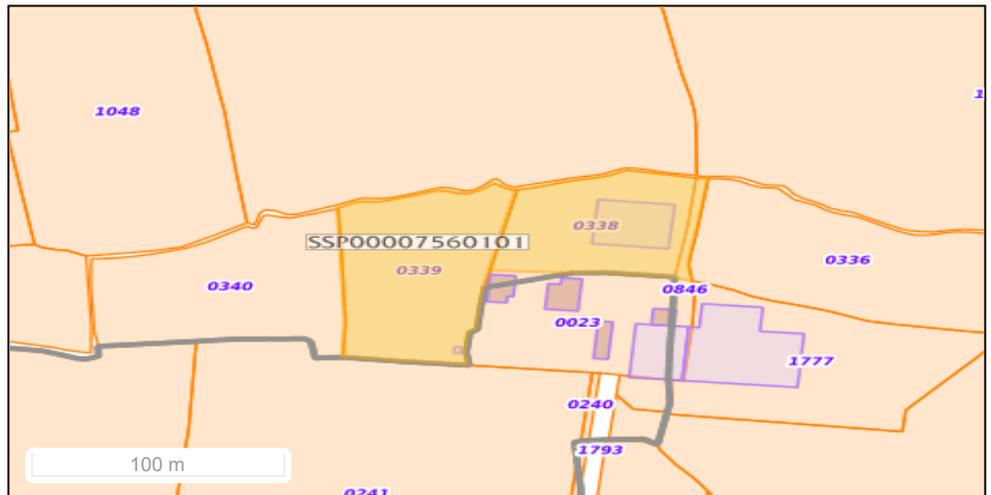
Description

Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Classification <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
---

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BETTON		0E	339	
BETTON		0E	338	
BETTON		0E	846	

## Identification

Identifiant	35SIS02473
Nom usuel	Ancienne décharge de Celar
Adresse	Le Celar
Lieu-dit	Lande de Cahot
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	BRUZ - 35047
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Des transformateurs aux PCB et pyralène étaient également présents. Les PCB auraient été retirés.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3503703	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503703">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503703</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	346124.0 , 6776298.0 (Lambert 93)
Superficie totale	48419 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1094 m

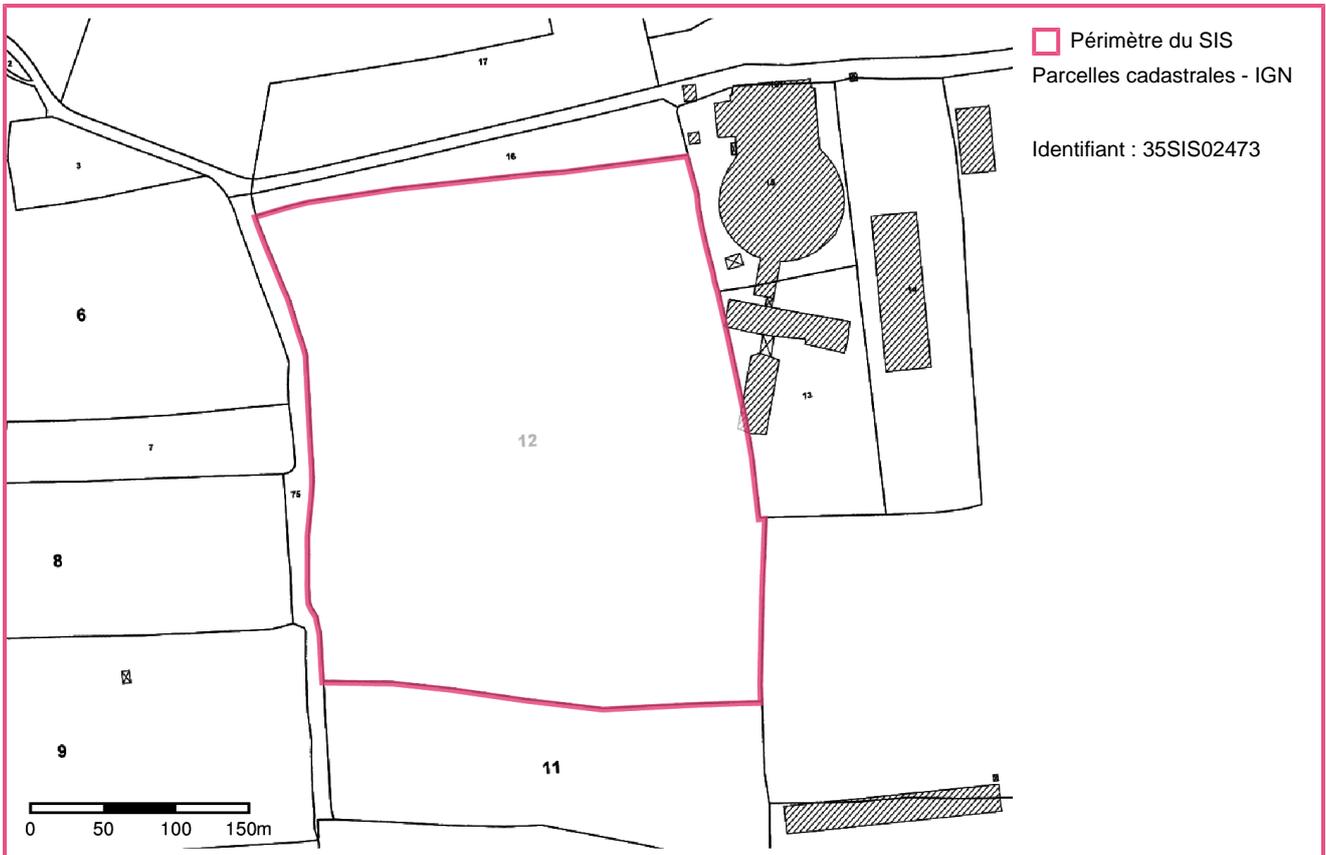
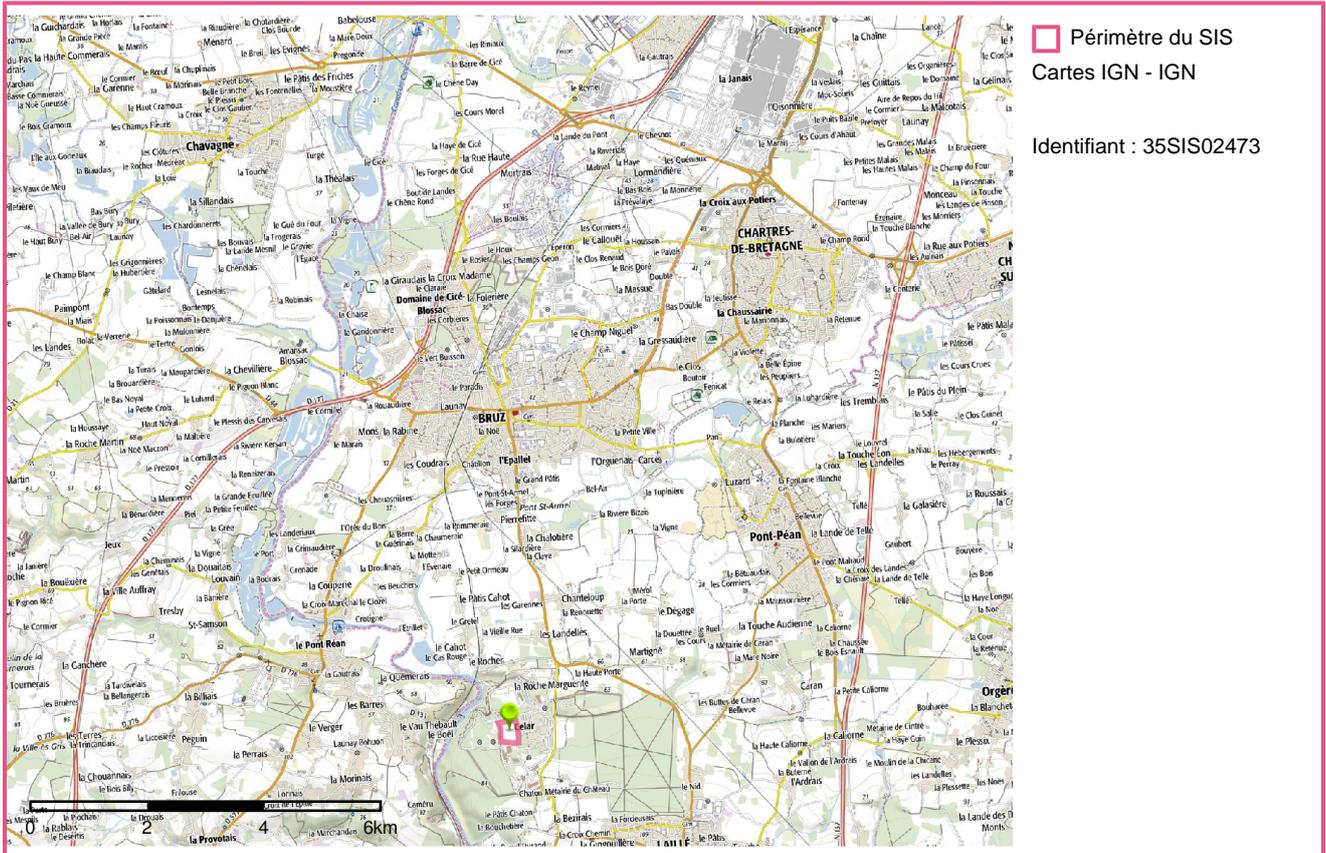
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BRUZ	AX	12	25/11/2016



# Cartographie



## Identification

---

Identifiant	35SIS02474
Nom usuel	Ancienne décharge des Garennes
Adresse	Les Garennes
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	BRUZ - 35047
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Les dépôts ont débuté en 1997 (récépissé de déclaration).  La superficie du dépôt est d'environ 3000 m <sup>2</sup> .
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504390	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504390">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504390</a>

## Sélection du SIS

---

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	345903.0 , 6777638.0 (Lambert 93)
Superficie totale	35602 m <sup>2</sup>
Perimètre total	2942 m

## Liste parcellaire cadastral

---

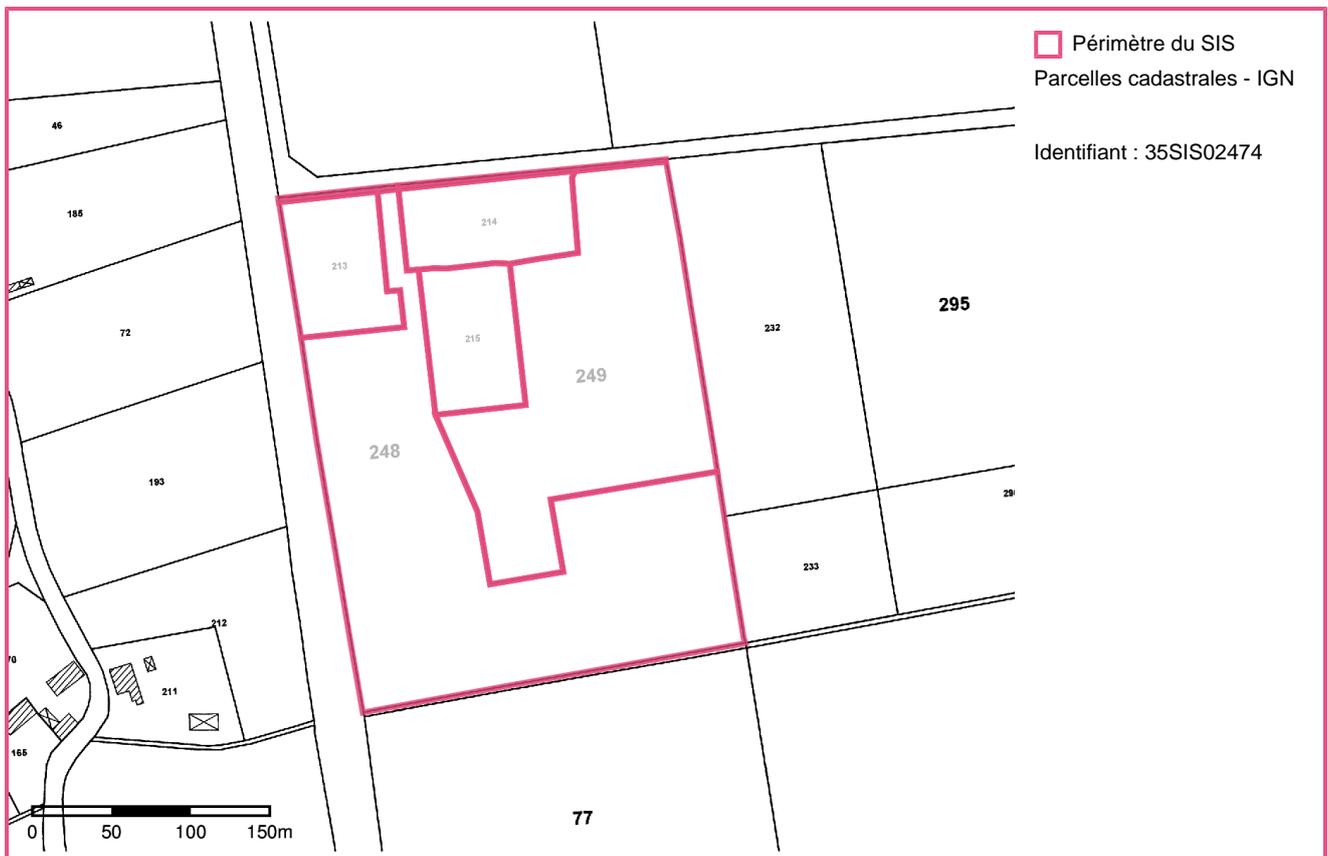
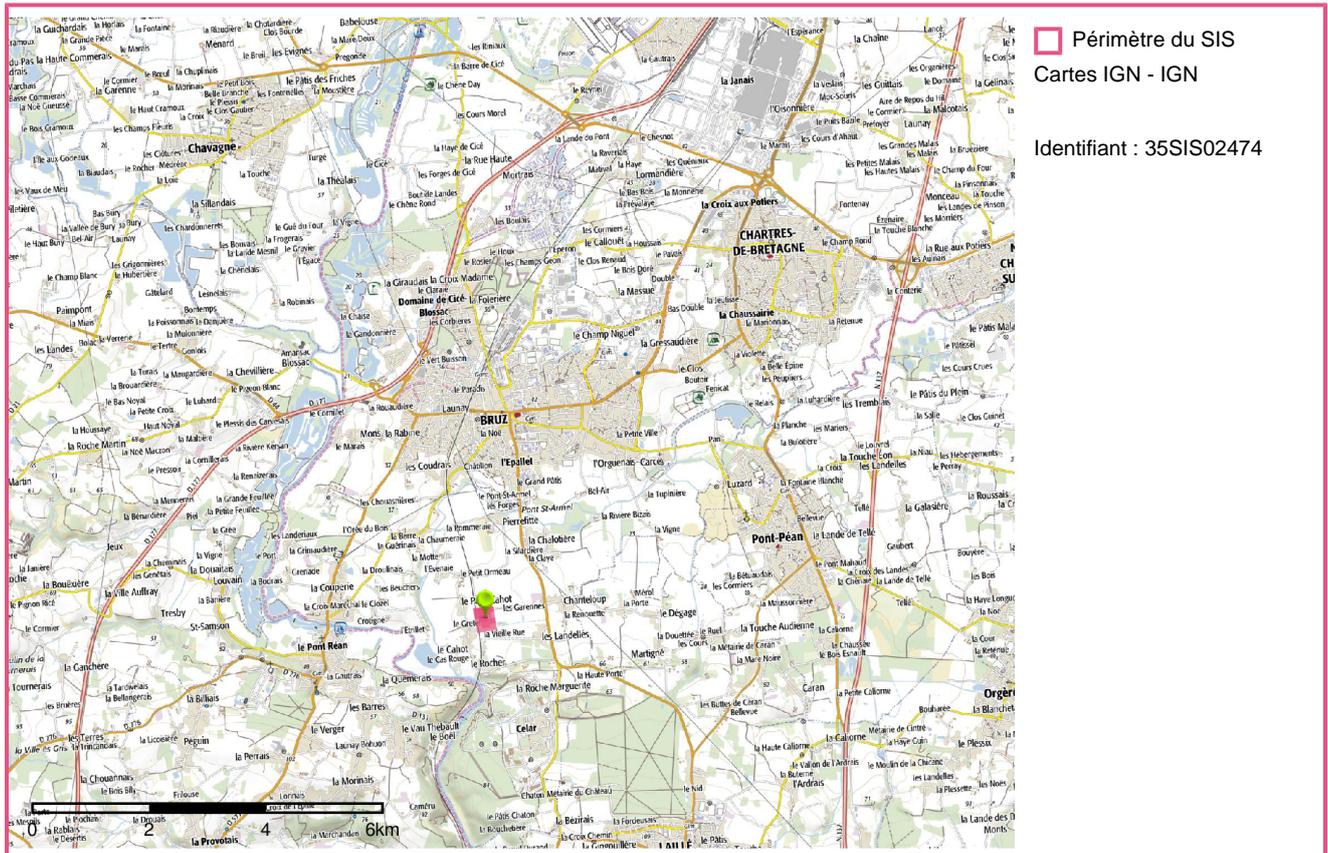
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BRUZ	ZK	213	22/05/2018
BRUZ	ZK	215	22/05/2018
BRUZ	ZK	248	22/05/2018
BRUZ	ZK	246	22/05/2018
BRUZ	ZK	247	22/05/2018
BRUZ	ZK	214	22/05/2018
BRUZ	ZK	249	22/05/2018

## Documents

---

# Cartographie



## Identification

---

Identifiant	35SIS03686
Nom usuel	LG TRAITMAT
Adresse	Avenue Lavoisier
Lieu-dit	Z.I du Champ Niguel
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	BRUZ - 35047
Caractéristiques du SIS	La société LG TRAITMAT a été autorisée à exploiter un atelier de décapage et de peinture par arrêté préfectoral du 3 avril 1992. L'activité a définitivement cessé en 1999.

Les diagnostics environnementaux réalisés en 2004 ont mis en évidence 4 sources pollutions des sols (voir document joint) :

- source 1 : remblais pollués par du dichlorométhane et des métaux (plomb et chrome) au niveau des fosses de rétention des baigns de décapage,
- source 2 : des sols pollués en surface par des métaux (chrome, cuivre, nickel, plomb, zinc) au niveau du local de stockage annexe,
- source 3 : des sols pollués en profondeur par des métaux (arsenic, chrome, cuivre, nickel, plomb, zinc) au niveau du local de stockage annexe,
- source 4 : des sols pollués en surface par des métaux (arsenic, chrome, cuivre, plomb) au niveau de la zone en friche.

Les analyses des eaux souterraines montrent une concentration en nickel au niveau du piézomètre Pz1 (situé sur le document joint).

En février 2005 des travaux de remise en état ont été réalisés et ont permis de traiter les sources 1 et 2 (voir document joint) :

- élimination en centre de traitement agréé d'environ 155 tonnes de remblais pollués par du dichlorométhane et des métaux présents dans les anciennes fosses de rétention,
- décapage d'environ 35 tonnes de matériaux pollués par des métaux en bordure Nord-Est du local de stockage annexe,
- évacuation des boues chlorées présentes dans les cuves et leurs rétention,
- évacuation des déchets toxiques (détergents, huiles, solvants, poudres).

En septembre 2005, des travaux complémentaires de dépollution ont été effectués au niveau de la source 4 (voir document joint) : décapage de 285,62 tonnes de remblais contenant de la grenaille d'acier. Les concentrations résiduelles montrent des valeurs supérieures aux gammes de concentrations « ordinaires (base ASPITET) pour le cuivre, le plomb et le zinc.

Le site a été remis en état pour un usage non sensible (industriel ou commercial).

En septembre 2005, des analyses ont été réalisées dans le jardin du riverain le plus proche (32 rue du champ Niguel). Les concentrations sont inférieures aux valeurs de référence de l'époque mais supérieures aux gammes de concentrations « ordinaires (base ASPITET) en un point pour le cadmium, le cuivre, le plomb et le zinc.

Des restrictions et précaution d'usage ont été proposées comme suit :

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3503855	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503855">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503855</a>
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	0055.01372	

## Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection Sites avec des restrictions d'usage conventionnelles.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 347562.0 , 6780814.0 (Lambert 93)

Superficie totale 27276 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1156 m

## Liste parcellaire cadastral

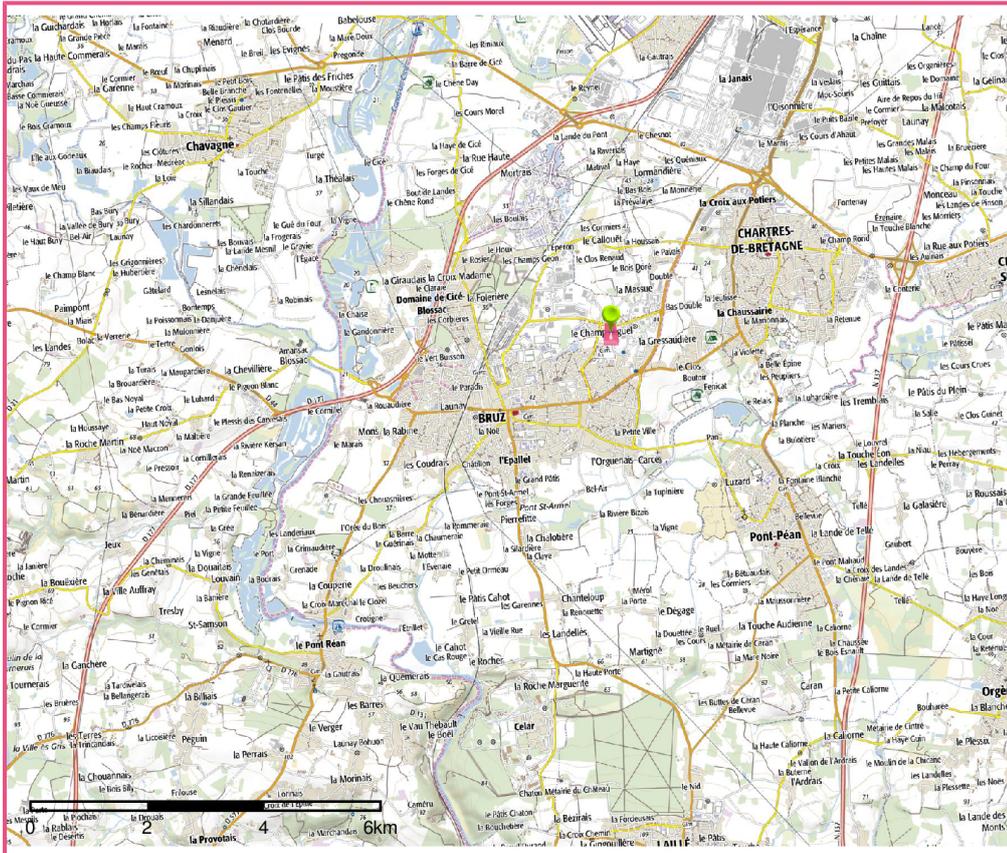
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BRUZ	BT	7	31/01/2017

## Documents

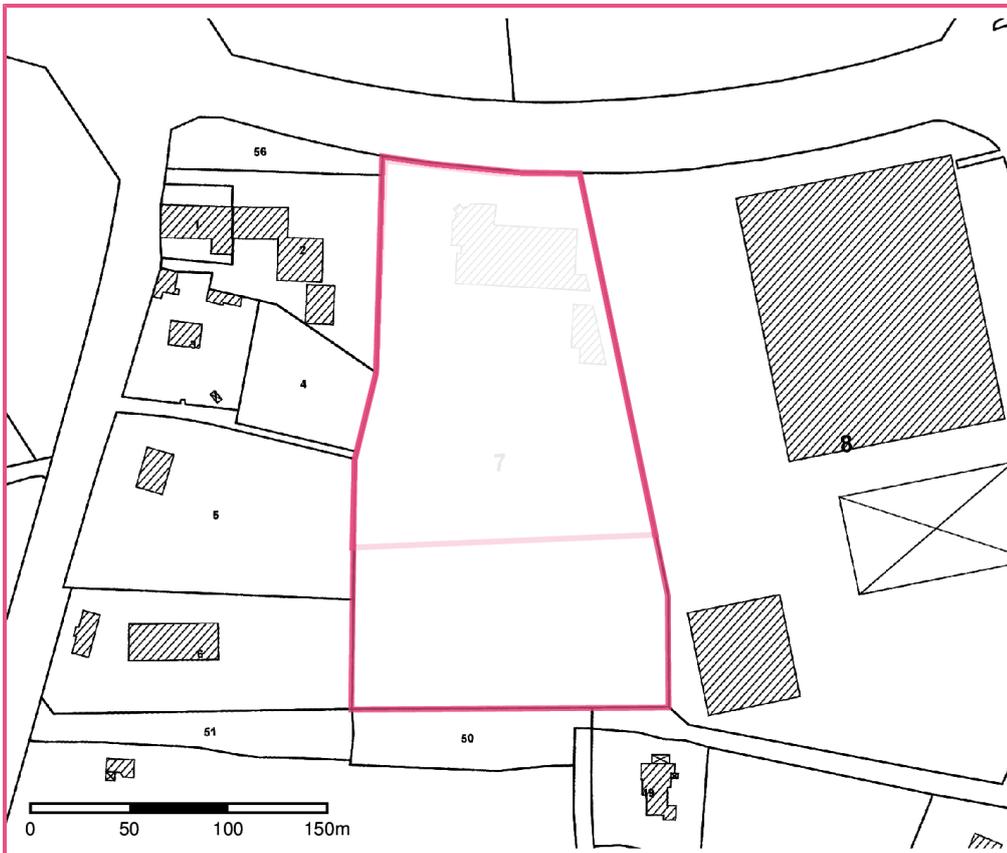
Titre	Commentaire	Diffusé
Restrictions		Non
Sources de pollutions		Non
Pollutions résiduelles		Non
Traitement de la source 4		Non

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS03686



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS03686

## Identification

Identifiant	35SIS02476
Nom usuel	Ancienne décharge de Pince-Poche
Adresse	Champ d'Ahaut
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	CESSON SEVIGNE - 35051
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les déchets d'activités à risque infectieux (DASRI) et les ferrailles.</p> <p>La partie nord-ouest du site était une ancienne carrière.</p> <p>Les dépôts ont débuté en 1980.</p> <p>Une usine d'incinération et un atelier de combustion de déchets ont également été exploités sur ce site.</p> <p>Une partie du site a été réaménagé pour y faire passer la LGV.</p> <p>Le reste présente toujours des déchets recouverts par de la végétation .</p> <p>Un talus de quelques mètres sépare l'ancienne décharge d'un lotissement.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASIAS	BRE3503792	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503792">http://basias.brgm.fr/ fiche_synthetique.asp?IDT= BRE3503792</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 357399.0 , 6788982.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 60729 m<sup>2</sup>  
Périmètre total 4611 m

## Liste parcellaire cadastral

---

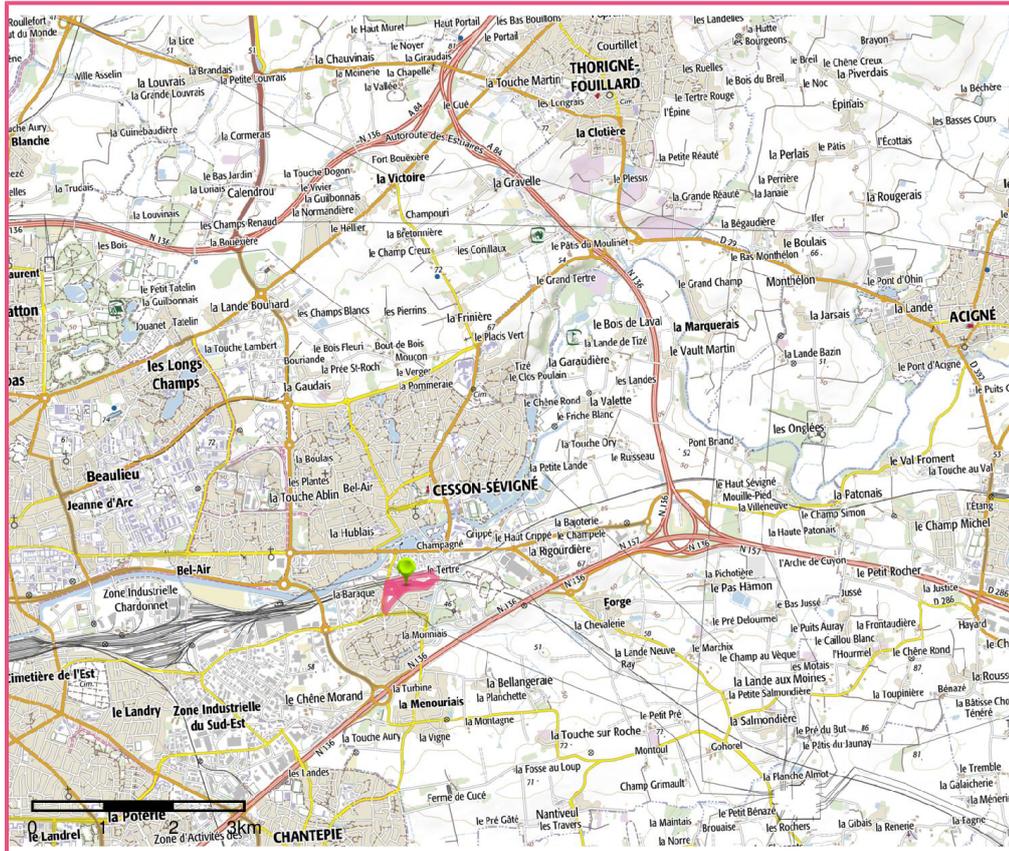
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CESSON SEVIGNE	AZ	369	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	AZ	944	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	AZ	945	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	AZ	947	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	AZ	949	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	AZ	958	06/12/2018
CESSON SEVIGNE	ZR	33	06/12/2018

## Documents

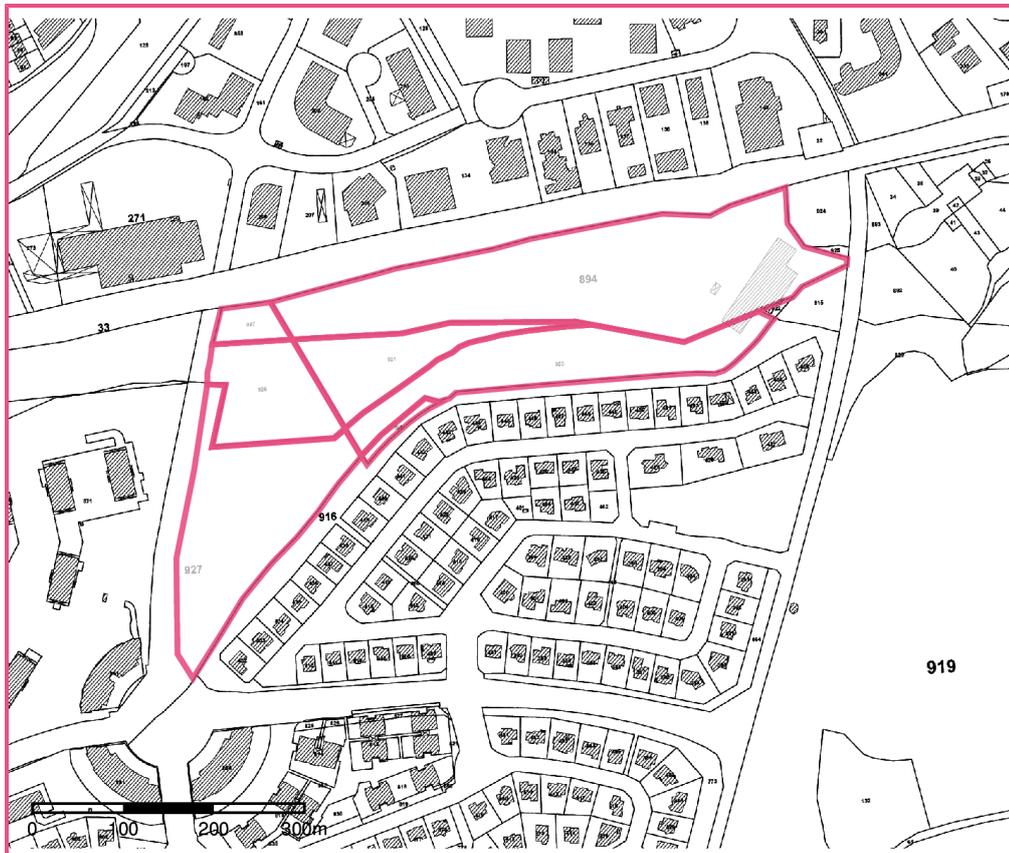
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02476



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02476

## Identification

Identifiant	35SIS02479
Nom usuel	Ancienne décharge des Rochers
Adresse	Les Rochers
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	CHANTEPIE - 35055
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.</p> <p>Les dépôts ont été autorisés par arrêté préfectoral de 1966 à 1981.</p> <p>Des dépôts clandestins de gravats et ordures ménagères ont eu lieu de 1981 à 2003.</p> <p>Le site a été réhabilité avec le concours de l'ADEME (couche d'argile, terre végétale, engazonnement).</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3502027	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3502027">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3502027</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	359185.0 , 6786148.0 (Lambert 93)
Superficie totale	17169 m <sup>2</sup>
Perimètre total	664 m

## Liste parcellaire cadastral

---

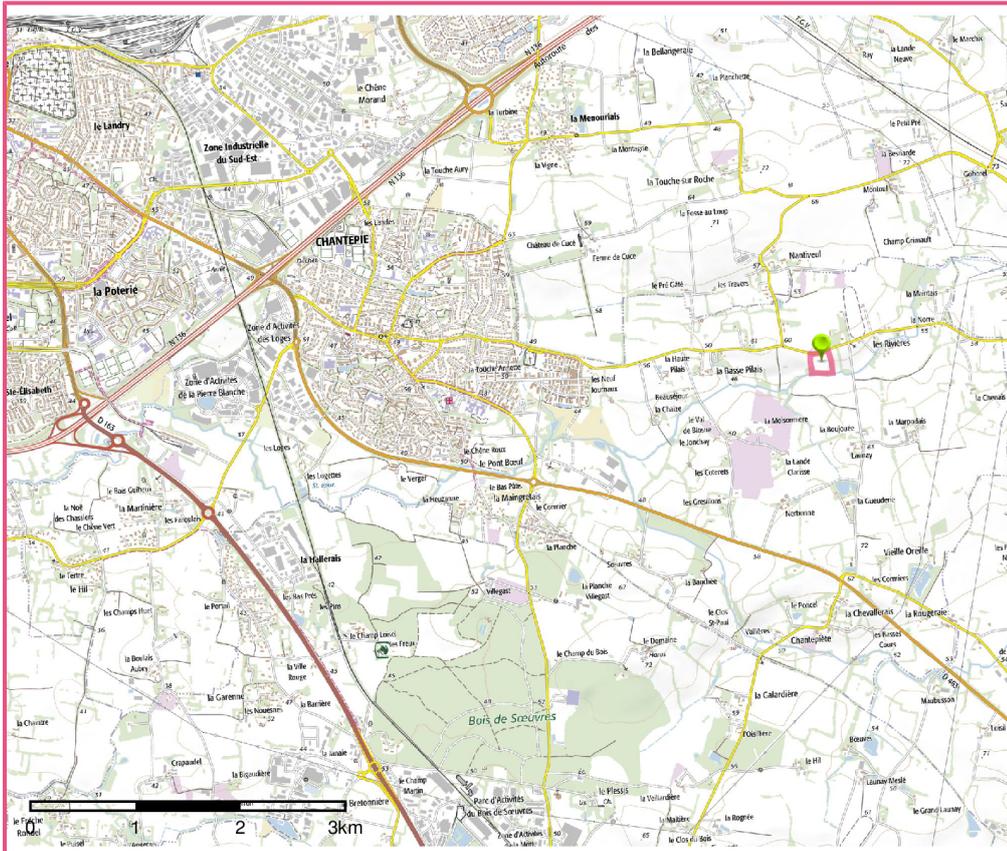
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHANTEPIE	0B	655	22/05/2018

## Documents

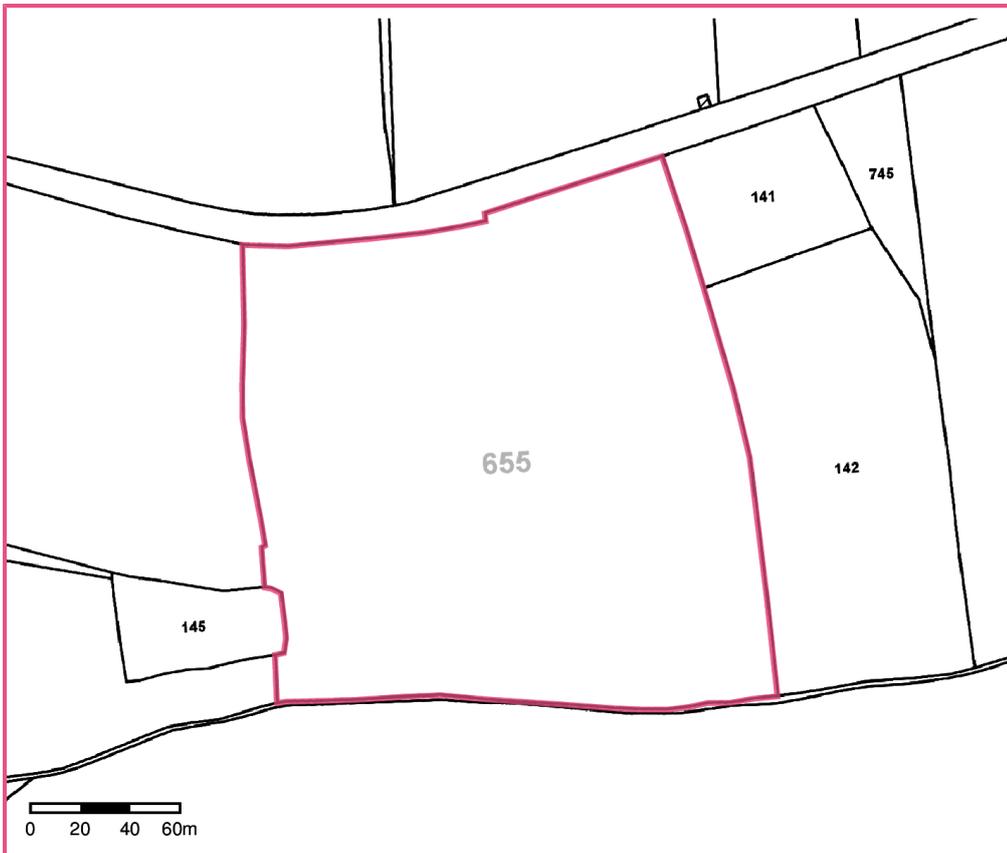
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02479



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02479

## Identification

Identifiant	35SIS02481
Nom usuel	Ancienne décharge de la Sillandais
Adresse	La Sillandais
Lieu-dit	Les Maladries
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	CHAVAGNE - 35076
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Les dépôts ont cessé en 1990.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504650	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504650">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504650</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	343254.0 , 6782738.0 (Lambert 93)
Superficie totale	79788 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1969 m

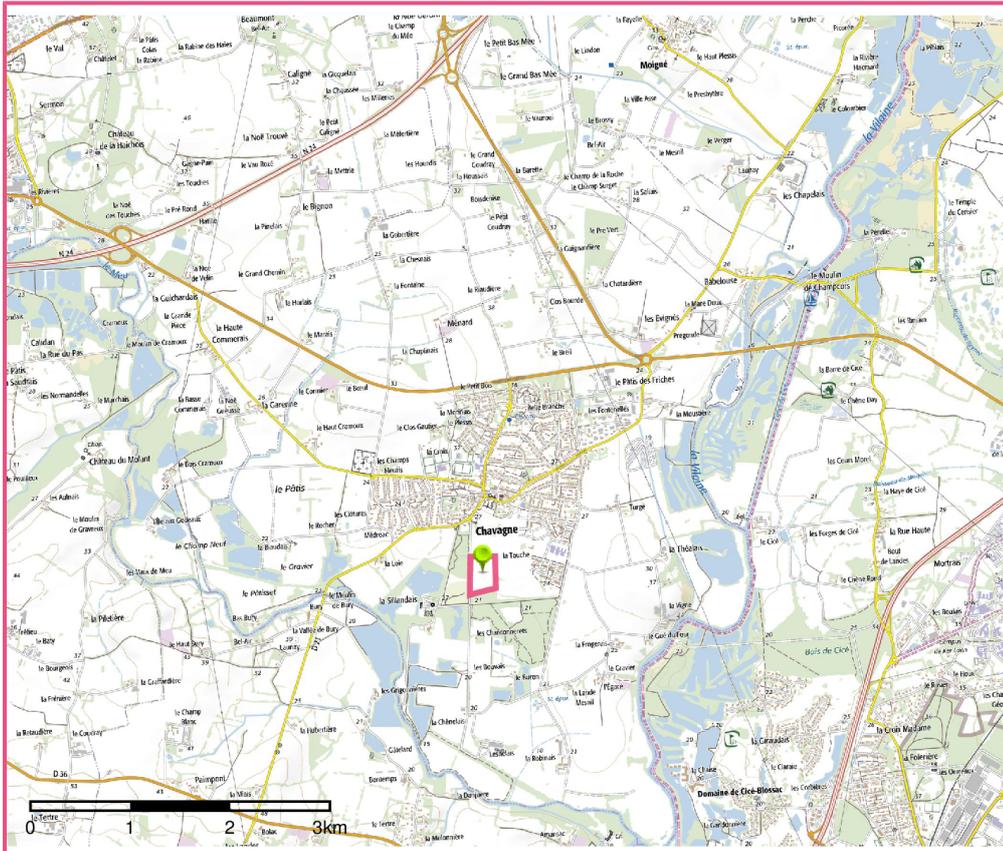
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHAVAGNE	ZK	8	02/01/2017

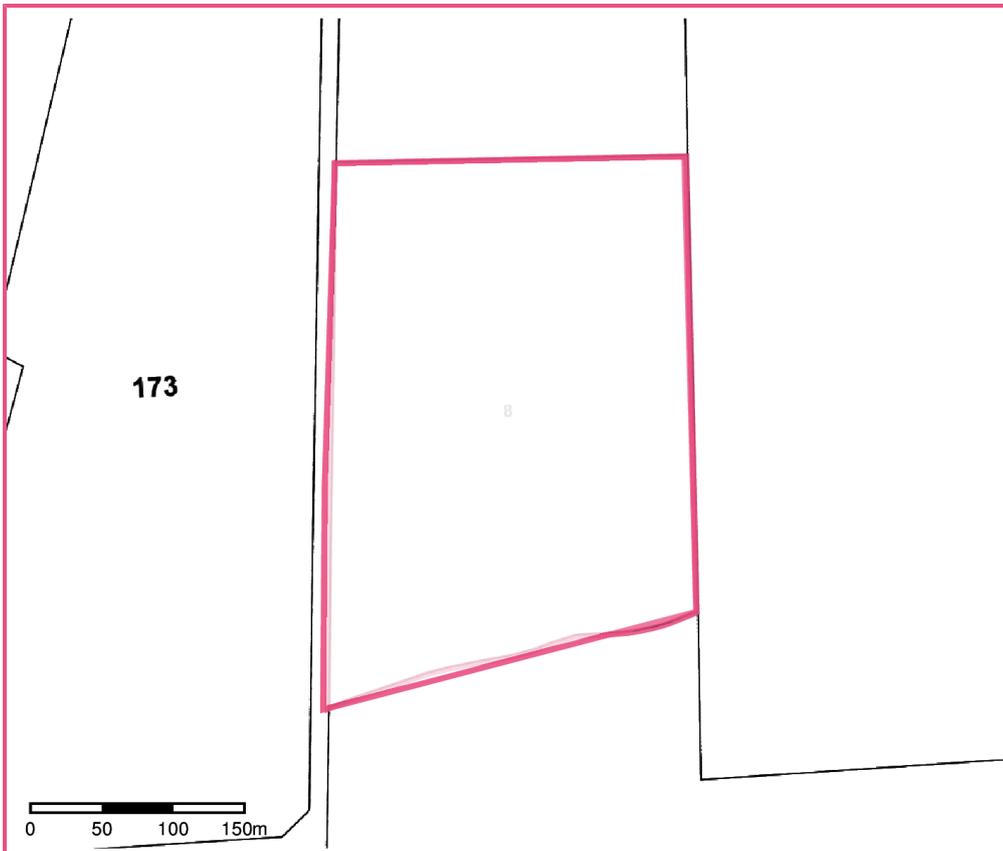
## Documents

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02481



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02481

## Identification

Identifiant	35SIS02483
Nom usuel	Ancienne décharge de La Drille
Adresse	La Vieille Cour
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - 35059
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Actuellement, le site sert de stockage de déchets végétaux, avec un accès réglementé.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504668	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504668">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504668</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	347275.0 , 6795612.0 (Lambert 93)
Superficie totale	4912 m <sup>2</sup>
Perimètre total	396 m

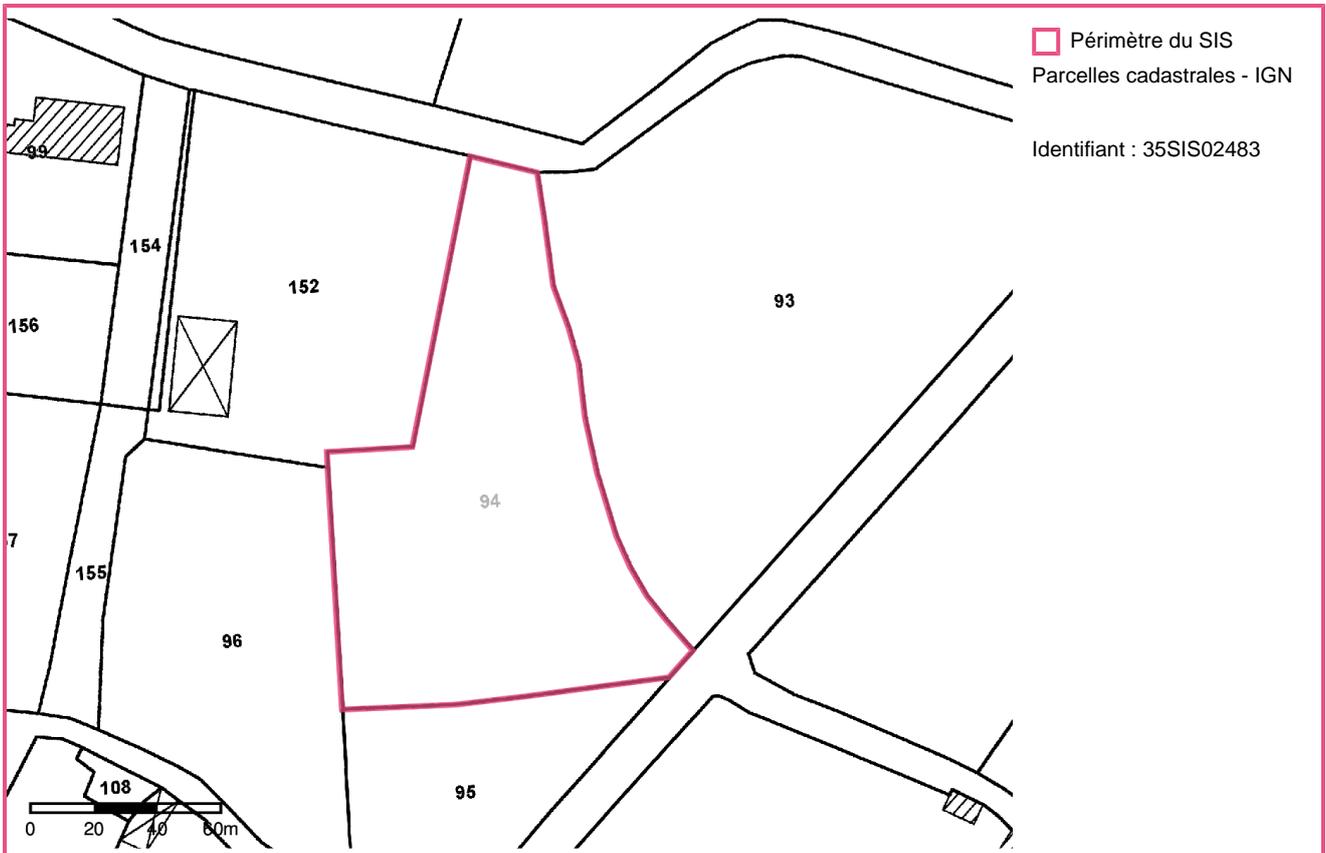
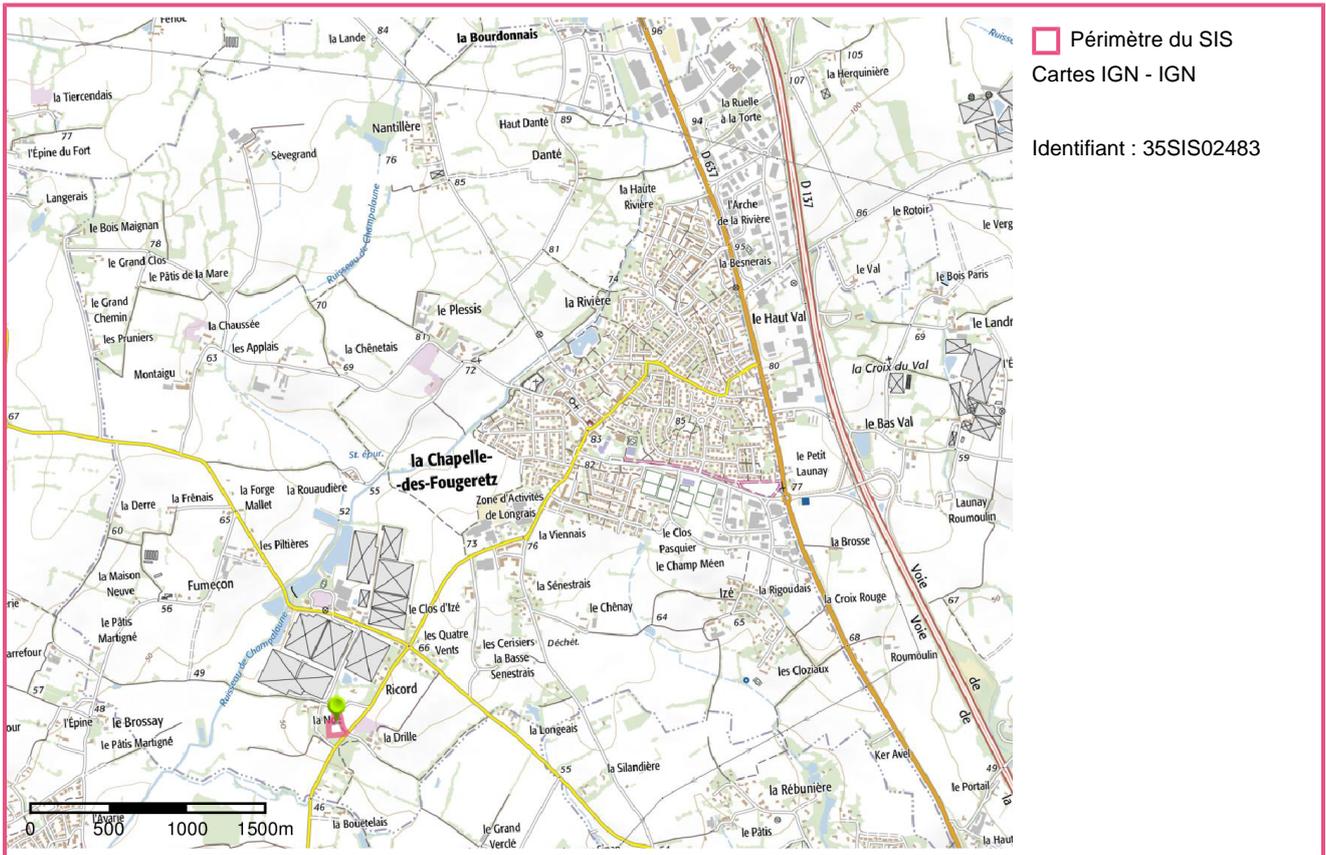
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	AP	94	02/01/2017



# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS02486
Nom usuel	Ancienne décharge de Coutance
Adresse	Les Priaux
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	LE RHEU - 35240
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Le site a été réaménagé.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3505006	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505006">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505006</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	346133.0 , 6786709.0 (Lambert 93)
Superficie totale	81305 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1607 m

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LE RHEU	ZB	136	03/01/2017

## Documents



## Identification

Identifiant	35SIS02488
Nom usuel	Ancienne décharge contrôlée NETRA
Adresse	La Freslonnière
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	LE RHEU - 35240
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3505008	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505008">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505008</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	345962.0 , 6789206.0 (Lambert 93)
Superficie totale	10257 m <sup>2</sup>
Perimètre total	550 m

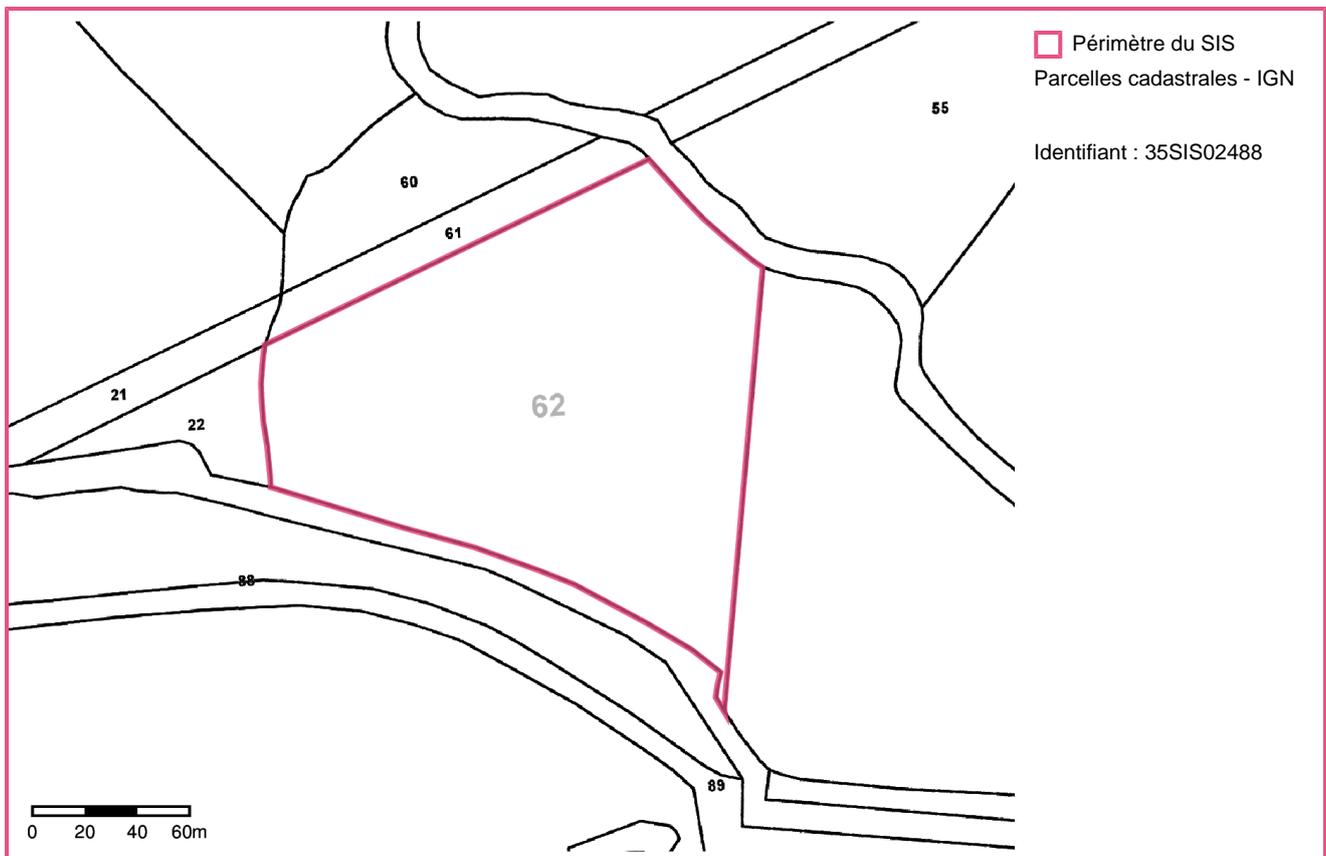
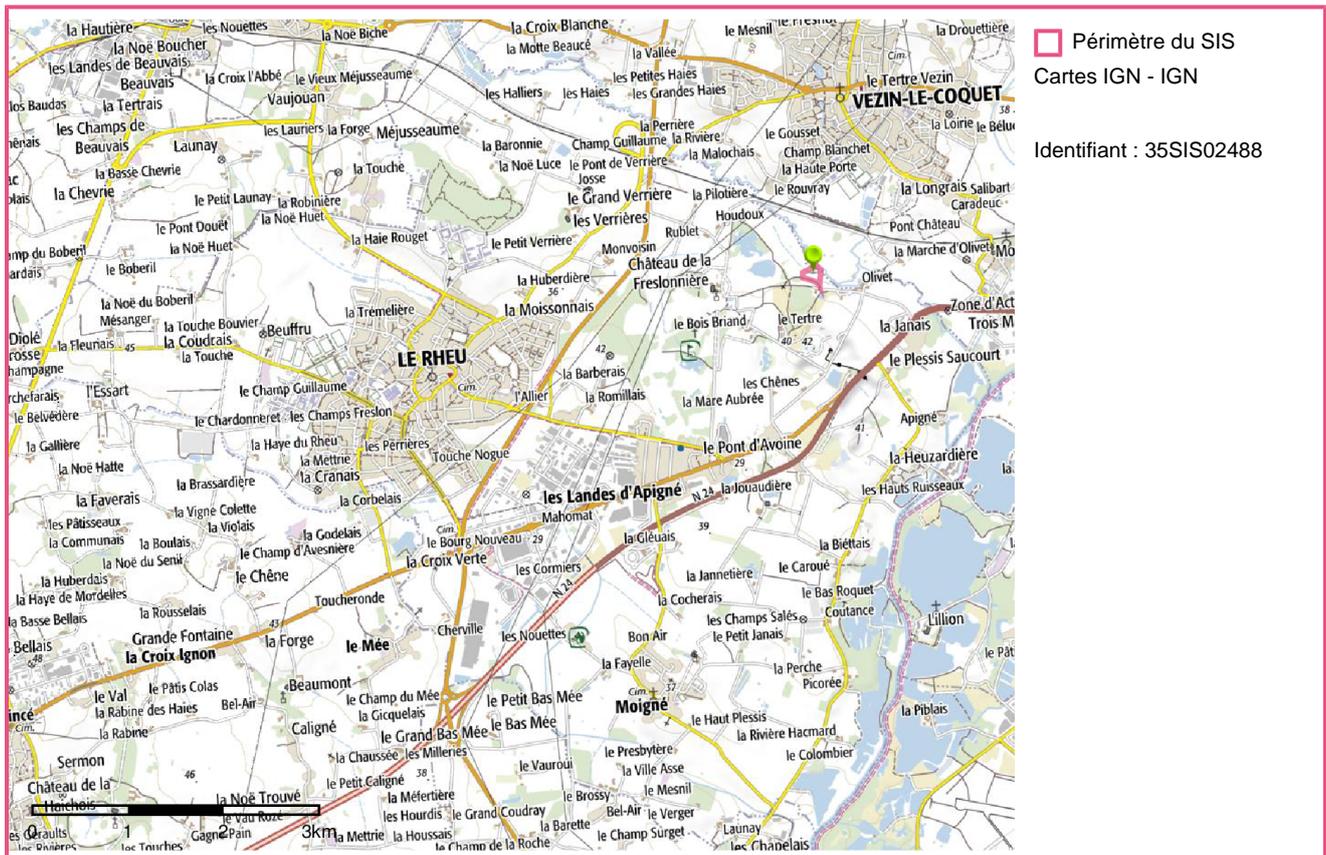
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LE RHEU	ZO	62	03/01/2017

## Documents

# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS02489
Nom usuel	Ancienne décharge de La Hardinais
Adresse	La Hardinais
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	LE VERGER - 35351
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les déchets inertes (essentiellement) et les ordures ménagères.  Les dépôts ont cessé en 1970.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504648	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504648">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504648</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	332000.0 , 6784122.0 (Lambert 93)
Superficie totale	46127 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1793 m

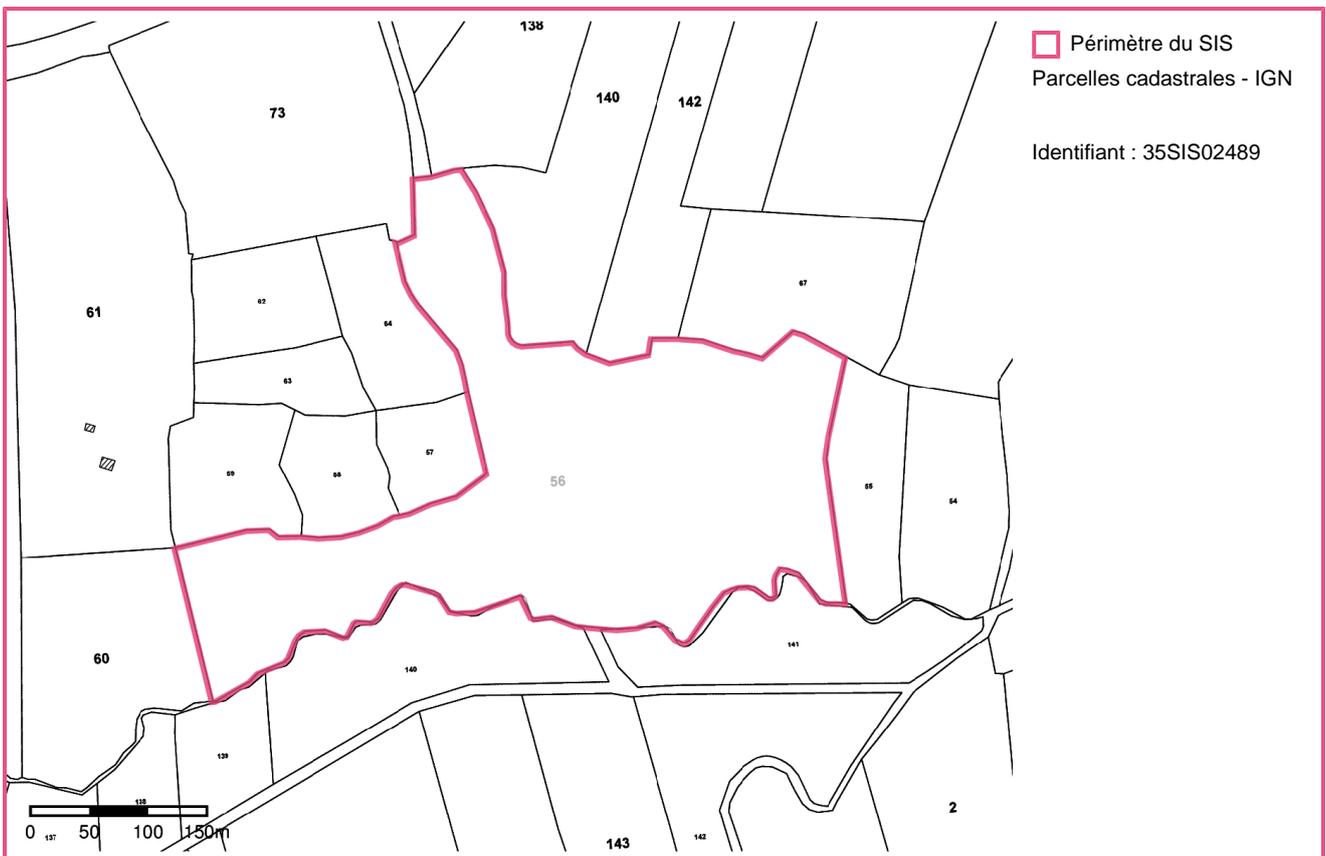
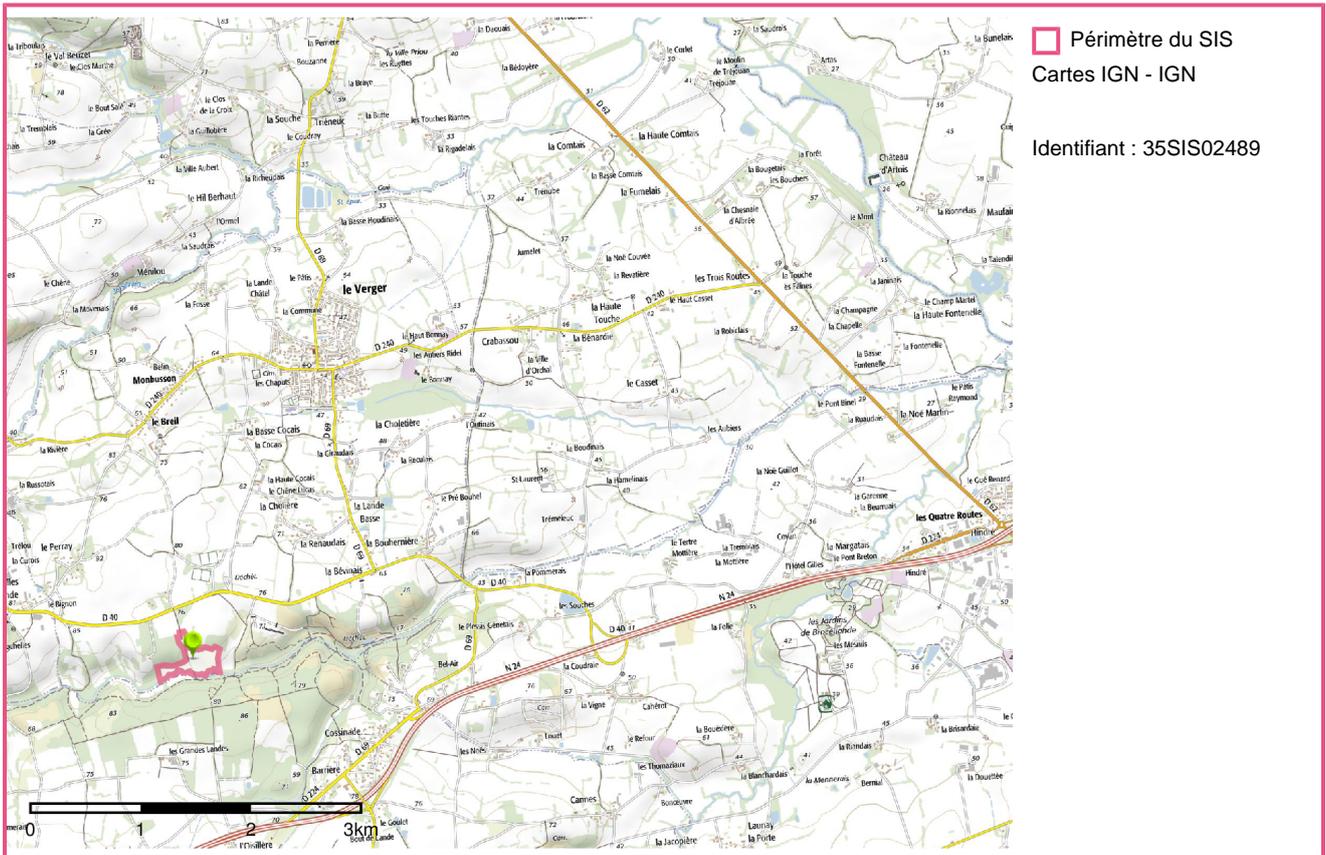
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LE VERGER	WE	56	03/01/2017



# Cartographie



## Identification

---

Identifiant	35SIS02491
Nom usuel	Ancienne décharge des Marcades
Adresse	Les Marcades
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	MINIAC SOUS BECHEREL - 35180
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères et les gravats.  La superficie du dépôt est de 2500 m <sup>2</sup> pour une hauteur moyenne de 5 à 7 mètres.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504395	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504395">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504395</a>

## Sélection du SIS

---

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	334365.0 , 6810894.0 (Lambert 93)
Superficie totale	20029 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1571 m

## Liste parcellaire cadastrale

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MINIAC SOUS BECHEREL	0A	421	22/05/2018
MINIAC SOUS BECHEREL	0A	419	22/05/2018
MINIAC SOUS BECHEREL	0A	418	22/05/2018
MINIAC SOUS BECHEREL	0A	425	22/05/2018

## Documents

---



## Identification

Identifiant	35SIS02496
Nom usuel	Ancienne décharge de la Petite Saudrais
Adresse	La Petite Saudrais
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	NOYAL CHATILLON SUR SEICHE - 35206
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères  Les dépôts ont eu lieu de 1985 à 1993.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504670	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504670">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504670</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	353323.0 , 6781926.0 (Lambert 93)
Superficie totale	9539 m <sup>2</sup>
Perimètre total	510 m

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	AI	196	05/01/2017

## Documents



## Identification

Identifiant	35SIS02497
Nom usuel	Ancienne décharge du Pâtis du Coudray
Adresse	Le Pâtis du Coudray
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	NOYAL CHATILLON SUR SEICHE - 35206
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Les dépôts ont eu lieu de 1934 (arrêté préfectoral) à 1959.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3500189	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500189">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500189</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	352890.0 , 6780359.0 (Lambert 93)
Superficie totale	10422 m <sup>2</sup>
Perimètre total	790 m

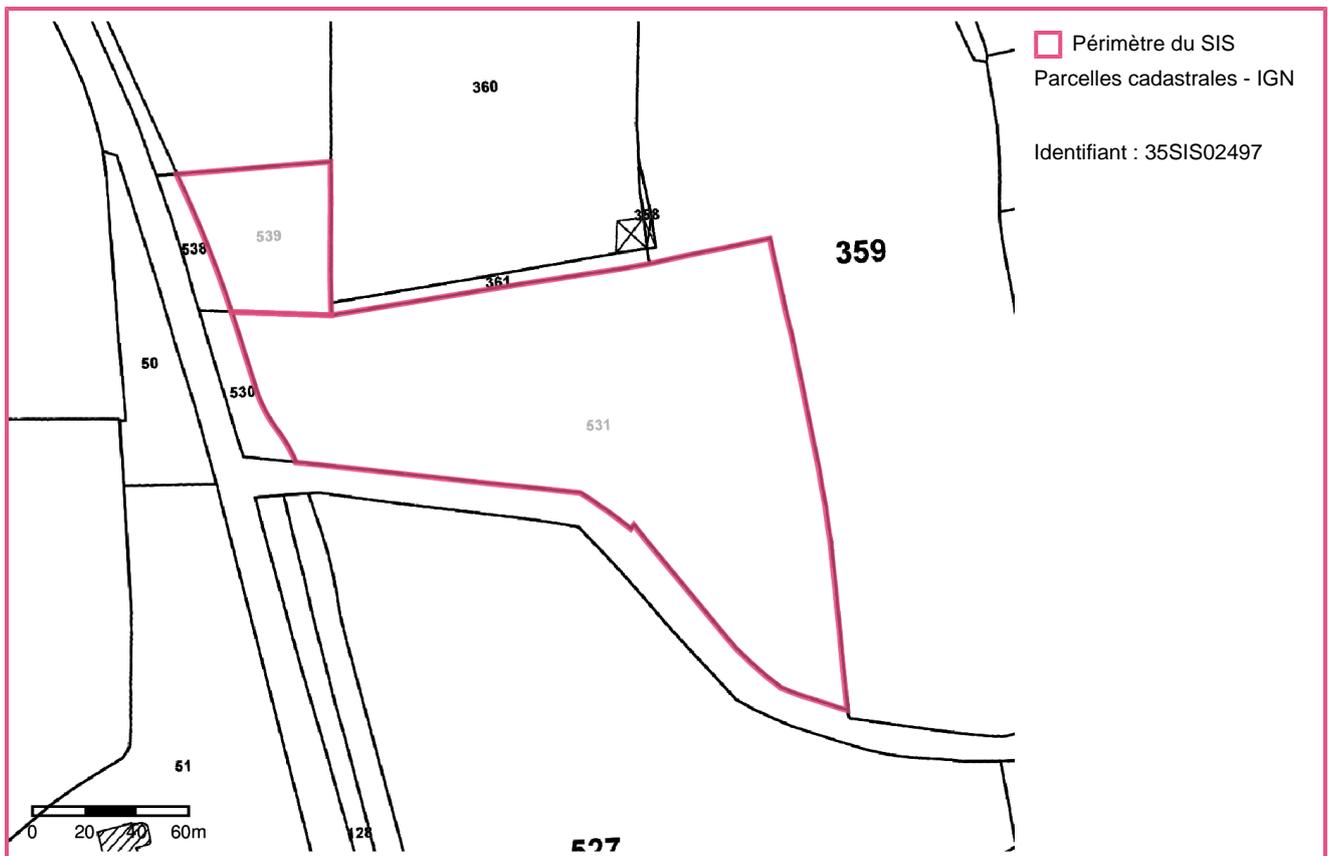
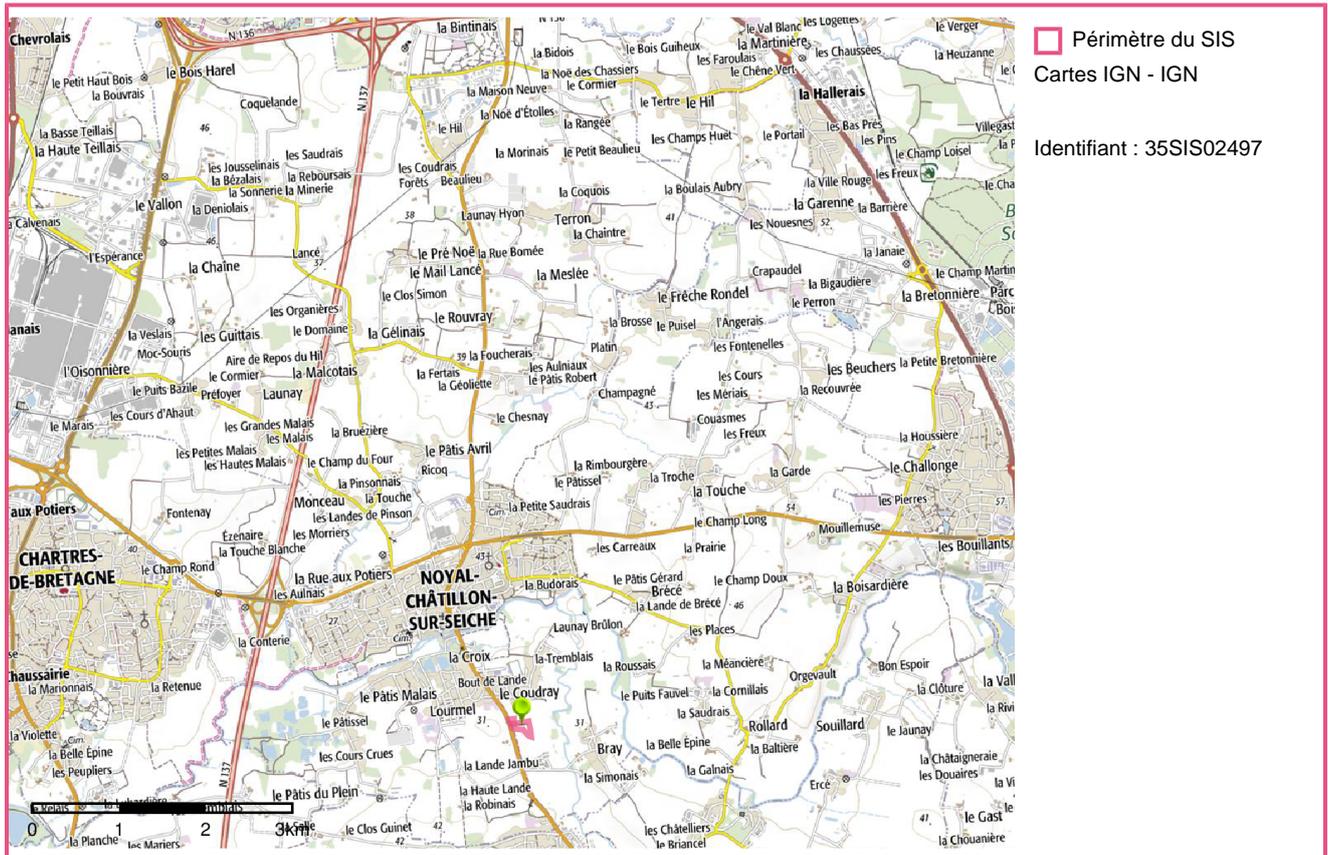
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	AM	539	06/08/2018
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	AM	531	06/08/2018



# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS02498
Nom usuel	Ancienne décharge de la Guibertière
Adresse	La Guibertière
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	ORGERES - 35208
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères  Les dépôts ont eu lieu de 1969 (Récépissé de déclaration) à 1990.  Le site a été réaménagé et est devenu un dépôt pour les matériaux de la commune.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3500840	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500840">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500840</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Anciennes décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	352144.0 , 6774322.0 (Lambert 93)
Superficie totale	10815 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1556 m

## Liste parcellaire cadastral

---

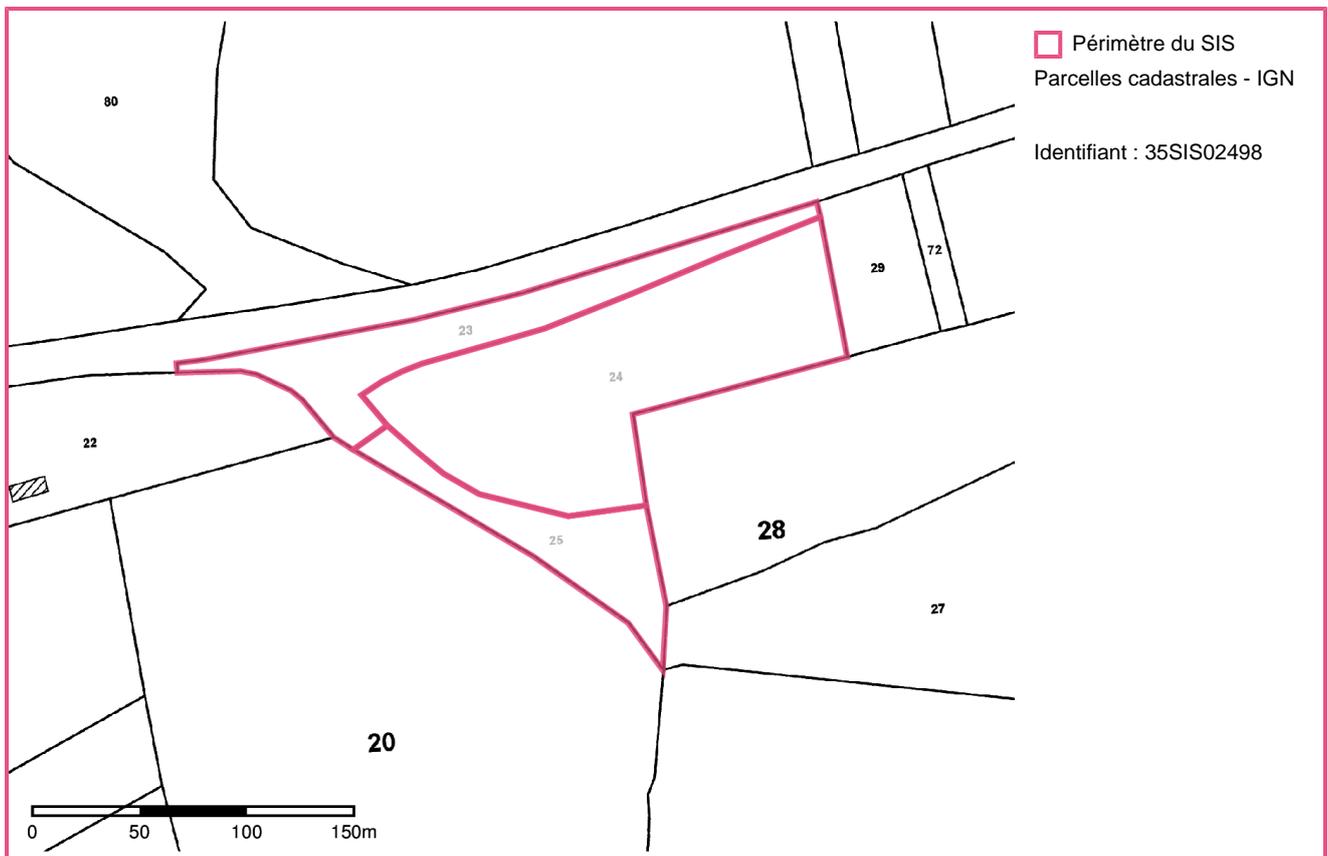
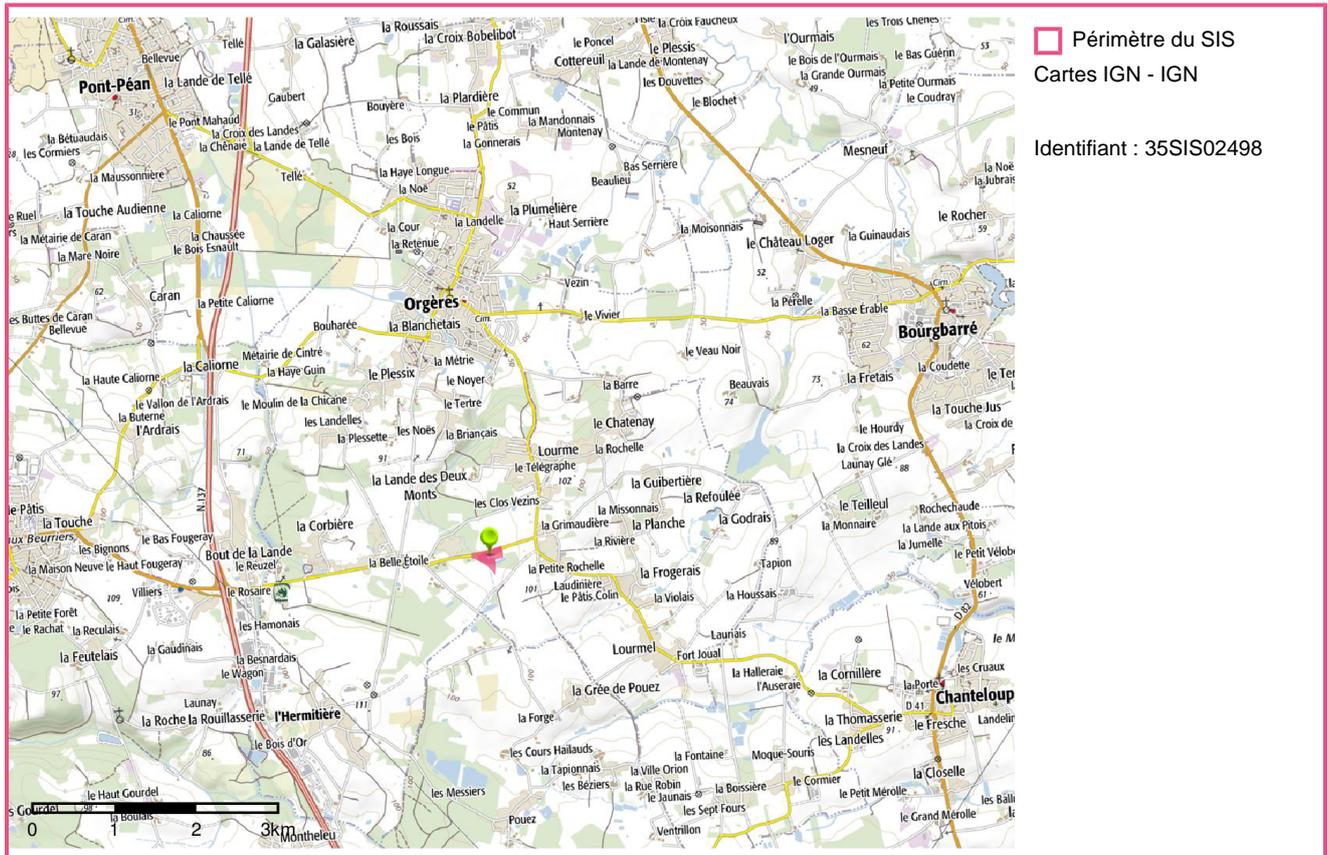
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ORGERES	ZR	24	05/01/2017
ORGERES	ZR	25	05/01/2017
ORGERES	ZR	23	05/01/2017

## Documents

---

# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS02499
Nom usuel	Ancienne décharge du Bois de la Boulais
Adresse	Le Bois de la Boulais
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	ORGERES - 35208
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1979 (arrêté préfectoral) à 1990.</p> <p>Le site a été réaménagé en espace vert/espace naturel non ouvert au public.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3503131	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503131">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503131</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	350806.0 , 6775810.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6747 m <sup>2</sup>
Perimètre total	424 m

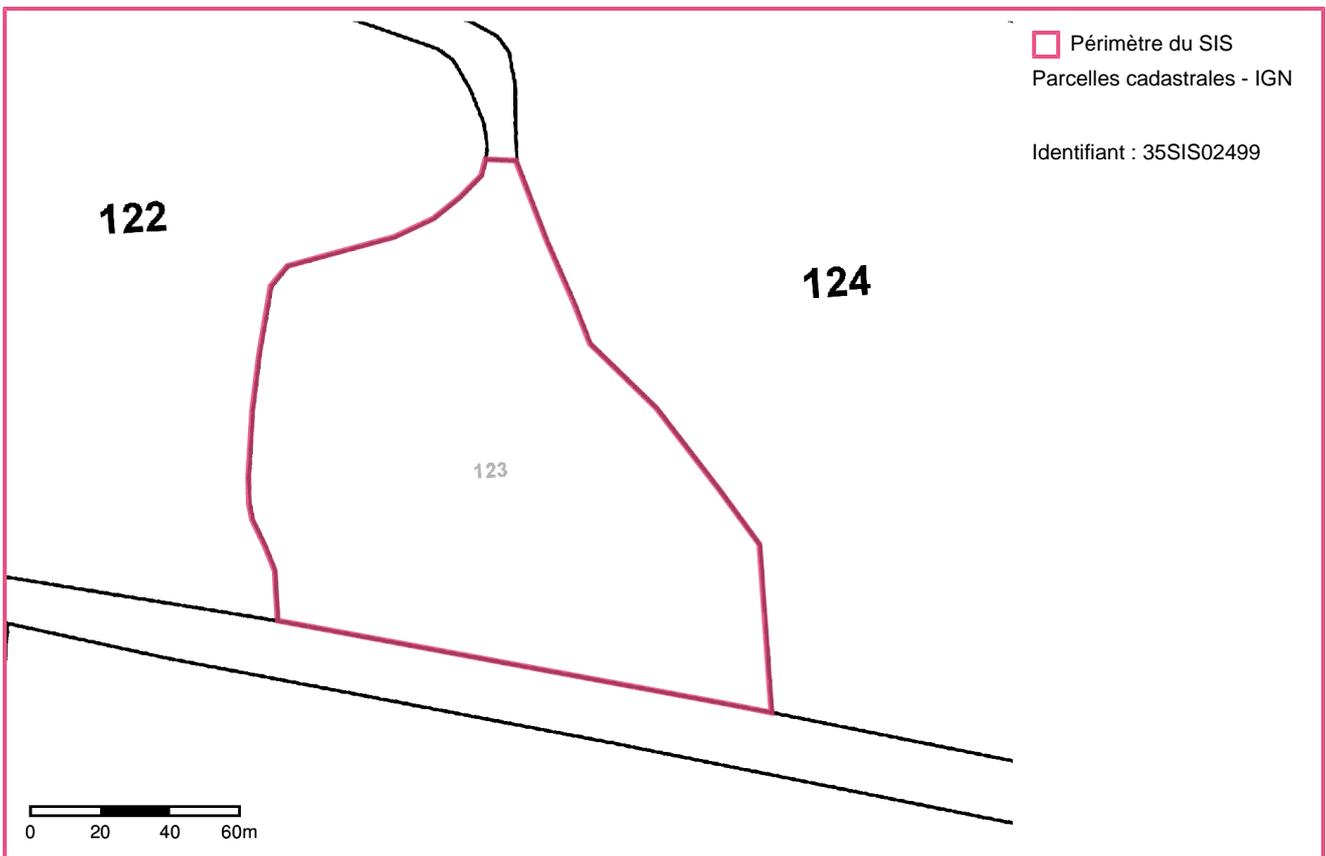
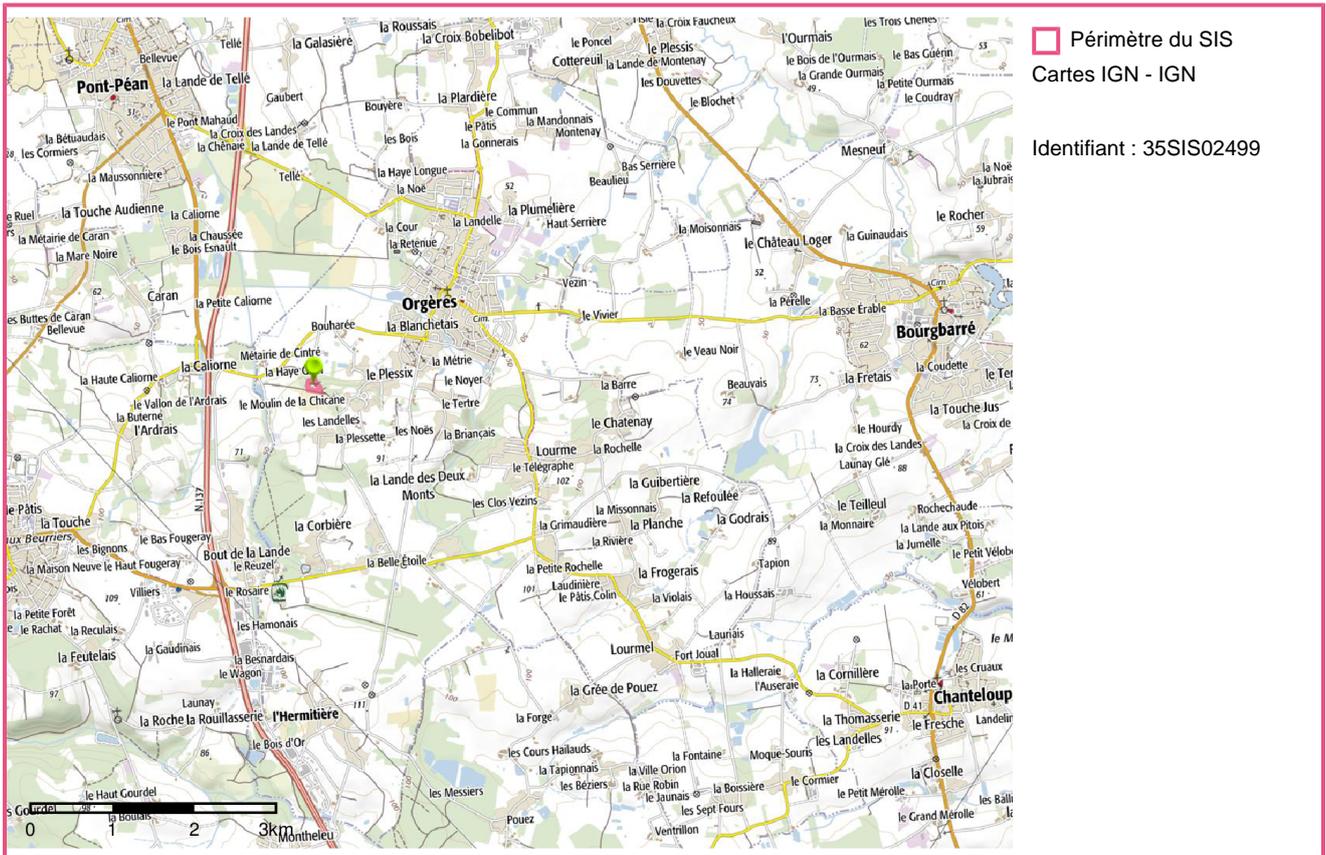
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ORGERES	0E	123	21/11/2016



# Cartographie

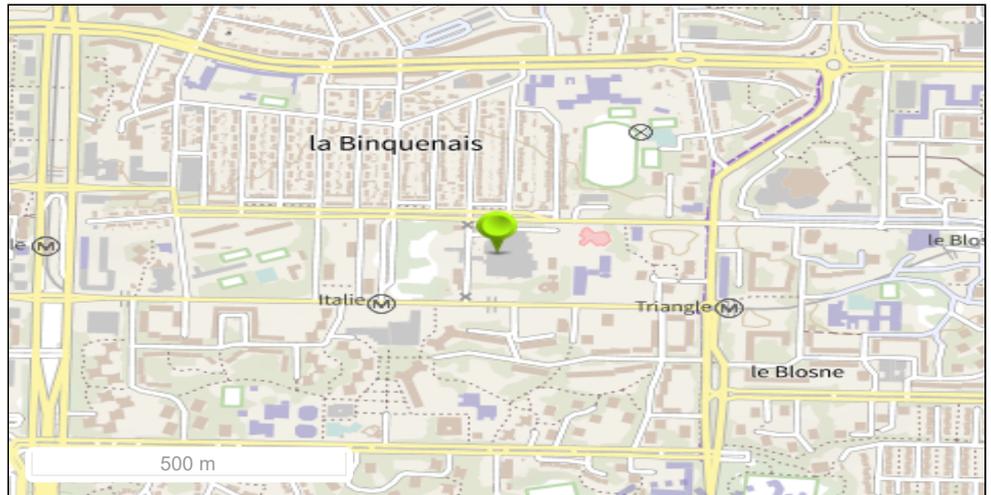


# SSP0000383

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0000383  
Nom usuel ST Microelectronics  
Code INSEE de l'établissement 35238  
Commune principale RENNES  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000038301			15/06/2022

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration SSP000038301  
Date de dernière mise à jour 15/06/2022  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) 35.0025 (BASOL)  
Environnement

La société STMicroelectronics a été autorisée à exploiter une fabrication de puces et l'assemblage de composants électriques par arrêté préfectoral du 18 avril 1997 modifié. L'activité consiste en la production de plaques de circuits intégrés et en l'assemblage de circuits intégrés spéciaux à des fins spatiales.

A partir de 2003, l'activité de production des plaques été arrêtée sur le site. En mai 2011, l'exploitant a déclaré la cessation de l'activité située sur la partie ouest du site. En 2014, l'ensemble des activités ont été arrêtées.

Historiquement (1966), le site était implanté dans une zone éloignée de toute zone d'habitation. L'établissement est aujourd'hui situé en quartier résidentiel et commercial.

#### I/ PARTIE EST DU SITE

Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux souterraines, prescrite par arrêté préfectoral du 14 juin 2005, une pollution par les solvants chlorés a été détectée en mars 2006 sur la partie Sud-Est du site. L'origine supposée de la pollution est due à des débordements au niveau d'une cuve enterrée contenant des solvants chlorés et au niveau de l'ancienne zone de stockage des produits chimiques. La cuve de solvants usagés a été vidangée, dégazée puis extraite en décembre 2006.

Un traitement physico-chimique de la nappe de surface a été réalisé à partir de 2008 puis un traitement biologique de la nappe profonde a été réalisé à partir de 2009. Les concentrations en COHV ayant évolué en 2009, le traitement de la nappe a été complété en juin 2010 par la mise en place d'une barrière hydraulique, limitant les risques de transferts de pollution au-delà des limites Est du site.

Une étude d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) a été réalisée en 2009 et met en évidence l'absence d'impacts sanitaires chez les riverains du site.

Les résultats de la surveillance des eaux de mars 2006 à octobre 2013 montrent :

\* l'absence de pollution en amont : la pollution provient du site.

\* pour le trichloroéthylène, le dichloroéthylène et le chlorure de vinyle :

- une très forte diminution des concentrations en aval du site après la mise en place de la barrière hydraulique,
- les concentrations en trichloroéthylène sont inférieures aux seuils de potabilité en 2015,
- des concentrations supérieures au seuil de potabilité pour le chlorure de vinyle,
- les concentrations varient avec le niveau de l'eau.

## II/ PARTIE OUEST DU SITE

Le diagnostic environnemental réalisé en 2007/2008, conclut :

\* Pour les SOLS :

- faibles teneurs en métaux (nickel, plomb) ;
- présence d'hydrocarbures au niveau de la cuve enterrée de fioul ;
- présence ponctuelle de COHV et BTEX au niveau du parking sud-ouest ;
- présence d'arsenic au niveau du déshuileur ;
- une zone suspectée d'enfouissement de déchets.

\* Pour les EAUX : une zone impactée par des solvants (trichloroéthylène, cis et trans – dichloroéthylène, chlorure de vinyle).

Le plan de gestion réalisé en 2009 conclut que :

- les quatre zones de sols polluées doivent faire l'objet de travaux d'excavation ;
- les teneurs des autres éléments dans les sols sont compatibles avec l'usage actuel ;
- les teneurs en solvants chlorés dans la nappe sont compatibles avec l'usage actuel (type tertiaire semi enterré).

Des travaux de dépollution des eaux souterraines et des sols ont été réalisés :

- excavation en 2010 au niveau de la cuve enterrée, de la zone de stockage des déchets et de la zone d'entrée du parking ;
- traitement in situ par oxydation des eaux souterraines en 2008/2009. L'analyse des risques résiduels conclut en la compatibilité du milieu avec l'usage envisagé.

Concernant les sols, après le démantèlement du magasin, des travaux d'excavation resteront à effectuer au droit du bâtiment et au niveau du séparateur d'hydrocarbures ; ce dernier étant toujours en service aucune dépollution de la zone d'arsenic n'a été faite.

Des restrictions d'usage s'imposent sur les eaux souterraines et les sols au niveau des zones suivantes :

- fosses d'hydrocarbures à proximité du bâtiment du magasin ;
- proximité de la station de neutralisation avec des teneurs anormales en nickel ;
- entrée du parking (2 points résiduels de COHV et BTEX) ;
- présence de COHV résiduels dans la nappe.

Observations: Une barrière hydraulique est toujours en place sur le site.

Son état technique des sols a été jugé compatible avec l'usage actuel ou projeté suite à une évaluation (IEM et / ou plan de gestion)

## I/ PARTIE EST DU SITE

Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux souterraines, prescrite par arrêté préfectoral du 14 juin 2005, une pollution par les solvants chlorés a été détectée en mars 2006 sur la partie Sud-Est du site. L'origine supposée de la pollution est due à des débordements au niveau d'une cuve enterrée contenant des solvants chlorés et au niveau de l'ancienne zone de stockage des produits chimiques. La cuve de solvants usagés a été vidangée, dégazée puis extraite en décembre 2006.

Des investigations complémentaires ont été menées afin de déterminer l'extension de la pollution dans les sols et dans la nappe. A l'issue de ces investigations, un traitement physico-chimique de la nappe de surface a été réalisé à partir de 2008 puis un traitement biologique de la nappe profonde a été réalisé à partir de 2009. Les concentrations en COHV ayant évolué en 2009, le traitement de la nappe a été complété en juin 2010 par la mise en place d'une barrière hydraulique, limitant les risques de transferts de pollution au-delà des limites Est du site.

Les analyses des eaux des nappes de surface et profonde montrent que la pollution n'est pas résorbée en 2010. Les traitements sont donc poursuivis et adaptés en nappe profonde et en cours de validation pour la nappe de surface.

Une étude d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) a été réalisée en 2009 pour s'assurer de l'absence d'impacts sanitaires sur les riverains du site. Les différentes mesures réalisées mettent en évidence l'absence d'impacts sanitaires dus à la pollution des eaux souterraines de la partie Est du site. Par mesure de précaution, l'exploitant a fait le choix de poursuivre des mesures de prévention : barrière hydraulique pour empêcher la diffusion des polluants vers l'école et pour rabattre la nappe vers le site et des suivis de la qualité d'air et de l'eau de l'école sont réalisées 3 fois par an. Les calculs sanitaires réalisés à partir de ces mesures montrent l'absence de risque.

Le plan de gestion de novembre 2011 recommande l'institution de restrictions d'usage au niveau de la zone source et de son panache, à l'issue du traitement de la nappe qui se poursuit actuellement.

L'exploitant assure un suivi de la qualité des eaux de la nappe au niveau de la zone de pollution et de son panache.

Les résultats de la surveillance des eaux de mars 2006 à octobre 2013 montrent :

\* l'absence de pollution en amont : la pollution provient du site.

\* pour le trichloroéthylène, le dichloroéthylène et le chlorure de vinyle :

- une très forte diminution des concentrations en aval du site après la mise en place de la barrière

hydraulique,

- les concentrations en trichloroéthylène sont inférieures aux seuils de potabilité en 2015,
- des concentrations supérieures au seuil de potabilité pour le chlorure de vinyle,
- les concentrations varient avec le niveau de l'eau.

## II/ PARTIE OUEST DU SITE

Un arrêté préfectoral complémentaire du 1er mars 2010 prescrit la réalisation d'un diagnostic environnemental de cette partie du site.

Le diagnostic des sols et des eaux souterraines, réalisé en 2007/2008, conclut :

\* Pour les SOLS :

- faibles teneurs en métaux (nickel, plomb) ;
- présence d'hydrocarbures au niveau de la cuve enterrée de fioul ;
- présence ponctuelle de COHV et BTEX au niveau du parking sud-ouest ;
- présence d'arsenic au niveau du déshuileur ;
- une zone suspectée d'enfouissement de déchets.

\* Pour les EAUX :

Une zone impactée par des solvants (trichloréthylène, cis et trans -dichloroéthylène, chlorure de vinyle).

La surveillance des eaux souterraines est faite en commun avec la partie Est du site.

Le plan de gestion réalisé en 2009 conclut que :

- les quatre zones de sols polluées doivent faire l'objet de travaux d'excavation ;
- les teneurs des autres éléments dans les sols sont compatibles avec l'usage actuel ;
- les teneurs en solvants chlorés dans la nappe sont compatibles avec l'usage actuel.

Des travaux de dépollution des eaux souterraines et des sols ont été réalisés :

- des travaux d'excavation ont été entrepris en 2010 au niveau de la cuve enterrée, de la zone de stockage des déchets et de la zone d'entrée du parking ;
- traitement in situ par oxydation des eaux souterraines en 2008/2009. L'analyse des risques résiduels conclut en la compatibilité du milieu avec l'usage envisagé.

Concernant les sols, après le démantèlement du magasin, des travaux d'excavation resteront à effectuer au droit du bâtiment et au niveau du séparateur d'hydrocarbures ; ce dernier étant toujours en service aucune dépollution de la zone d'arsenic n'a été faite.

Des restrictions d'usage devront être prises sur les eaux souterraines et les sols au niveau des zones suivantes :

- fosses d'hydrocarbures à proximité du bâtiment du magasin ;
- proximité de la station de neutralisation avec des teneurs anormales en nickel ;
- entrée du parking (2 points résiduels de COHV et BTEX) ;
- présence de COHV résiduels dans la nappe.

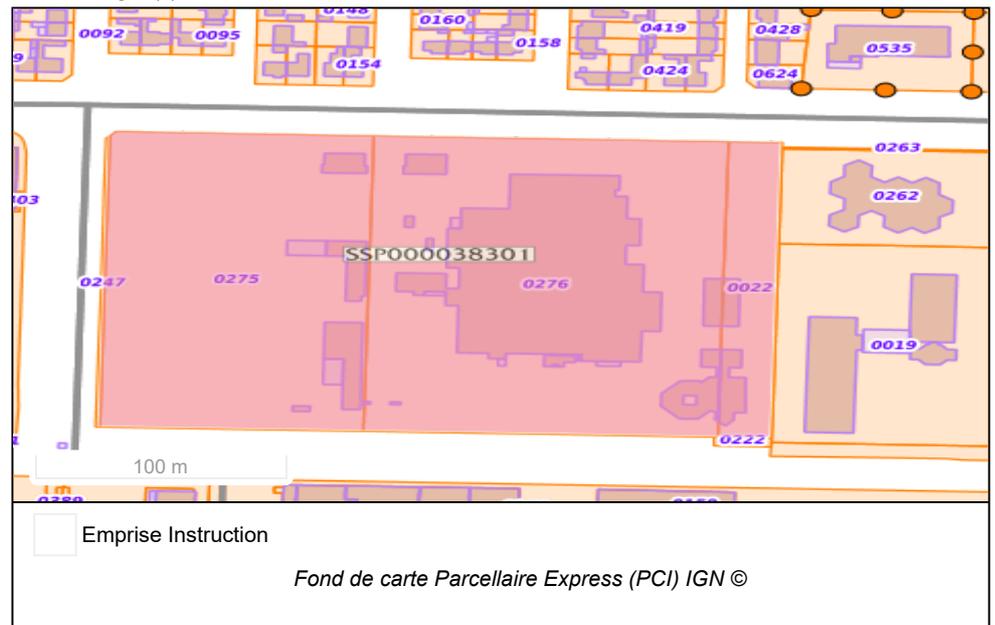
Son état technique des sols a été jugé compatible avec l'usage actuel ou projeté suite à une évaluation (IEM et / ou plan de gestion)

Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)

Non renseignée(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rennes	1	LR	0276	35
Rennes	1	LR	0275	35
Rennes	1	LR	0022	35

**Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)**

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00003830101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000038301

Ancien identifiant SIS 35SIS01001

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

35238

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

Description

La société STMicroelectronics a été autorisée à exploiter une fabrication de puces et l'assemblage de composants électriques par arrêté préfectoral du 18 avril 1997 modifié.

A partir de 2003, l'activité de production des plaques été arrêtée sur le site. En mai 2011, l'exploitant a déclaré la cessation de l'activité située sur la partie ouest du site. En 2014, l'ensemble des activités ont été arrêtées.

Historiquement (1966), le site était implanté dans une zone éloignée de toute zone d'habitation. L'établissement est aujourd'hui situé en quartier résidentiel et commercial.

#### I/ PARTIE EST DU SITE

Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux souterraines, prescrite par arrêté préfectoral du 14 juin 2005, une pollution par les solvants chlorés a été détectée en mars 2006 sur la partie Sud-Est du site. L'origine supposée de la pollution est due à des débordements au niveau d'une cuve enterrée contenant des solvants chlorés et au niveau de l'ancienne zone de stockage des produits chimiques. La cuve de solvants usagés a été vidangée, dégazée puis extraite en décembre 2006.

Un traitement physico-chimique de la nappe de surface a été réalisé à partir de 2008 puis un traitement biologique de la nappe profonde a été réalisé à partir de 2009. Les concentrations en COHV ayant évolué en 2009, le traitement de la nappe a été complété en juin 2010 par la mise en place d'une barrière hydraulique, limitant les risques de transferts de pollution au-delà des limites Est du site.

Une étude d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) a été réalisée en 2009 et met en évidence l'absence d'impacts sanitaires chez les riverains du site.

Les résultats de la surveillance des eaux de mars 2006 à octobre 2013 montrent :

\* l'absence de pollution en amont : la pollution provient du site.

\* pour le trichloroéthylène, le dichloroéthylène et le chlorure de vinyle :

- une très forte diminution des concentrations en aval du site après la mise en place de la barrière hydraulique,
- les concentrations en trichloroéthylène sont inférieures aux seuils de potabilité en 2015,
- des concentrations supérieures au seuil de potabilité pour le chlorure de vinyle,
- les concentrations varient avec le niveau de l'eau.

#### II/ PARTIE OUEST DU SITE

Le diagnostic environnemental réalisé en 2007/2008, conclut :

\* Pour les SOLS :

- faibles teneurs en métaux (nickel, plomb) ;
- présence d'hydrocarbures au niveau de la cuve enterrée de fioul ;
- présence ponctuelle de COHV et BTEX au niveau du parking sud-ouest ;
- présence d'arsenic au niveau du déshuileur ;
- une zone suspectée d'enfouissement de déchets.

\* Pour les EAUX : une zone impactée par des solvants (trichloroéthylène, cis et trans – dichloroéthylène, chlorure de vinyle).

Le plan de gestion réalisé en 2009 conclut que :

- les quatre zones de sols polluées doivent faire l'objet de travaux d'excavation ;
- les teneurs des autres éléments dans les sols sont compatibles avec l'usage actuel ;
- les teneurs en solvants chlorés dans la nappe sont compatibles avec l'usage actuel (type tertiaire semi enterré).

Des travaux de dépollution des eaux souterraines et des sols ont été réalisés :

- excavation en 2010 au niveau de la cuve enterrée, de la zone de stockage des déchets et de la zone d'entrée du parking ;
- traitement in situ par oxydation des eaux souterraines en 2008/2009. L'analyse des risques résiduels conclut en la compatibilité du milieu avec l'usage envisagé.

Concernant les sols, après le démantèlement du magasin, des travaux d'excavation resteront à effectuer au droit du bâtiment et au niveau du séparateur d'hydrocarbures ; ce dernier étant toujours en service aucune dépollution de la zone d'arsenic n'a été faite.

Des restrictions d'usage s'imposent sur les eaux souterraines et les sols au niveau des zones suivantes :

- fosses d'hydrocarbures à proximité du bâtiment du magasin ;
- proximité de la station de neutralisation avec des teneurs anormales en nickel ;
- entrée du parking (2 points résiduels de COHV et BTEX) ;
- présence de COHV résiduels dans la nappe.

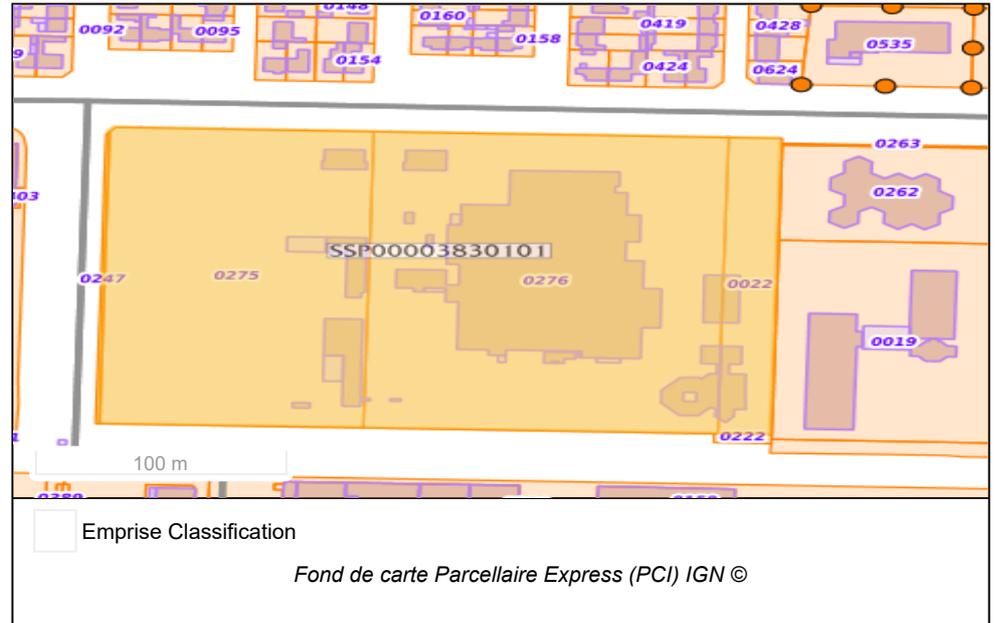
Observations: Une barrière hydraulique est toujours en place sur le site.

Son état technique des sols a été jugé compatible avec l'usage actuel ou projeté suite à une évaluation (IEM et / ou plan de gestion)

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

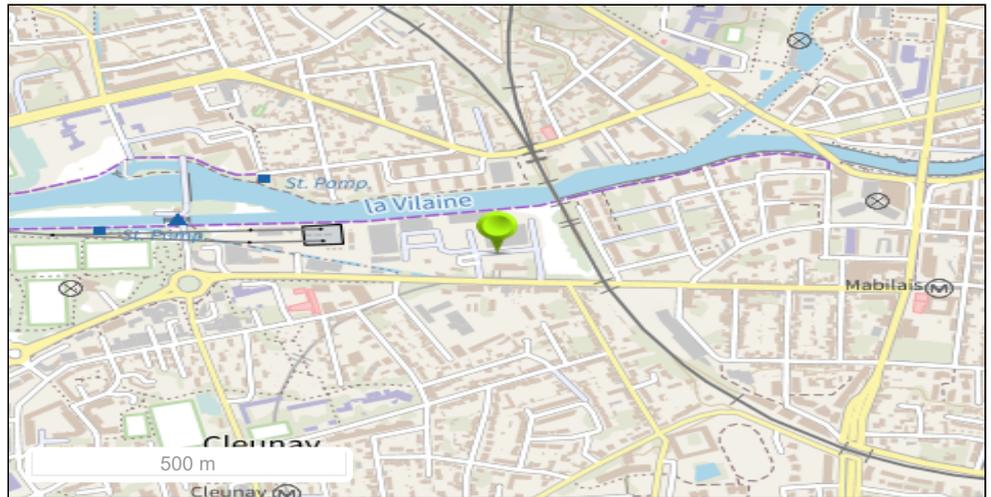
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rennes	1	LR	0019	35
Rennes	1	LR	0262	35
Rennes	1	LR	0263	35
Rennes	1	LR	0022	35
Rennes	1	LR	0247	35
Rennes	1	LR	0275	35
Rennes	1	LR	0276	35

# SSP0000389

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0000389  
Nom usuel Ancienne usine à gaz  
Code INSEE de l'établissement 35238  
Commune principale RENNES  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000038901			24/04/2022

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration SSP000038901  
Date de dernière mise à jour 24/04/2022  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) 35.0012 (BASOL)  
Environnement Le terrain a accueilli de 1884 à 1965 une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille.

Un diagnostic approfondi a été réalisé en 1994-1995 : recherches historiques et documentaires, recherche d'ouvrages enterrés, évaluation de l'impact du site sur les ressources locales en eau souterraine et superficielle, caractérisation du sol (risques de contact direct ou liés à d'éventuelles émanations gazeuses) et du sous-sol.  
-> Cet audit a montré qu'il existait quatre structures enterrées en sous-sol, ainsi que des sols souillés.

Des travaux de réhabilitation, conduits de 1996 à 2000 :  
- vidange des cuves, étanchéification des zones non étanches, traitement par venting de l'air des sols souillés par des BTEX (butène, toluène, éthylène, xylène) au droit de la halle.  
-> 1 672 tonnes de matériaux ont été éliminées lors de la neutralisation des cuves et des travaux de terrassement.  
- En 1998, la phase surnageante de la nappe a été pompée.  
-> 1.9 tonne d'eau fortement souillée par les hydrocarbures monoaromatiques a été extraite.

Un arrêté préfectoral du 29 juin 2001 prescrit le suivi des eaux souterraines.  
Le bilan des campagnes d'avril 1996 à septembre 2014 fait ressortir les points suivants :  
- le piézomètre au centre est le plus impactés par une majorité de composés (benzène, toluène, xylène totaux, aluminium, indice phénol), et présente des HAP avec dépassement ponctuel de la valeur de référence.  
- le piézomètre en aval est impacté par plusieurs composés (HAP, benzène, ammonium, phénol)  
- les 3 piézomètres en limite de site présentent des traces ponctuelles en composés (aluminium, cyanures totaux, cyanures libres, indice phénol).

## Description

Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère répartis sur l'ensemble du territoire.

La méthodologie a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site,...).

L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de cinq classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996.

Le site de l'ancienne usine à gaz de Rennes Voltaire est en classe 2 du protocole, c'est-à-dire un site dont la sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est limitée.

En raison d'un projet de réaménagement pour les besoins internes d'EDF-GDF un diagnostic approfondi a été réalisé en 1994-1995.

L'ensemble de l'étude a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, d'ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eau (souterraine et superficielle), à caractériser le sol (pour évaluer les risques de contact direct ou liés à d'éventuelles émanations gazeuses) et le sous-sol.

Cet audit a montré qu'il existait quatre structures enterrées en sous-sol, ainsi que des sols souillés.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 1996, les travaux de réhabilitation, conduits de 1996 à 2000, ont consisté en la vidange des cuves, l'étanchéification des zones non étanches et le traitement par venting de l'air des sols souillés par des BTEX (butène, toluène, éthylène, xylène) au droit de la halle.

Au total, 1 672 tonnes de matériaux ont été éliminées lors de la neutralisation des cuves et des travaux de terrassement.

Pendant ces travaux, les eaux de la nappe ont été soumises à des analyses régulières à partir de plusieurs piézomètres installés sur le site.

En 1998, la phase surnageante de la nappe a été pompée; 1.9 tonne d'eau fortement souillée par les hydrocarbures monoaromatiques a été extraite.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et conformément à l'arrêté préfectoral précité, la qualité des eaux souterraines a fait l'objet d'un suivi jusque fin 1999 basé sur un réseau de 7 piézomètres.

Les analyses réalisées ont mis en évidence la présence dans les eaux souterraines de sous-produits issus de l'activité gazière.

Les résultats ont alors traduit une diminution progressive des concentrations en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et BTEX, mais ont présenté ponctuellement des teneurs non conformes aux valeurs de référence.

Afin de pérenniser le suivi, un arrêté préfectoral du 29 juin 2001 prescrit de nouvelles mesures de suivi, avec l'objectif d'apprécier la nécessité de maintenir ou non un programme de suivi (à défaut d'une amélioration avérée et durable de la situation).

En mars 2005, une synthèse des résultats du programme de surveillance de la qualité des eaux souterraines entre 1996 et 2003 préconise la mise en place d'un suivi des eaux souterraines, portant sur les paramètres HAP, BTEX et ammonium.

Suite au rapport d'octobre 2004 relatif à la démarche de réhabilitation de la partie nord ouest du site, un arrêté préfectoral complémentaire du 24 janvier 2006 définit les objectifs et précautions à prendre pendant les travaux de réhabilitation, les opérations de surveillance de la nappe (analyses trimestrielles) et en cas de nécessité une étude détaillée des risques (si mise en évidence de substances non visées dans l'étude semi-générique de GDF).

Des campagnes de prélèvements complémentaires ont été réalisées en 2005 et 2006 puis en 2008, 2009.

La synthèse de ces résultats montrent :

- globalement des concentrations inférieures aux limites de quantification pour les HAP en aval du site,
- des concentrations inférieures ou proches des limites de quantification pour les BTEX en aval du site,
- des concentrations en général inférieures aux limites de quantification pour les cyanures libres,
- des concentrations inférieures des limites de quantification pour l'ammonium en aval du site,
- des concentrations en général inférieures aux limites de quantification pour l'indice phénol en aval du site,
- que la Vilaine alimente la nappe alluviale.

A l'issue de ce bilan, il est recommandé de maintenir la surveillance de la qualité des eaux souterraines à fréquence semestrielle.

Le bilan des campagnes d'avril 1996 à septembre 2017 fait ressortir les points suivants :

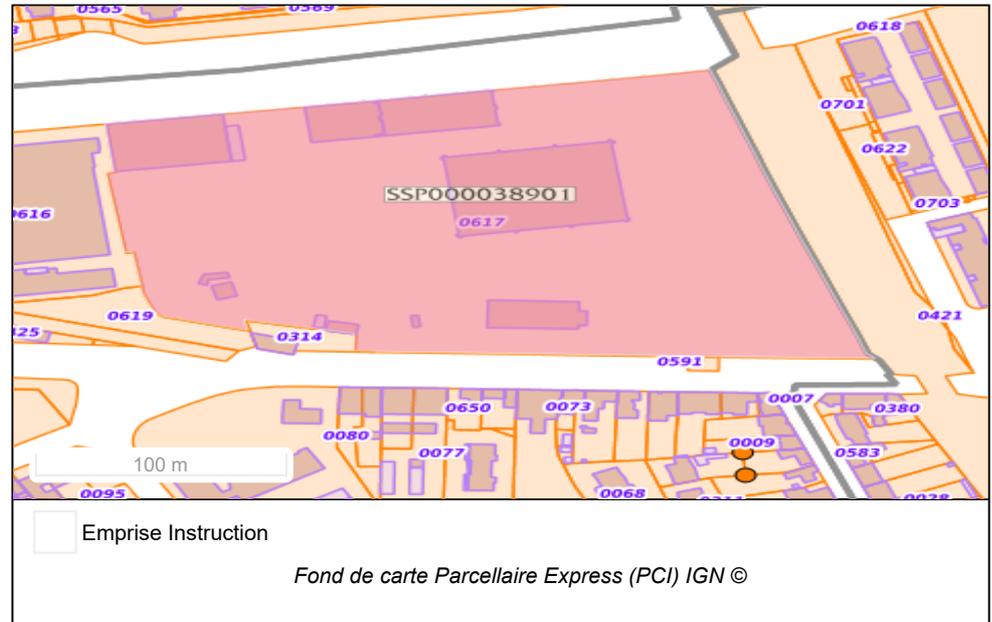
- le piézomètre au centre (Pz 12) est le plus impacté par une majorité de composés :
  - \* teneurs élevées en benzène (tendance à la hausse), en toluène et en xylène totaux,
  - \* teneur en aluminium supérieure à la valeur de référence, tendance initiale à la hausse puis à la baisse depuis mai 2009,
  - \* teneur en indice phénol supérieure à la valeur de référence et tendance à la hausse,
  - \* présence des HAP avec dépassement ponctuel de la valeur de référence + forte odeur en HAP.
- le piézomètre Pz9 en aval est impacté par plusieurs composés :
  - \* présence de goudron,
  - \* fortes teneurs en HAP et dépassement de la valeur de référence depuis octobre 2010,
  - \* teneurs significatives en benzène,
  - \* teneurs en ammonium et phénol dépassant régulièrement les valeurs de référence.
- les 3 piézomètres en limite de site présentent des traces ponctuelles en composés :
  - \* teneurs en aluminium supérieures à la valeur de référence pour Pz15,

- \* faible teneurs (stables) en cyanures totaux (un pic en 2013),
- \* traces en cyanures libres depuis octobre 2008, avec une légère augmentation en amont (un pic en 2012),
- \* teneurs en HAP inférieure à la limite de quantification depuis 2010,
- \* teneurs non significatives en BTEX,
- \* traces en indice phénol (un pic en 2006).

En 2020 - 2021, les campagnes de surveillance des eaux souterraines et de la qualité de la nappe mettent en évidence des dépassements répétés des valeurs seuils définis dans l'arrêté préfectoral complémentaire du 24 juillet 1996 pour les paramètres : HAP, indice phénol, ammonium. Un courrier a été envoyé le 2 mars 2022 demandant à la société ENGIE la transmission d'un bilan de la surveillance de la qualité des eaux souterraines depuis la mise en place de cette dernière, une analyse critique des dépassements accompagnée, au regard des enjeux identifiés, d'un plan d'actions.

Polluant(s) identifié(s)  
 Action(s) instruite(s)  
 Document(s) associé(s)  
 Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)  
 Non renseignée(s)  
 Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
RENNES		DM	0617	35

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00003890101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000038901

Ancien identifiant SIS 35SIS01174

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 35238

Date de dernière mise à jour 02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Le terrain a accueilli de 1884 à 1965 une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille.

Un diagnostic approfondi a été réalisé en 1994-1995 : recherches historiques et documentaires, recherche d'ouvrages enterrés, évaluation de l'impact du site sur les ressources locales en eau souterraine et superficielle, caractérisation du sol (risques de contact direct ou liés à d'éventuelles émanations gazeuses) et du sous-sol.  
 -> Cet audit a montré qu'il existait quatre structures enterrées en sous-sol, ainsi que des sols souillés.

Des travaux de réhabilitation, conduits de 1996 à 2000 :

- vidange des cuves, étanchéification des zones non étanches, traitement par venting de l'air des sols souillés par des BTEX (butène, toluène, éthylène, xylène) au droit de la halle.

-> 1 672 tonnes de matériaux ont été éliminées lors de la neutralisation des cuves et des travaux de terrassement.

- En 1998, la phase surnageante de la nappe a été pompée.

-> 1.9 tonne d'eau fortement souillée par les hydrocarbures monoaromatiques a été extraite.

Un arrêté préfectoral du 29 juin 2001 prescrit le suivi des eaux souterraines.

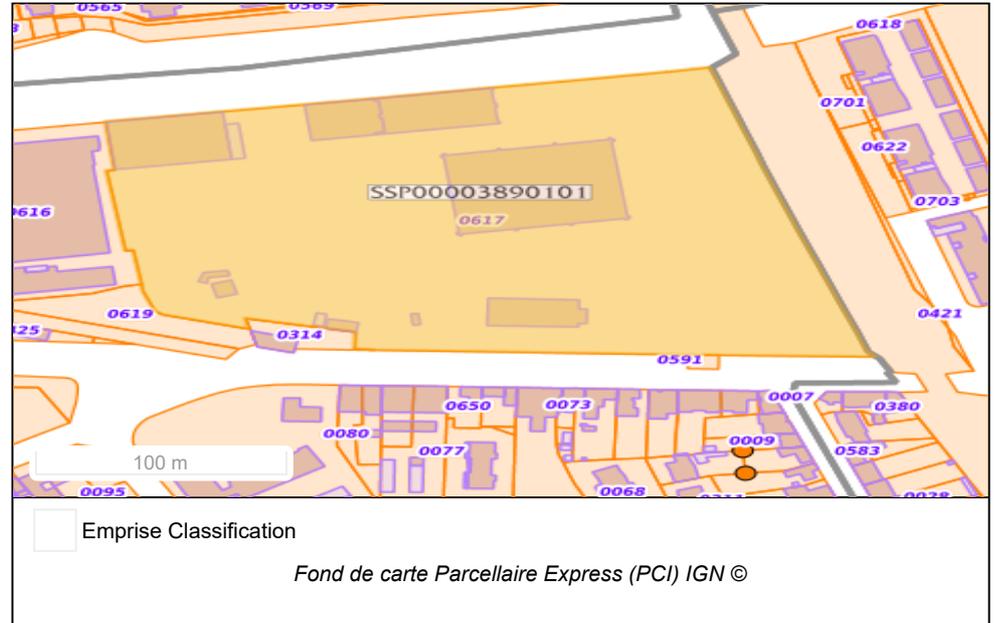
Le bilan des campagnes d'avril 1996 à septembre 2014 fait ressortir les points suivants :

- le piézomètre au centre est le plus impactés par une majorité de composés (benzène, toluène, xylène totaux, aluminium, indice phénol), et présente des HAP avec dépassement ponctuel de la valeur de référence.
- le piézomètre en aval est impacté par plusieurs composés (HAP, benzène, ammonium, phénol)
- les 3 piézomètres en limite de site présentent des traces ponctuelles en composés (aluminium, cyanures totaux, cyanures libres, indice phénol).

En 2020 - 2021, les campagnes de surveillance des eaux souterraines et de la qualité de la nappe mettent en évidence des dépassements répétés des valeurs seuils définis dans l'arrêté préfectoral complémentaire du 24 juillet 1996 pour les paramètres : HAP, indice phénol, ammonium. Un courrier a été envoyé le 2 mars 2022 demandant à la société ENGIE la transmission d'un bilan de la surveillance de la qualité des eaux souterraines depuis la mise en place de cette dernière, une analyse critique des dépassements accompagnée, au regard des enjeux identifiés, d'un plan d'actions.

Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

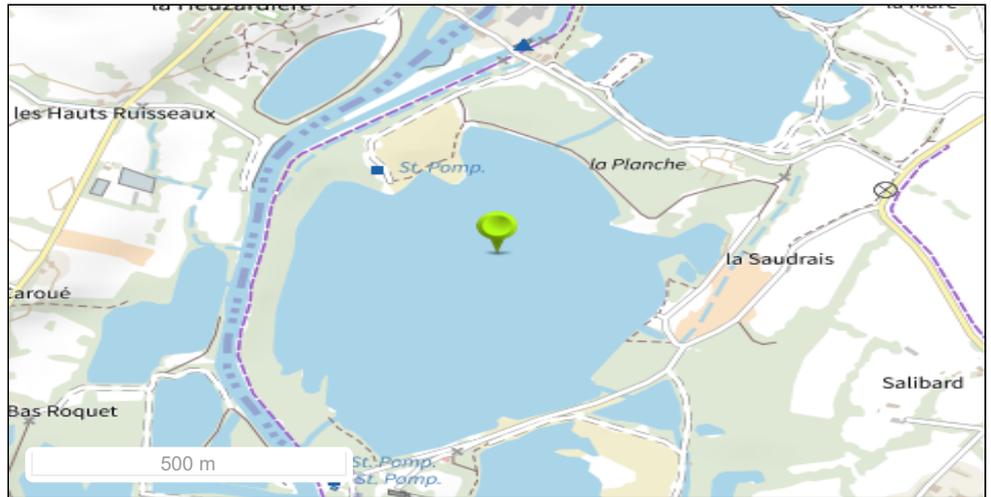
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
RENNES		DM	0617	35

# SSP0000784

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0000784  
Nom usuel Ancien dépôt - boue de dragage  
Code INSEE de l'établissement 35238  
Commune principale RENNES  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
Environnement La site a fait l'objet d'un dépôt de boues de dragage, éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques de 1976 à 1987.  
Observations: Une partie de l'étang d'Apigné  
Description Non renseignée  
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)  
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)  
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)  
Carte(s) et plan(s)

<input type="checkbox"/> Emprise Instruction <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
--

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00007840101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000078401

Ancien identifiant SIS 35SIS02504

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

35238

Date de dernière mise à jour

05/04/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

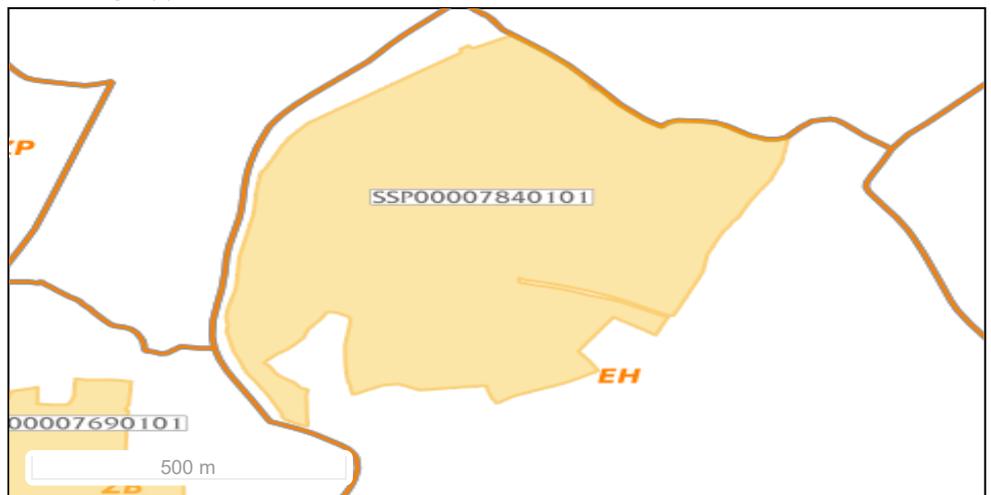
Description

La site a fait l'objet d'un dépôt de boues de dragage, éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques de 1976 à 1987.  
 Observations: Une partie de l'étang d'Apigné

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Classification <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
---

Parcelle(s) concernée(s)

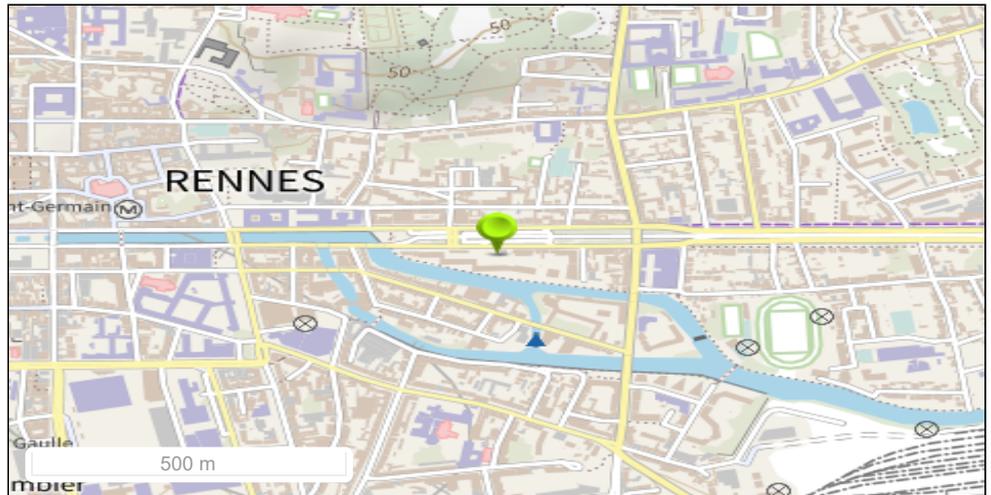
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rennes	1	EH	0252	35
RENNES		EH	0253	35

# SSP0001778

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0001778  
Nom usuel Ancienne station service  
Code INSEE de l'établissement 35238  
Commune principale RENNES  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration Non renseigné  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
Environnement

Le site correspond à une ancienne station-service qui a débuté son activité au début des années 1990.

Plusieurs sociétés se sont succédées dans l'exploitation de la station service. La cessation d'activité a eu lieu en 2002. Dans la cadre de cette cessation, les infrastructures pétrolières ont été démantelées (la cuve d'huiles usagées 2006) excepté le radier. Un diagnostic environnemental a été réalisé à l'issue du démantèlement des installations. Il met en évidence une pollution des sols et de la nappe.

En 2003-2004, des travaux de dépollution ont été réalisés (excepté les sols sous le radier) et la nappe surveillée. L'état résiduel des sols sur l'ensemble du site (excepté sous le radier) est conforme aux seuils de dépollution.

La cessation d'activité a été actée par un courrier du préfet du 29 avril 2005.

Des investigations complémentaires (air ambiant, sol, gaz du sol, nappe) ont été réalisées par l'exploitant en 2006-2008 puis en 2010-2011 et la dalle du bâtiment a été nettoyée. Une analyse des risques résiduels (ARR) a été faite en 2006-2008,

Les conclusions de l'évaluation des risques résiduels recommande:

- pour le réseau d'eau potable, si le bâtiment est réutilisé, de vérifier la qualité de l'eau du réseau d'eau potable par des analyses. Si de nouvelles constructions sont envisagées, imposer d'isoler les

canalisations d'amenée d'eau potable des sols en place;  
 - d'interdire l'usage de l'eau souterraine au droit du site,  
 - d'assurer la protection des travailleurs en cas de contact avec les sols résiduels lors de travaux,  
 - d'assurer la gestion des terres excavées en fonction de leur qualité et leurs caractéristiques organoleptiques et leur élimination selon la réglementation en vigueur.

Des restriction d'usage ont été proposées :

- Usages autorisés : les occupations et utilisations du sol à usage commercial, industriel et tertiaire.

- Limitation au droit de construction :

\* Sont interdites, les constructions à usage d'habitat collectif, individuel ou assimilé, les crèches et les écoles.

\* Sont autorisés, les constructions destinés au développement d'activités industrielles, commerciales et tertiaires non résidentielles et les ouvrages destinés au fonctionnement et à l'aménagement des activités autorisées.

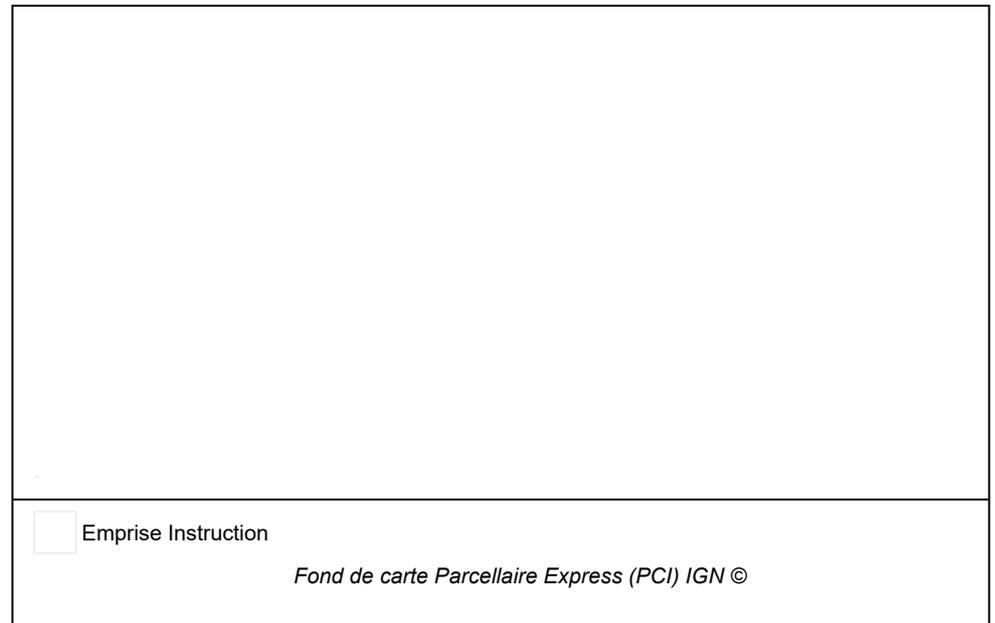
-> l'interdiction d'usage d'habitation ne concerne que l'emprise de l'ancienne station service situé dans l'angle Nord Est de la parcelle .

- Utilisation des sols et du sous-sol:

\* Sont interdites, les plantations et pratiques culturales destinées à la consommation humaine. Les affouillements et creusements de toutes sortes, à l'exception de ceux nécessaires à la viabilisation et à la réalisation des constructions et aménagement autorisés dès lors qu'ils sont conformes aux prescriptions particulières liées au site. Le creusement de puits, forages et captages d'eau dans la nappe d'alluvions.

Description  
 Polluant(s) identifié(s)  
 Action(s) instruite(s)  
 Document(s) associé(s)  
 Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
 Non renseigné(s)  
 Non renseignée(s)  
 Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00017780101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000177801

Ancien identifiant SIS 35SIS03762

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 35238

Date de dernière mise à jour 02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Le site correspond à une ancienne station-service qui a débuté son activité au début des années 1990.

La zone polluée ne concerne que le périmètre de l'ancienne station service et pas l'ensemble de la parcelle BP 210.

Plusieurs sociétés se sont succédées dans l'exploitation de la station service. La cessation d'activité a eu lieu en 2002. Dans la cadre de cette cessation, les infrastructures pétrolières ont été démantelées (la cuve d'huiles usagées 2006) excepté le radier.

Un diagnostic environnemental a été réalisé à l'issue du démantèlement des installations. Il met en évidence une pollution des sols et de la nappe.

En 2003-2004, des travaux de dépollution ont été réalisés (excepté les sols sous le radier) et la nappe surveillée. L'état résiduel des sols sur l'ensemble du site (excepté sous le radier) est conforme aux seuils de dépollution.

La cessation d'activité a été actée par un courrier du préfet du 29 avril 2005.

Des investigations complémentaires (air ambiant, sol, gaz du sol, nappe) ont été réalisées par l'exploitant en 2006-2008 puis en 2010-2011 et la dalle du bâtiment a été nettoyée. Une analyse des risques résiduels (ARR) a été faite en 2006-2008,

Les conclusions de l'évaluation des risques résiduels recommande:

- pour le réseau d'eau potable, si le bâtiment est réutilisé, de vérifier la qualité de l'eau du réseau d'eau potable par des analyses. Si de nouvelles constructions sont envisagées, imposer d'isoler les canalisations d'amenée d'eau potable des sols en place;
- d'interdire l'usage de l'eau souterraine au droit du site,
- d'assurer la protection des travailleurs en cas de contact avec les sols résiduels lors de travaux,
- d'assurer la gestion des terres excavées en fonction de leur qualité et leurs caractéristiques organoleptiques et leur élimination selon la réglementation en vigueur.

Des restriction d'usage ont été proposées :

- Usages autorisés : les occupations et utilisations du sol à usage commercial, industriel et tertiaire.

- Limitation au droit de construction :

\* Sont interdites, les constructions à usage d'habitat collectif, individuel ou assimilé, les crèches et les écoles.

\* Sont autorisés, les constructions destinés au développement d'activités industrielles, commerciales et tertiaires non résidentielles et les ouvrages destinés au fonctionnement et à l'aménagement des activités autorisées.

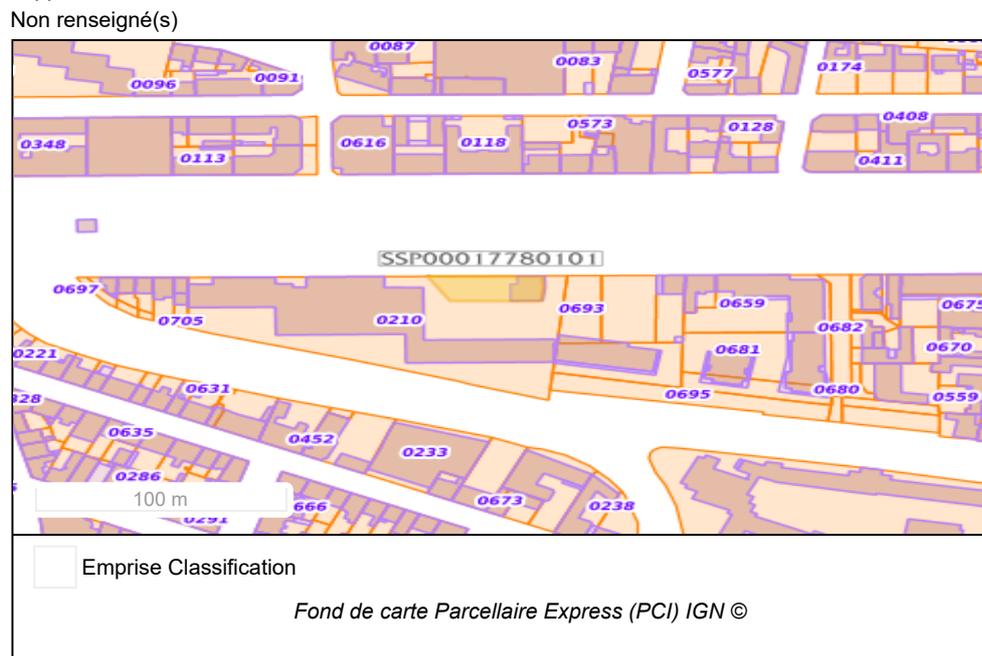
-> l'interdiction d'usage d'habitation ne concerne que l'emprise de l'ancienne station service situé dans l'angle Nord Est de la parcelle

- Utilisation des sols et du sous-sol:

\* Sont interdites, les plantations et pratiques culturales destinées à la consommation humaine. Les affouillements et creusements de toutes sortes, à l'exception de ceux nécessaires à la viabilisation et à la réalisation des constructions et aménagement autorisés dès lors qu'ils sont conformes aux prescriptions particulières liées au site. Le creusement de puits, forages et captages d'eau dans la nappe d'alluvions.

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

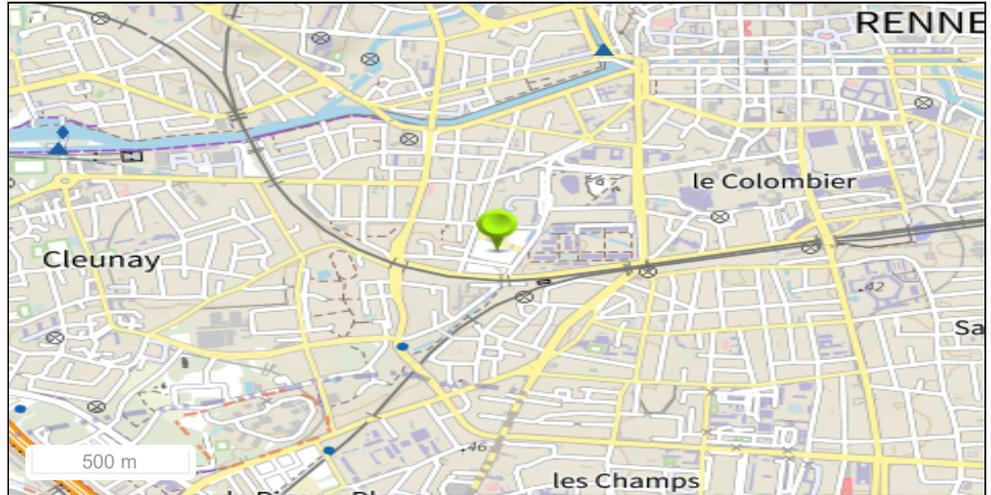


Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rennes	1	BP	0210	35

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0006904  
 Nom usuel Ancien établissement du matériel  
 Code INSEE de l'établissement 35238  
 Commune principale RENNES  
 Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
 Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
 Code INSEE Non renseigné  
 Date de dernière mise à jour Non renseignée  
 Nom Usuel Non renseigné  
 Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
 Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
 Environnement

Le site présente un bâtiment de type logements collectifs. Ce terrain disposait notamment de 2 stations de distribution de carburant situées à l'Est de la parcelle. L'activité a été arrêtée en 1995. Des travaux de démantèlement ont été réalisés en 2002.

Deux études des sols ont été réalisées en 2014 dans le cadre de la cession du site. Elles ont montré un impact des sols en hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et polychlorobiphényles (PCB) ainsi que des teneurs significatives en métaux lourds (arsenic, plomb, cadmium et nickel) dans les remblais présents sur site. La présence de teneurs significatives en hydrocarbures totaux est également localisée au Sud-Ouest et Nord-Est du site.

Concernant la qualité de l'air du sol, les teneurs en hydrocarbures sont faibles. Les eaux souterraines en aval localisées au nord-Ouest du site contiennent des teneurs significatives en benzène et en trichloréthylène ainsi que des traces en hydrocarbures aromatique monocycliques (BTEX). La nappe est polluée en métaux lourds (arsenic, plomb, cadmium et nickel) à l'exception du nord-est de la zone.

En 2020, dans le cadre de l'aménagement du site pour la construction de 6 programmes immobiliers des travaux ont été mis en œuvre sur la parcelle DH 503 afin de purger les spots de pollution les plus concentrées en hydrocarbures et d'éliminer l'amiante découverte dans les sols lors des études préalables. Les sols, restant en place au droit du site, présentent désormais des contaminations résiduelles diffuses dans les remblais, notamment en métaux lourds et hydrocarbures (HCT et HAP), à des teneurs légères peu significatives.

Compte tenu du contexte des restrictions d'usages de type Restriction d'Usage entre les Parties sont mises en places :

-les couvertures existantes devront être maintenues en état (ou reconstituées en cas de travaux

affectant leur intégrité) afin d'éviter le contact direct avec les sols impactés, sauf réalisation préalable d'études et/ou de mesures garantissant l'absence de risque de remobilisation de polluants et de risque pour la santé et l'environnement.

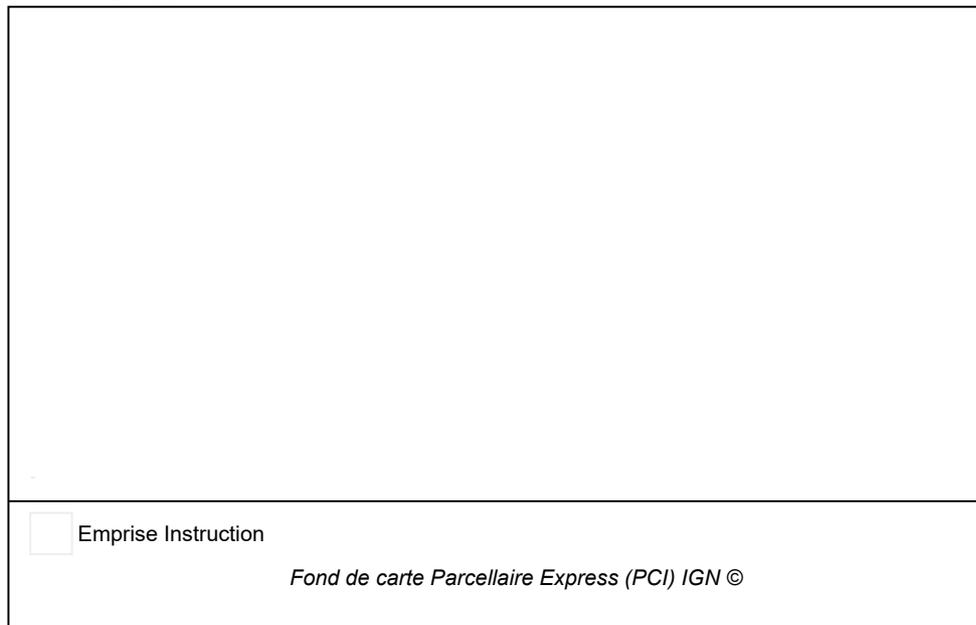
-tous travaux entrepris affectant le sol ou le sous-sol, notamment d'affouillement ou d'excavation de terres ou matériaux enterrés, devront faire l'objet, aux frais et sous la responsabilité de la personne à l'origine de ces travaux, de mesures de gestion adaptées et conformes à la réglementation applicable. Toute mesure de sécurité adaptée devra être prise au regard de la nature des substances présentes dans le sol et le sous-sol, conformément à la législation et à la réglementation applicable pour éviter tout risque pour salariés du chantier et les riverains lors de ces opérations ; ces travaux ne devront pas avoir pour effet de remobiliser, solubiliser, ou faire migrer les polluants notamment vers les eaux de surface et les eaux souterraines ou dans l'air.

-les eaux de la nappe ne devront pas être utilisées pour quel qu'usage que ce soit ;

-les jardins potagers et les arbres fruitiers sont proscrits.

Description  
Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00069040101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000690401

Ancien identifiant SIS 35SIS11529

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 35238

Date de dernière mise à jour 30/01/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Le site présente un bâtiment de type logements collectifs. Ce terrain disposait notamment de 2 stations de distribution de carburant situées à l'Est de la parcelle. L'activité a été arrêtée en 1995. Des travaux de démantèlement ont été réalisés en 2002.

Deux études des sols ont été réalisées en 2014 dans le cadre de la cession du site. Elles ont montré un impact des sols en hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et polychlorobiphényles (PCB) ainsi que des teneurs significatives en métaux lourds (arsenic, plomb, cadmium et nickel) dans les remblais présents sur site. La présence de teneurs significatives en hydrocarbures totaux est également localisée au Sud-Ouest et Nord-Est du site.

Concernant la qualité de l'air du sol, les teneurs en hydrocarbures sont faibles. Les eaux souterraines en aval localisées au nord-Ouest du site contiennent des teneurs significatives en benzène et en trichloréthylène ainsi que des traces en hydrocarbures aromatique monocycliques (BTEX). La nappe est polluée en métaux lourds (arsenic, plomb, cadmium et nickel) à l'exception du nord-est de la zone.

En 2020, dans le cadre de l'aménagement du site pour la construction de 6 programmes immobiliers des travaux ont été mis en œuvre sur la parcelle DH 503 afin de purger les spots de pollution les plus concentrées en hydrocarbures et d'éliminer l'amiante découverte dans les sols lors des études préalables. Les sols, restant en place au droit du site, présentent désormais des contaminations résiduelles diffuses dans les remblais, notamment en métaux lourds et hydrocarbures (HCT et HAP), a des teneurs légères peu significatives.

Compte tenu du contexte des restrictions d'usages de type Restriction d'Usage entre les Parties sont

mises en places :

-les couvertures existantes devront être maintenues en état (ou reconstituées en cas de travaux affectant leur intégrité) afin d'éviter le contact direct avec les sols impactés, sauf réalisation préalable d'études et/ou de mesures garantissant l'absence de risque de remobilisation de polluants et de risque pour la santé et l'environnement.

-tous travaux entrepris affectant le sol ou le sous-sol, notamment d'affouillement ou d'excavation de terres ou matériaux enterrés, devront faire l'objet, aux frais et sous la responsabilité de la personne à l'origine de ces travaux, de mesures de gestion adaptées et conformes à la réglementation applicable. Toute mesure de sécurité adaptée devra être prise au regard de la nature des substances présentes dans le sol et le sous-sol, conformément à la législation et à la réglementation applicable pour éviter tout risque pour salariés du chantier et les riverains lors de ces opérations ; ces travaux ne devront pas avoir pour effet de remobiliser, solubiliser, ou faire migrer les polluants notamment vers les eaux de surface et les eaux souterraines ou dans l'air.

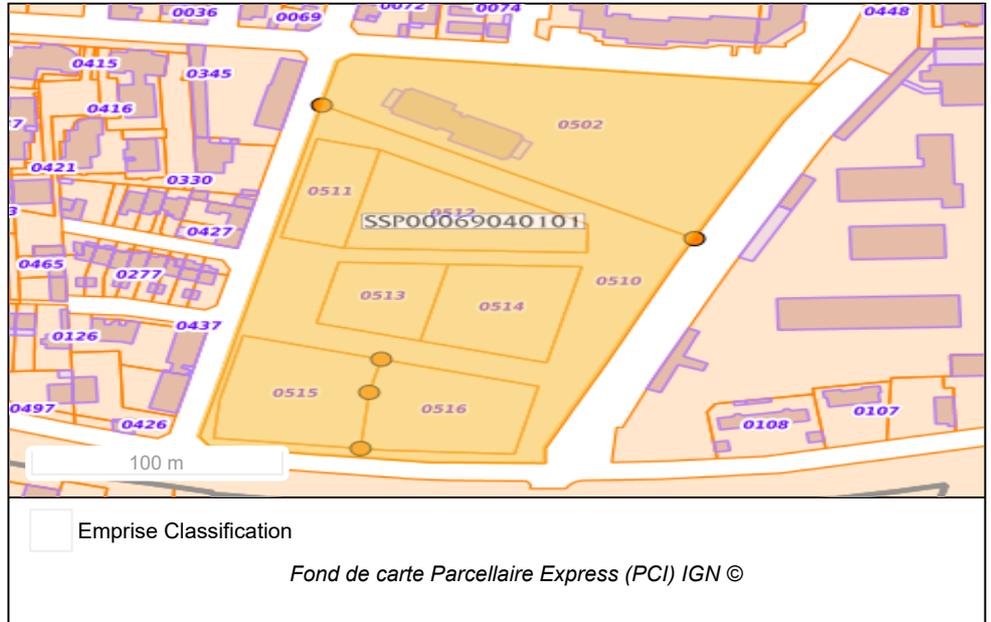
-les eaux de la nappe ne devront pas être utilisées pour quel qu'usage que ce soit ;

-les jardins potagers et les arbres fruitiers sont proscrits.

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
RENNES		DH	0502	35
RENNES		DH	0503	35

## Identification

Identifiant	35SIS02506
Nom usuel	Ancienne décharge du Pont Hazard
Adresse	Pont Hazard
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	SAINT GILLES - 35275
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les déchets inertes et les ordures ménagères.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504656	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504656">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504656</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	340600.0 , 6795160.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6131 m <sup>2</sup>
Perimètre total	417 m

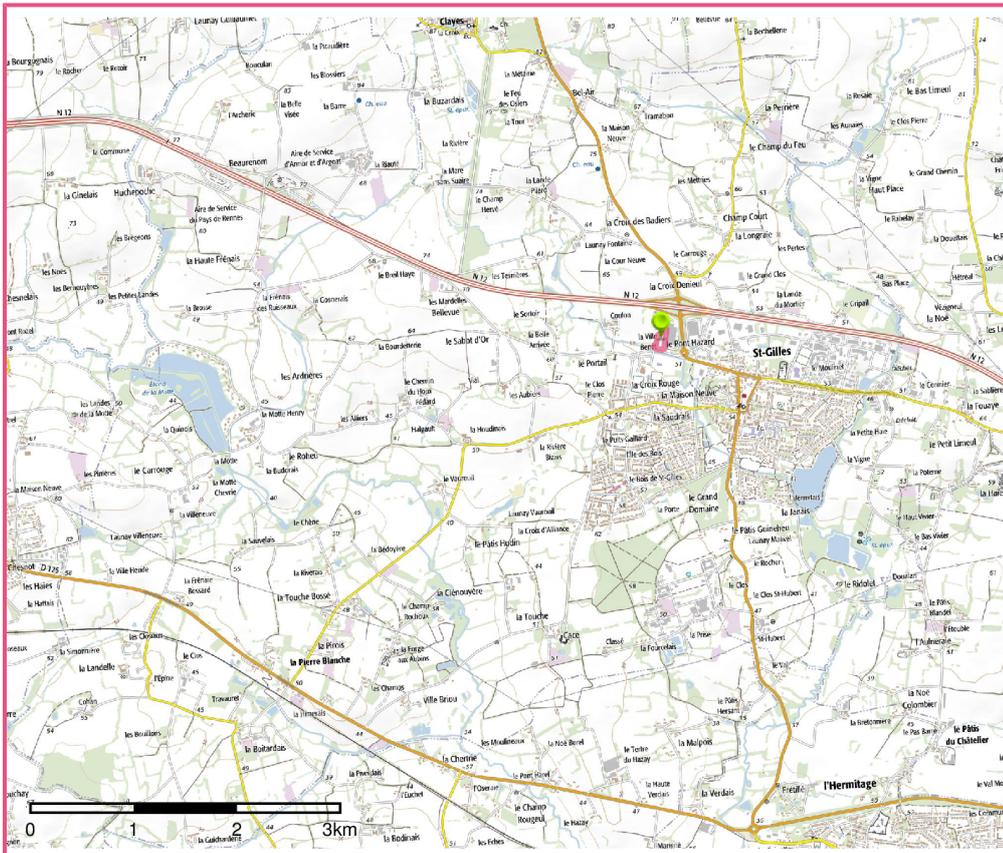
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT GILLES	0B	963	05/01/2017

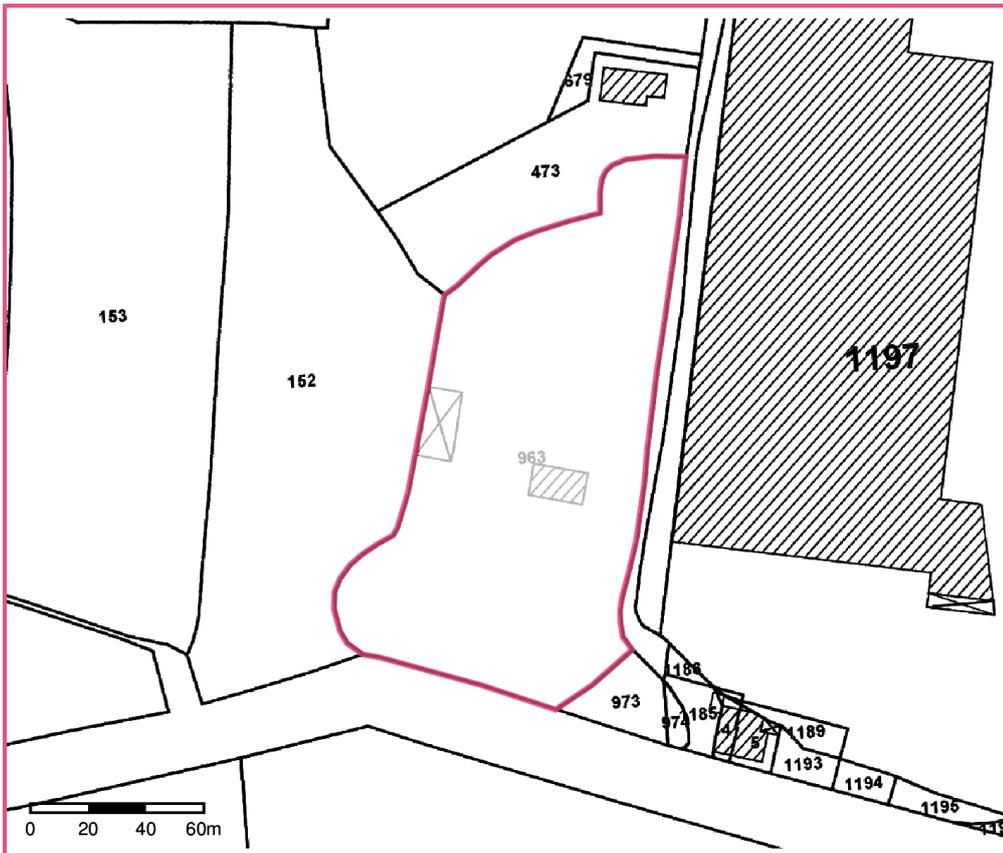
## Documents

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02506



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02506

## Identification

Identifiant	35SIS02507
Nom usuel	Ancienne décharge de Mille Club
Adresse	Launay Roumoulin
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	SAINT GREGOIRE - 35278
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.  Les dépôts ont débuté dans les années 1960.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3508004	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3508004">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3508004</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	349958.0 , 6796103.0 (Lambert 93)
Superficie totale	39241 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1243 m

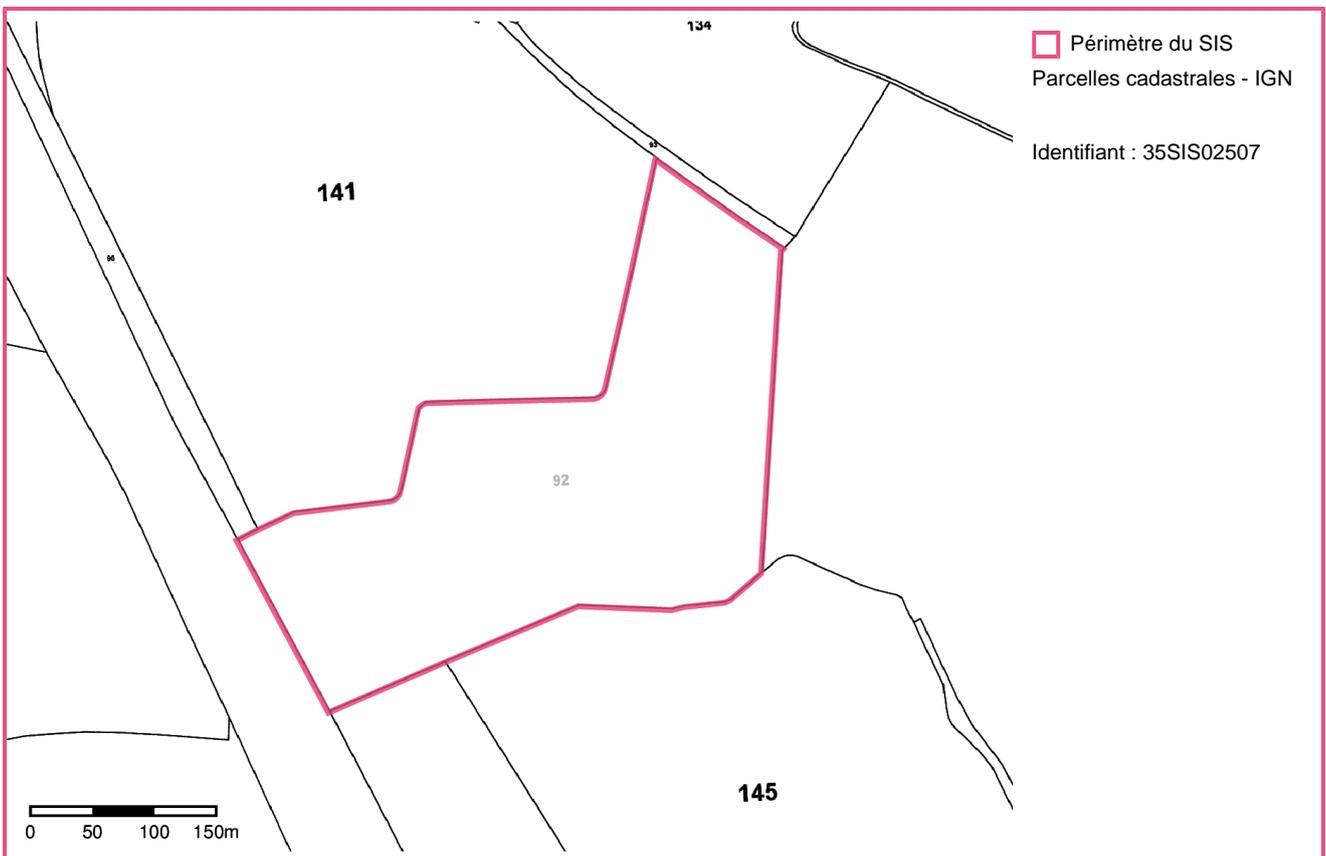
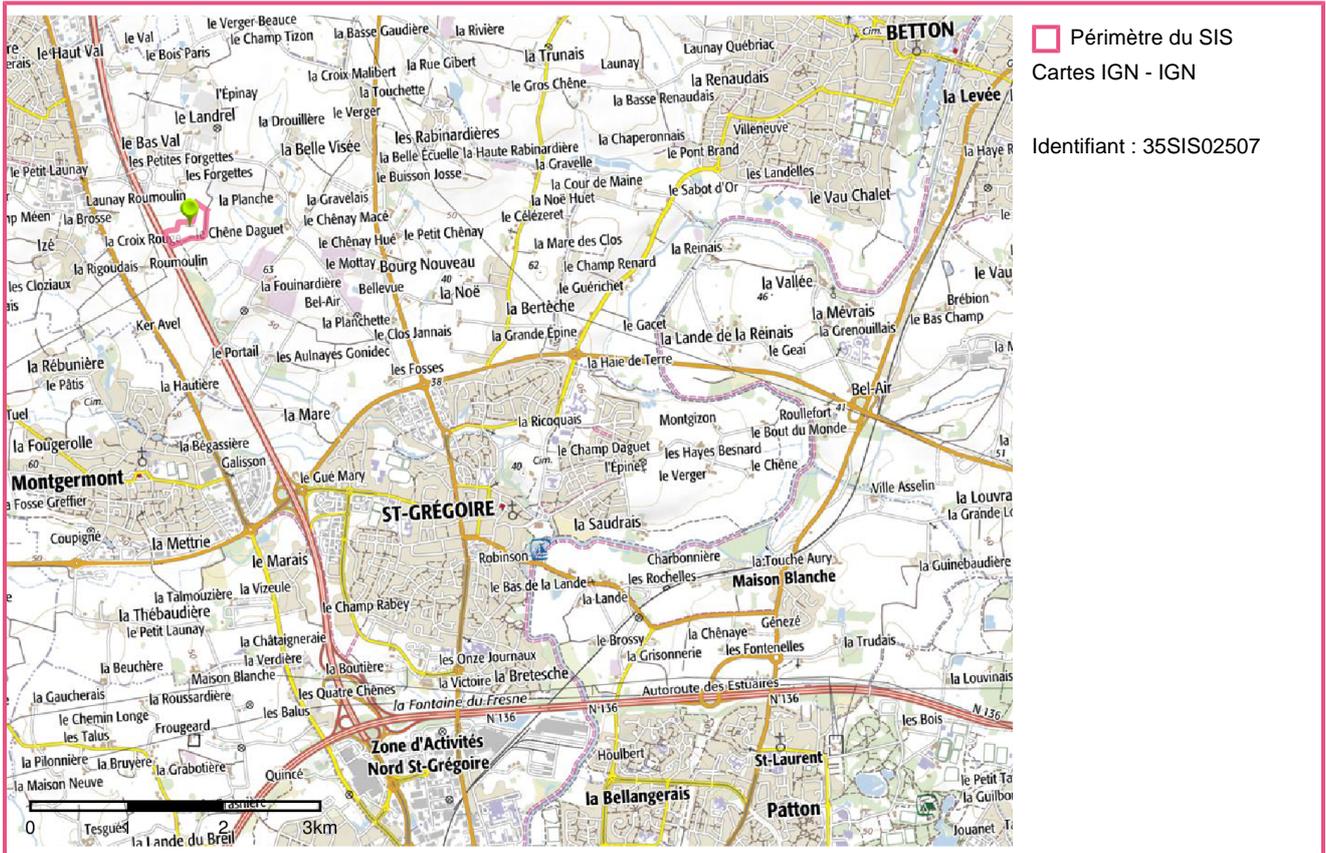
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT GREGOIRE	AI	92	22/05/2018

## Documents

# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS08245
Nom usuel	Ancienne décharge de Mongison
Adresse	Mongison
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	SAINT GREGOIRE - 35278
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets en provenance d'une usine de fabrication d'amiante-ciment.  Le site est actuellement en friche.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Autre organisme (à préciser)	Base ou inventaire non précisé	Mairie	

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	353463.0 , 6794337.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6607 m <sup>2</sup>
Perimètre total	393 m

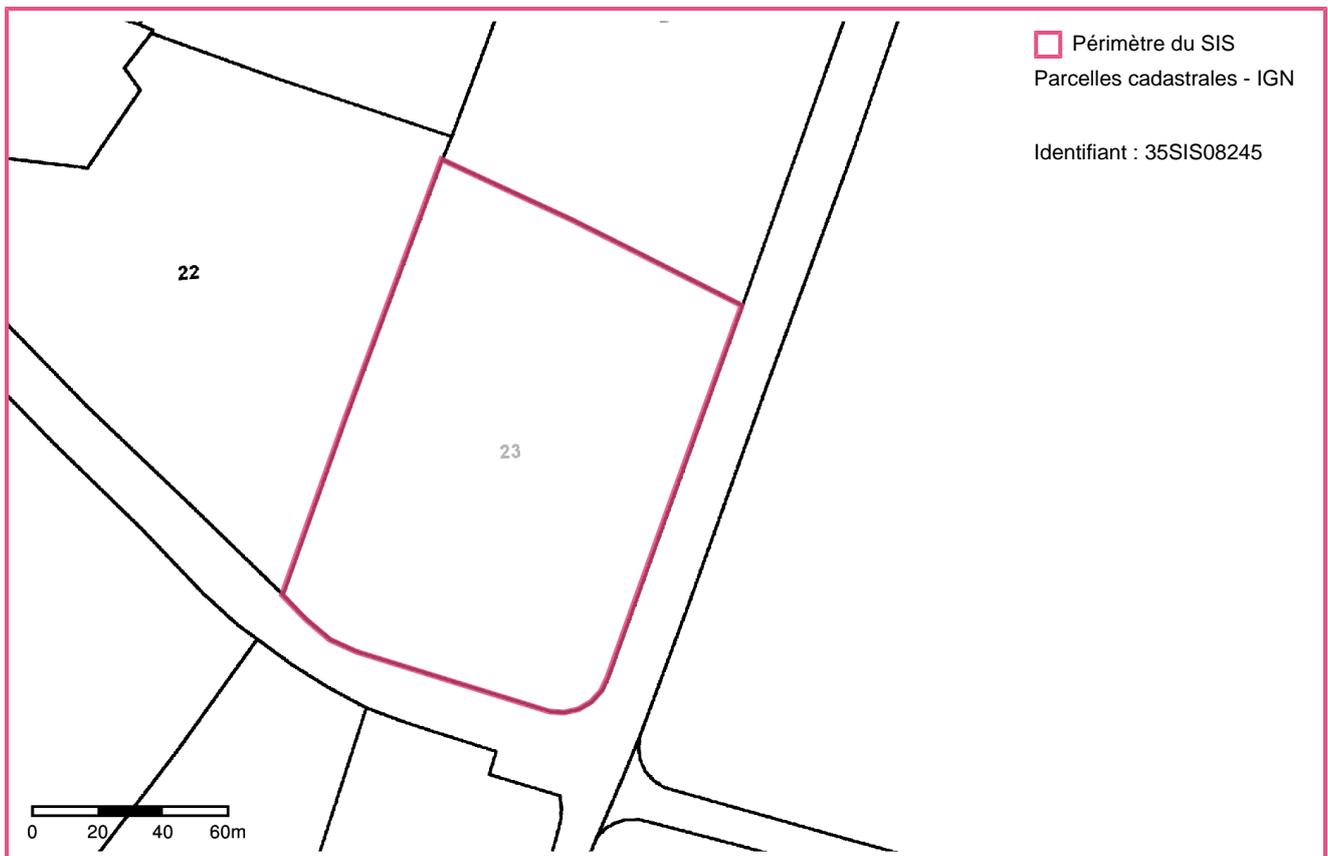
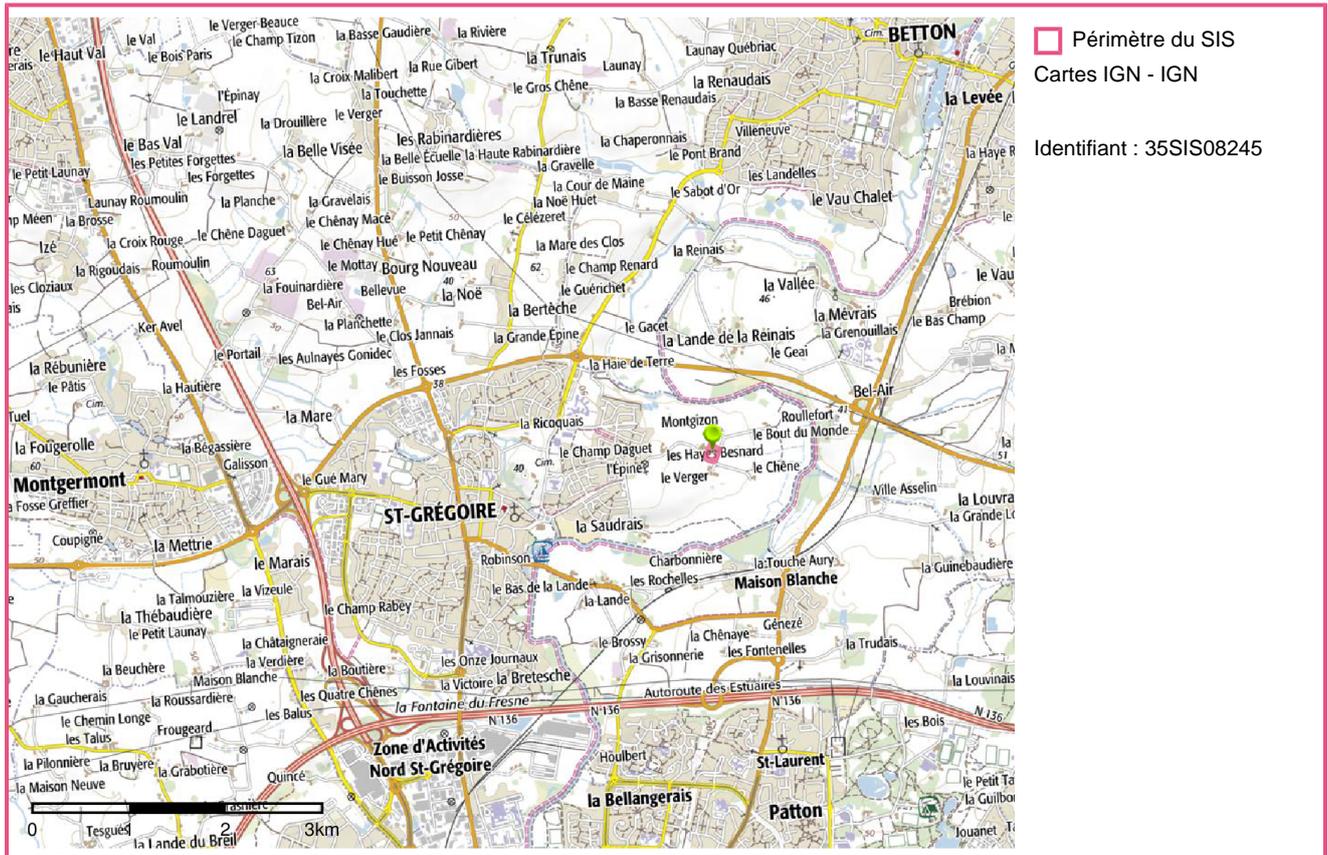
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT GREGOIRE	BE	23	10/12/2018

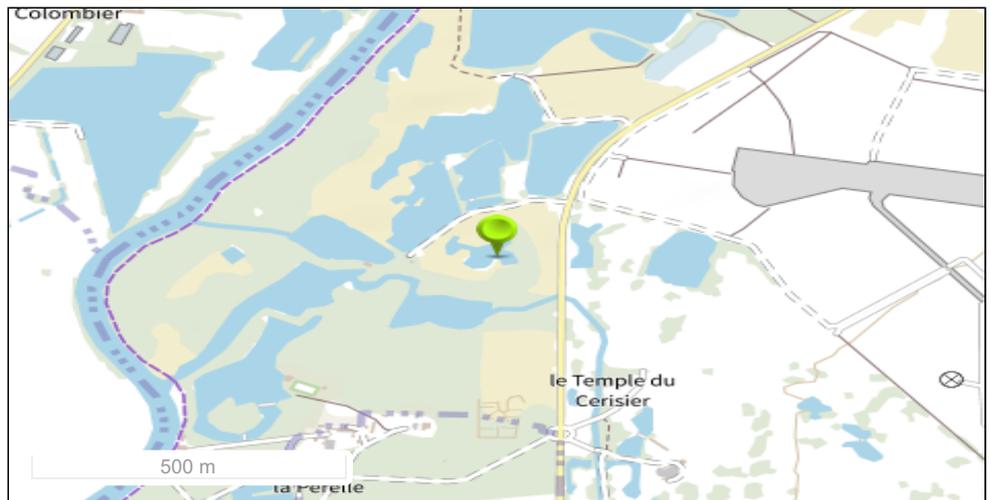
## Documents

# Cartographie



### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement : SSP0000788  
 Nom usuel : Anciennes décharge du Bas Camp  
 Code INSEE de l'établissement : 35281  
 Commune principale : SAINT JACQUES DE LA LANDE  
 Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration : 1  
 Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

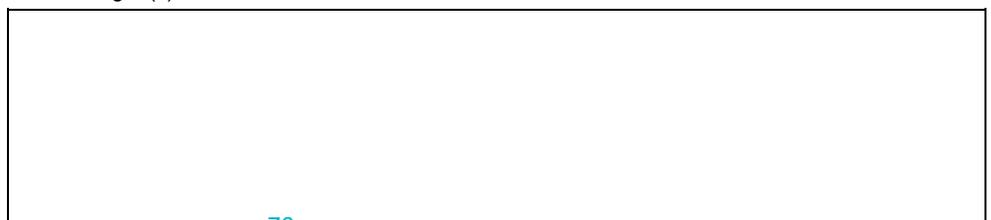
Identifiant de l'information de l'administration : Non renseigné  
 Code INSEE : Non renseigné  
 Date de dernière mise à jour : Non renseignée  
 Nom Usuel : Non renseigné  
 Autre(s) identifiant(s) : Non renseignés  
 Code INSEE de l'information de l'administration : Non renseigné  
 Environnement

Le site correspond à une ancienne carrière qui a été comblée par divers déchets : encombrants, gravats, déchets industriels banals (D.I.B.), déchets verts et déchets toxiques et peintures (bassin de décantation pour les eaux souillées).

Le dépôt a eu lieu de 1961 à 1986-1987. Il recouvre une superficie de 4000m<sup>2</sup> sur une hauteur moyenne d'environ 5-6 mètres.

Le site est actuellement à l'état de friche.

Description : Non renseignée  
 Polluant(s) identifié(s) : Non renseigné(s)  
 Action(s) instruite(s) : Non renseignée(s)  
 Document(s) associé(s) : Non renseigné(s)  
 Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Instruction <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
--

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00007880101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000078801

Ancien identifiant SIS 35SIS02508

Type d'obligation réglementaire

<b>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</b>	<b>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</b>
X	

Code INSEE 35281

Date de dernière mise à jour 02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Le site correspond à une ancienne carrière qui a été comblée par divers déchets : encombrants, gravats, déchets industriels banals (D.I.B.), déchets verts et déchets toxiques et peintures (bassin de décantation pour les eaux souillées).

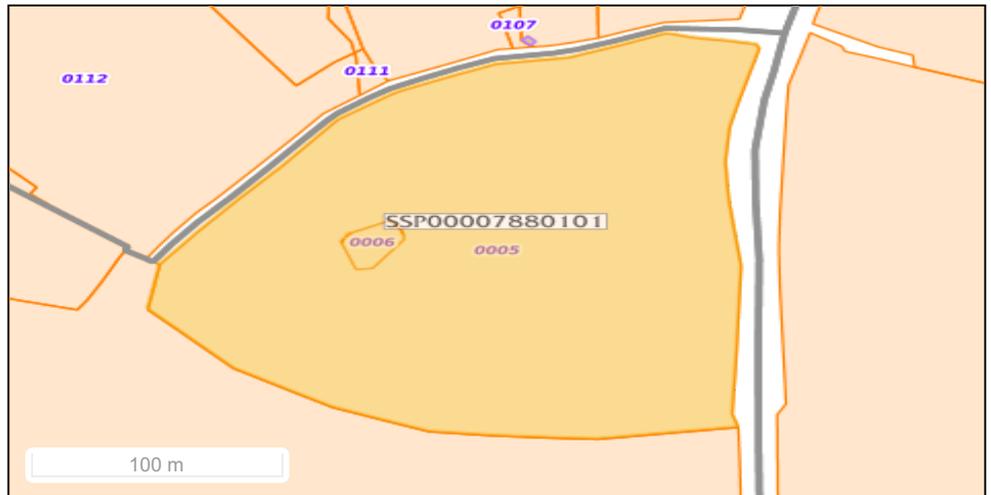
Le dépôt a eu lieu de 1961 à 1986-1987. Il recouvre une superficie de 4000m<sup>2</sup> sur une hauteur moyenne d'environ 5-6 mètres.

Le site est actuellement à l'état de friche.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Classification <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
---

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT JACQUES DE LA LANDE		AP	5	
SAINT JACQUES DE LA LANDE		AP	6	

# SSP0000789

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0000789  
Nom usuel Ancienne décharge de la Piblais  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
Environnement

Le site de la Piblais (zone Est de l'étang de la Piblais) a été remblayé d'abord avec des matériaux inertes (ou mélange de remblais et d'ordures ménagères) pour pouvoir recevoir ensuite la mise en décharge des refus de l'usine d'incinération de la ville de Rennes ainsi que les ordures ménagères à partir de 1984 environ.

Cette décharge a reçu aussi d'autres types de déchets : boues de station d'épuration, bidons d'huile usagée, encombrants, déchets des artisans locaux .....

Elle a été fermée en 1993 et "remise en état" pour restitution au propriétaire en 1994.

Elle fait l'objet d'un suivi par la ville de Rennes sur les eaux superficielles périphériques et d'un suivi biennuel depuis 1998.

Sur le site il n'y a pas de relargage manifeste des lixiviats de la décharge vers les eaux de surface. Aucune information n'existe sur les eaux souterraines.

Description Non renseignée  
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)  
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)  
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)  
Carte(s) et plan(s)

<input type="checkbox"/>	Emprise Instruction
<i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>	

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00007890101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000078901

Ancien identifiant SIS 35SIS02509

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Soils (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

35281

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

Description

Le site de la Piblais (zone Est de l'étang de la Piblais) a été remblayé d'abord avec des matériaux inertes (ou mélange de remblais et d'ordures ménagères) pour pouvoir recevoir ensuite la mise en décharge des refus de l'usine d'incinération de la ville de Rennes ainsi que les ordures ménagères à partir de 1984 environ.

Cette décharge a reçu aussi d'autres types de déchets : boues de station d'épuration, bidons d'huile usagée, encombrants, déchets des artisans locaux .....

Elle a été fermée en 1993 et "remise en état" pour restitution au propriétaire en 1994.

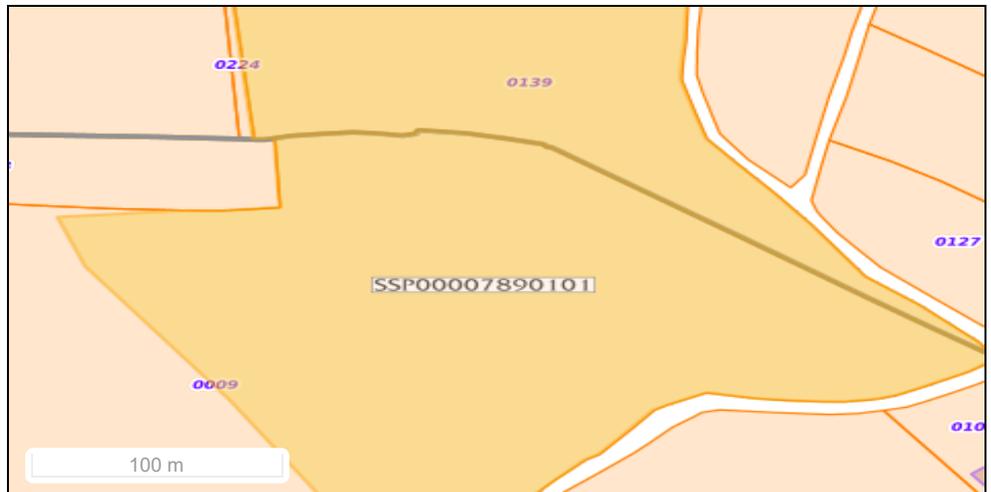
Elle fait l'objet d'un suivi par la ville de Rennes sur les eaux superficielles périphériques et d'un suivi biennuel depuis 1998.

Sur le site il n'y a pas de relargage manifeste des lixiviats de la décharge vers les eaux de surface. Aucune information n'existe sur les eaux souterraines.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/>	Emprise Classification
--------------------------	------------------------

Parcelle(s) concernée(s)

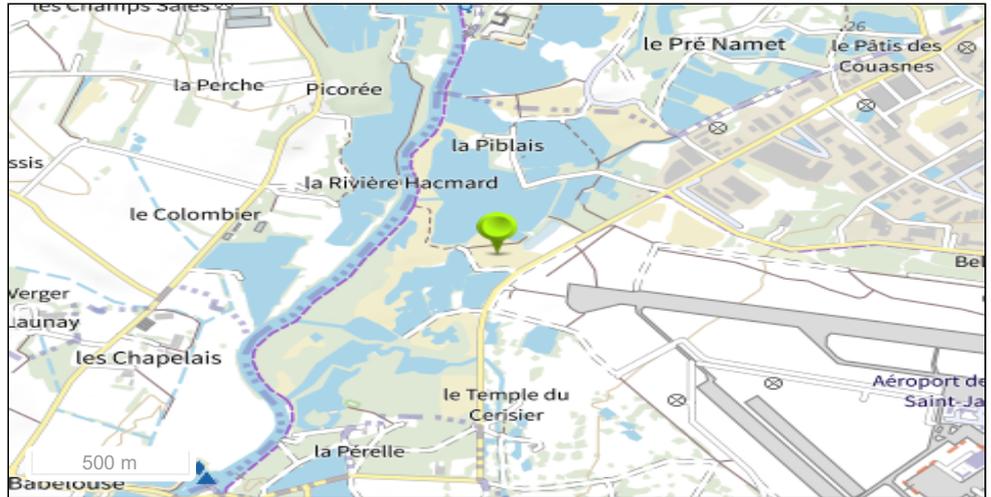
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
RENNES	1	EH	139	35
SAINTE JACQUES DE LA LANDE	1	AR	9	35

# SSP0005436

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0005436  
Nom usuel Anciennes décharges des gravières - 1  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE  
Date de dernière mise à jour  
Nom Usuel  
Autre(s) identifiant(s)  
Code INSEE de l'information de l'administration  
Environnement

Non renseigné  
Non renseignée  
Non renseigné  
Non renseignés  
Non renseigné

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1977.  
D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers.  
Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Description  
Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Instruction Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©
---

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00054360101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000543601

Ancien identifiant SIS 35SIS07992

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

35281

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

Description

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1977.  
 D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers.  
 Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)

<input type="checkbox"/> Emprise Classification Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©
--

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AR	86	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AR	88	35

# SSP0005437

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0005437  
Nom usuel Ancienne décharge de la gravière - 2  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné

Environnement  
Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1969.  
D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers.  
Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Description  
La parcelle 110 a reçu des ordures ménagères et des dépôts sauvages de particuliers et d'artisans.  
Non renseignée  
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)  
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)  
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)  
Carte(s) et plan(s)

Emprise Instruction  

*Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©*

Parcelle(s) concernée(s) Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00054370101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000543701

Ancien identifiant SIS 35SIS07993

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 35281

Date de dernière mise à jour 02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description  
 Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1969.  
 D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers.  
 Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Document(s) associé(s) La parcelle 110 a reçu des ordures ménagères et des dépôts sauvages de particuliers et d'artisans.

Carte(s) et plan(s) Non renseigné(s)

Emprise Classification  

*Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©*

Parcelle(s) concernée(s)

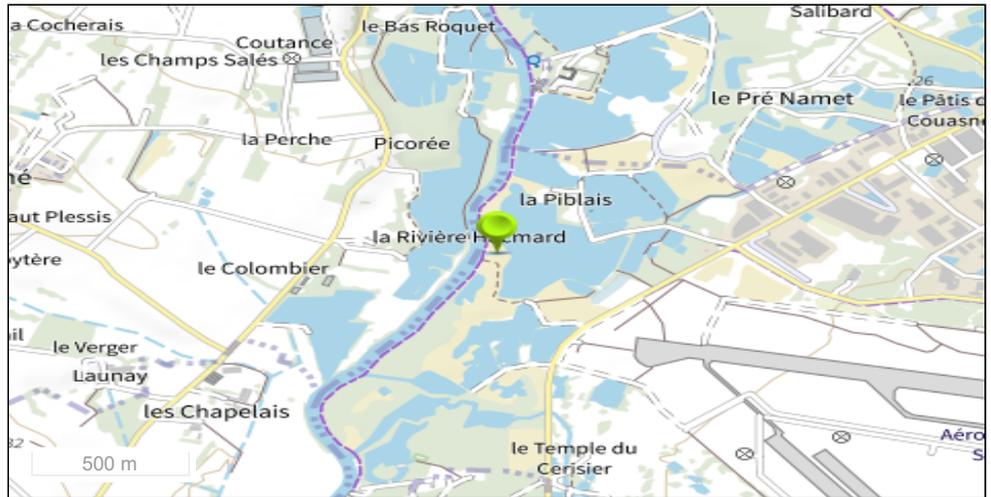
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AR	97	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AR	92	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AR	110	35

# SSP0005438

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0005438  
Nom usuel Ancienne décharges des gravières - 3  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE  
Date de dernière mise à jour  
Nom Usuel  
Autre(s) identifiant(s)  
Code INSEE de l'information de l'administration  
Environnement

Non renseigné  
Non renseignée  
Non renseigné  
Non renseignés  
Non renseigné

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1977. D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers. Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Description  
Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Instruction <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
--

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00054380101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000543801

Ancien identifiant SIS 35SIS07994

Type d'obligation réglementaire

<b>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</b>	<b>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</b>
X	

Code INSEE

35281

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

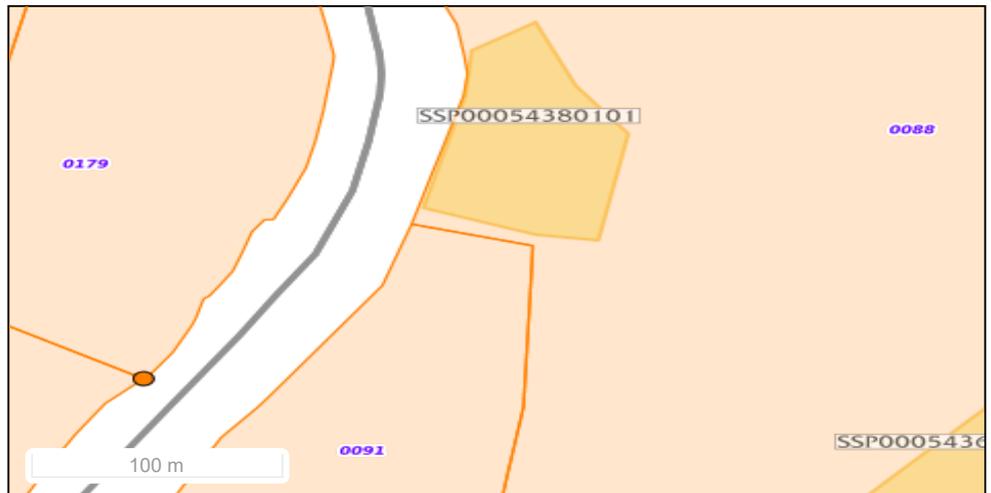
Description

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes après 1977. D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers. Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Classification <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
---

Parcelle(s) concernée(s)

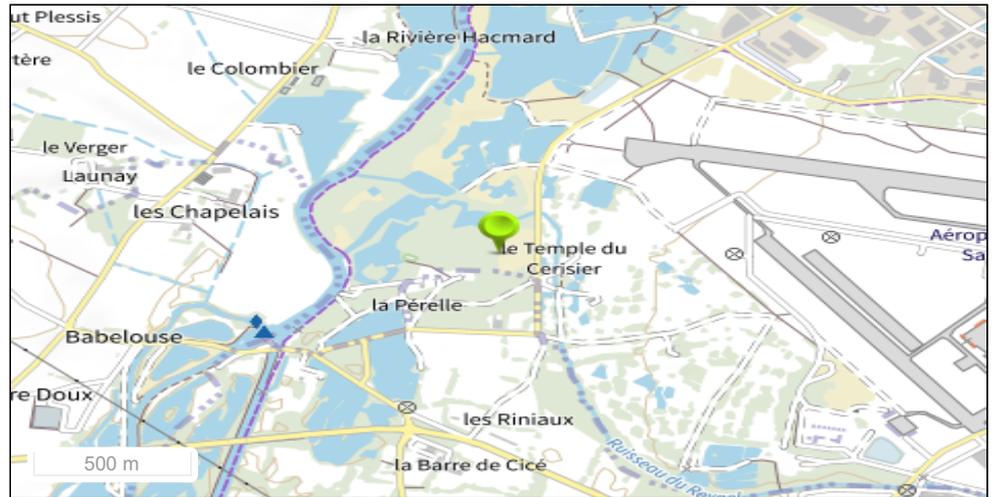
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Jacques-de-la-Lande	1	AR	0088	35

# SSP0005439

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0005439  
Nom usuel Anciennes décharges des gravières - 4  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE  
Date de dernière mise à jour  
Nom Usuel  
Autre(s) identifiant(s)  
Code INSEE de l'information de l'administration  
Environnement

Non renseigné  
Non renseignée  
Non renseigné  
Non renseignés  
Non renseigné

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes. D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers. Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Description  
Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



<input type="checkbox"/> Emprise Instruction <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
--

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00054390101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000543901

Ancien identifiant SIS 35SIS07995

Type d'obligation réglementaire

<b>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</b>	<b>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</b>
X	

Code INSEE

35281

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

Description

Le site correspond à une ancienne gravière qui a été remblayée par des déchets non inertes. D'abord remblayée par des matériaux inertes, cette décharge a reçu ensuite des ordures ménagères et des déchets de particuliers. Le feu était fréquemment mis aux déchets.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)

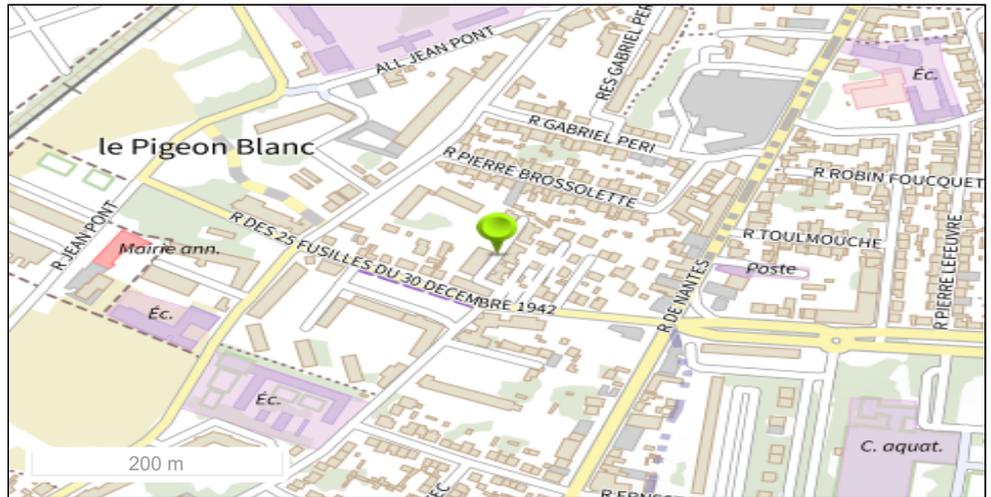
<input type="checkbox"/> Emprise Classification <i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>
---

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AP	20	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AP	22	35

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0005489  
 Nom usuel Ancienne école 20 rue des 25 Fusillés  
 Code INSEE de l'établissement 35281  
 Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
 Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
 Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
 Code INSEE Non renseigné  
 Date de dernière mise à jour Non renseignée  
 Nom Usuel Non renseigné  
 Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
 Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
 Environnement

Le site qui a majoritairement été utilisé à des fins d'école et d'activités administratives sur un site anciennement agricole/maraîcher est concerné par un projet immobilier.

Le chauffage se faisait à l'aide de charbon à la construction de l'école. Aucune trace d'utilisation de fioul n'a été mise en évidence au cours de l'étude historique.

Les sources de pollution mises en évidence à l'issue de la visite du site et de l'étude historique sont liées à l'ancienne activité maraîchère au Nord du site.

Les résultats des investigations réalisées sont les suivants :

- étude de mars 2015 : absence d'impact par les pesticides et anomalies en ETM (arsenic, cadmium, plomb, zinc et mercure) dans les sols de surface (entre 0,3 et 1 m de profondeur).

- étude d'avril 2015 (cf doc en PJ) :
  - odeurs et traces d'hydrocarbures dans 4 sondages entre 1 et 5 m environ,
  - présence d'eau à partir de 3 m de profondeur.

- étude de Mai 2015 :
  - confirmation de l'hétérogénéité des sols de surface et des teneurs en ETM dans les sols,
  - terres ponctuellement non acceptables en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) en partie Nord du site.

- étude de Novembre 2016 :
- confirmation de l'impact en composés volatils (odeurs et teneurs PID) dans les sols de la zone Sud-Est (emplacement de l'ancien baraquement) associée à la présence ponctuelle d'hydrocarbures C5-C10, éthylbenzène et xylènes,
- confirmation d'un impact en hydrocarbures C10-C40 avec des teneurs supérieures au critère d'admission en ISDI pour environ le quart des échantillons analysés,
- les hydrocarbures semblent de type gazole/fioul domestique,
- absence d'impact par les hydrocarbures dans les eaux du puits mais présence d'impact dans les eaux de fond de fouille.

Dans le cadre des travaux de terrassement, une partie des terres amenées à être excavées devront être envoyées en filière adaptée (biocentre dans le cas d'un impact par les hydrocarbures), sous réserve d'obtention d'un Certificat d'Acceptation Préalable (CAP).

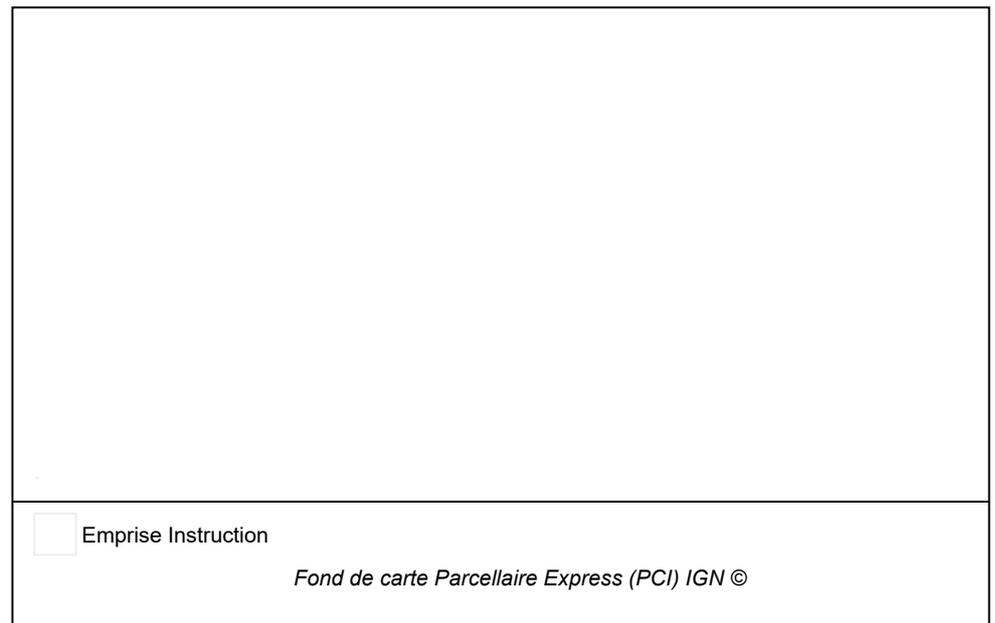
La source de cette pollution aux hydrocarbures n'est pas connue et l'impact identifié dans les sols n'est pas délimité (en particulier sous le bâtiment et à l'Est du site). L'origine de la pollution est peut-être liée à un ancien stockage d'hydrocarbures au droit du baraquement pendant la guerre ou pour le chauffage du bâtiment avant l'usage du gaz de ville ou d'une autre énergie. Le transfert de l'impact vers les eaux souterraines et la présence d'un impact résiduel dans les sols (en fond de fouille après terrassement) sont constatés.

Sur la base de ces éléments, le bureau d'études recommande de :

- approfondir l'étude historique menée (témoignages, recherches d'archives notariales et/ou municipales) afin d'identifier la source de pollution.
- réaliser des investigations complémentaires dans les sols sur site et hors site pour déterminer l'extension de l'impact en hydrocarbures et réaliser une coupe pétrolière pour caractériser la nature des hydrocarbures et l'état de dégradation.
- réaliser le suivi environnemental des travaux de terrassement de la zone impactée comprenant la gestion des terres impactées : contacts avec le centre de traitement des terres et le transporteur, remplissage/suivi des Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD), prélèvements d'échantillons en fonds et flancs de fouille...
- mettre en place a minima trois piézomètres et réaliser le contrôle de la qualité des eaux souterraines.
- mettre en place a minima un piézair au droit de la zone impactée et réaliser un prélèvement afin déterminer la qualité des gaz du sol.
- les paramètres à analyser dans les eaux souterraines et les gaz du sol sont les hydrocarbures C5 à C40, les BTEXN et les COHV.
- mettre en œuvre une analyse des enjeux sanitaires basée sur les analyses disponibles afin de déterminer si des prescriptions constructives sont nécessaires vis-à-vis du projet d'aménagement.

Description  
Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Document(s) associé(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée  
Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle	SSP00054890101
Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire	SSP000548901
Ancien identifiant SIS	35SIS08045

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

35281

Date de dernière mise à jour

02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

Description

Le site qui a majoritairement été utilisé à des fins d'école et d'activités administratives sur un site anciennement agricole/maraîcher est concerné par un projet immobilier.

Le chauffage se faisait à l'aide de charbon à la construction de l'école. Aucune trace d'utilisation de fioul n'a été mise en évidence au cours de l'étude historique.

Les sources de pollution mises en évidence à l'issue de la visite du site et de l'étude historique sont liées à l'ancienne activité maraîchère au Nord du site.

Les résultats des investigations réalisées sont les suivants :

- étude de mars 2015 : absence d'impact par les pesticides et anomalies en ETM (arsenic, cadmium, plomb, zinc et mercure) dans les sols de surface (entre 0,3 et 1 m de profondeur).

- étude d'avril 2015 (cf doc en PJ) :

- odeurs et traces d'hydrocarbures dans 4 sondages entre 1 et 5 m environ,  
- présence d'eau à partir de 3 m de profondeur.

- étude de Mai 2015 :

- confirmation de l'hétérogénéité des sols de surface et des teneurs en ETM dans les sols,  
- terres ponctuellement non acceptables en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) en partie Nord du site.

- étude de Novembre 2016 :

- confirmation de l'impact en composés volatils (odeurs et teneurs PID) dans les sols de la zone Sud-Est (emplacement de l'ancien baraquement) associée à la présence ponctuelle d'hydrocarbures C5-C10, éthylbenzène et xylènes,

- confirmation d'un impact en hydrocarbures C10-C40 avec des teneurs supérieures au critère d'admission en ISDI pour environ le quart des échantillons analysés,

- les hydrocarbures semblent de type gazole/fioul domestique,

- absence d'impact par les hydrocarbures dans les eaux du puits mais présence d'impact dans les eaux de fond de fouille.

Dans le cadre des travaux de terrassement, une partie des terres amenées à être excavées devront être envoyées en filière adaptée (biocentre dans le cas d'un impact par les hydrocarbures), sous réserve d'obtention d'un Certificat d'Acceptation Préalable (CAP).

La source de cette pollution aux hydrocarbures n'est pas connue et l'impact identifié dans les sols n'est pas délimité (en particulier sous le bâtiment et à l'Est du site). L'origine de la pollution est peut-être liée à un ancien stockage d'hydrocarbures au droit du baraquement pendant la guerre ou pour le chauffage du bâtiment avant l'usage du gaz de ville ou d'une autre énergie. Le transfert de l'impact vers les eaux souterraines et la présence d'un impact résiduel dans les sols (en fond de fouille après terrassement) sont constatés.

Sur la base de ces éléments, le bureau d'études recommande de :

- approfondir l'étude historique menée (témoignages, recherches d'archives notariales et/ou municipales) afin d'identifier la source de pollution.

- réaliser des investigations complémentaires dans les sols sur site et hors site pour déterminer l'extension de l'impact en hydrocarbures et réaliser une coupe pétrolière pour caractériser la nature des hydrocarbures et l'état de dégradation.

- réaliser le suivi environnemental des travaux de terrassement de la zone impactée comprenant la gestion des terres impactées : contacts avec le centre de traitement des terres et le transporteur, remplissage/suivi des Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD), prélèvements d'échantillons en fonds et flancs de fouille...

- mettre en place a minima trois piézomètres et réaliser le contrôle de la qualité des eaux souterraines.

- mettre en place a minima un piézair au droit de la zone impactée et réaliser un prélèvement afin de déterminer la qualité des gaz du sol.

- les paramètres à analyser dans les eaux souterraines et les gaz du sol sont les hydrocarbures C5 à C40, les BTEXN et les COHV.

- mettre en œuvre une analyse des enjeux sanitaires basée sur les analyses disponibles afin de déterminer si des prescriptions constructives sont nécessaires vis-à-vis du projet d'aménagement.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Emprise Classification  
 Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©

Parcelle(s) concernée(s)

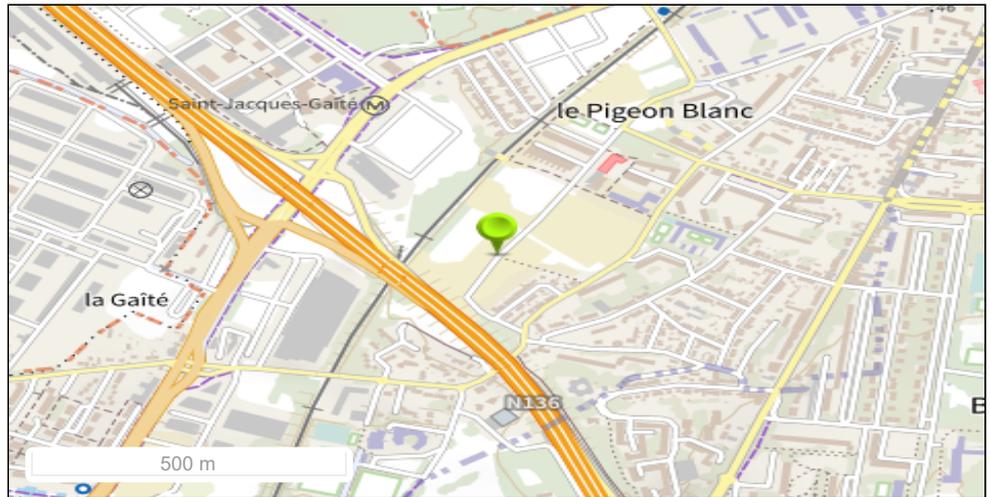
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINTE JACQUES DE LA LANDE	1	AB	0331	35

# SSP0003751

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0003751  
Nom usuel Pilate Sud  
Code INSEE de l'établissement 35281  
Commune principale SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1  
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
Non renseigné			

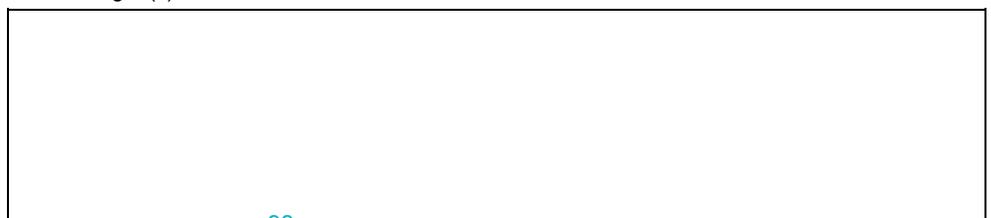
### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration  
Code INSEE Non renseigné  
Date de dernière mise à jour Non renseignée  
Nom Usuel Non renseigné  
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés  
Code INSEE de l'information de l'administration Non renseigné  
Environnement

Les études historique et documentaire du site montrent la présence d'activités agricoles entre 1924 et au plus tard 1952. Après la guerre, la société Rennaise de préfabrication s'est installée et développée entre les années 1952 et 1982 minimum. Après la démantèlement des structures entre 1982 et 1993, le site est resté en friche jusqu'à sa configuration actuelle.

La société Territoires et développement (aménageur de Rennes Métropole) a acquis les terrains. Des diagnostics environnementaux sont en cours.

Description Non renseignée  
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)  
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)  
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)  
Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/>	Emprise Instruction
<i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>	

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

### Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00037510101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000375101

Ancien identifiant SIS 35SIS05964

Type d'obligation réglementaire

<b>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</b>	<b>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</b>
X	

Code INSEE 35281

Date de dernière mise à jour 02/02/2023

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

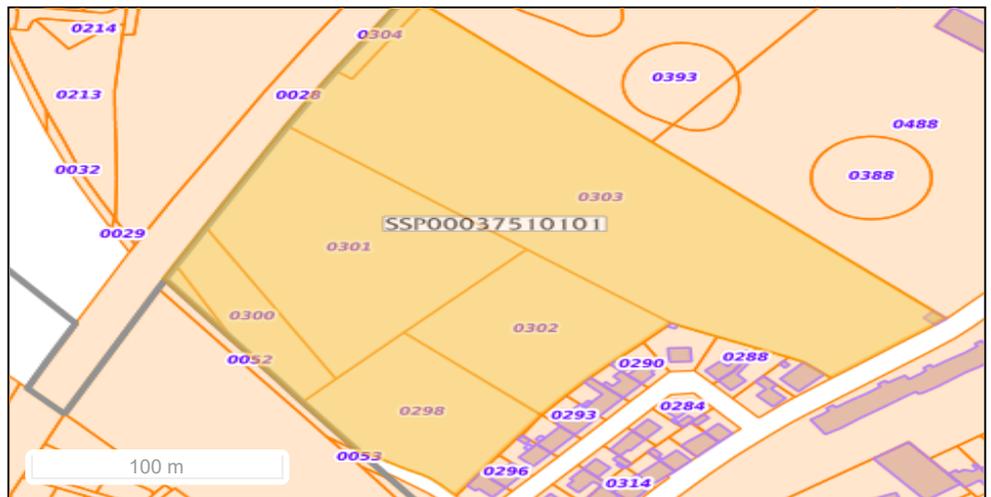
Description Les études historique et documentaire du site montrent la présence d'activités agricoles entre 1924 et au plus tard 1952. Après la guerre, la société Rennaise de préfabrication s'est installée et développée entre les années 1952 et 1982 minimum. Après la démantèlement des structures entre 1982 et 1993, le site est resté en friche jusqu'à sa configuration actuelle.

La société Territoires et développement (aménageur de Rennes Métropole) a acquis les terrains. Des diagnostics environnementaux sont en cours.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



<input type="checkbox"/>	Emprise Classification
<i>Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©</i>	

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	299	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	300	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	298	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	302	35

<b>Commune</b>	<b>Feuille</b>	<b>Section</b>	<b>Numéro</b>	<b>Code dép.</b>
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	301	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	303	35
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1	AC	304	35

## Identification

---

Identifiant	35SIS02510
Nom usuel	Ancienne décharge du Poncel
Adresse	Le Poncel
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	VERN SUR SEICHE - 35352
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1937 (arrêté préfectoral) à 1979.</p> <p>En 1995, suite à de fortes pluies, la carrière s'est affaissée d'un mètre.</p> <p>Le site a été réaménagé en espace vert.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3500186	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500186">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3500186</a>

## Sélection du SIS

---

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	356930.0 , 6780821.0 (Lambert 93)
Superficie totale	26086 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1034 m

## Liste parcellaire cadastral

---

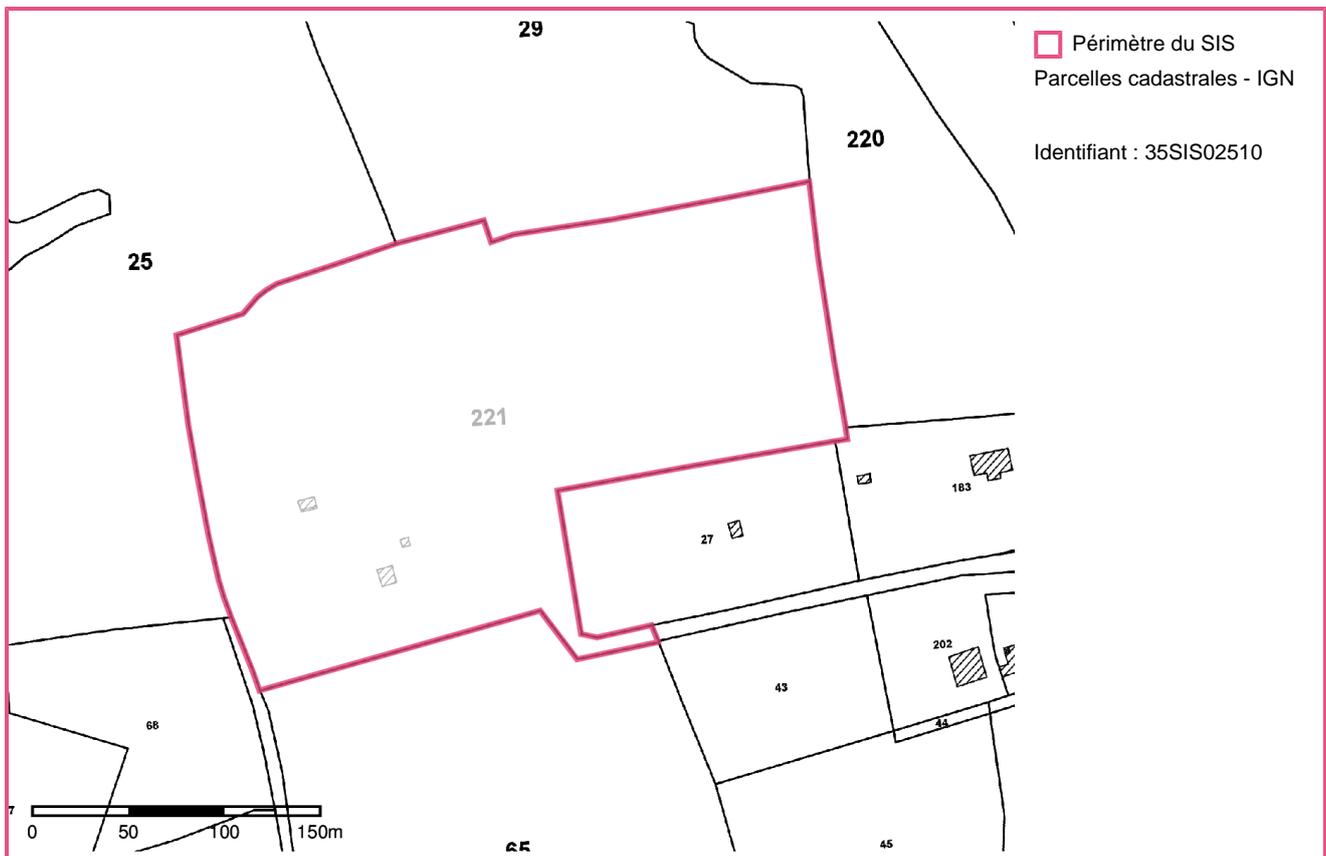
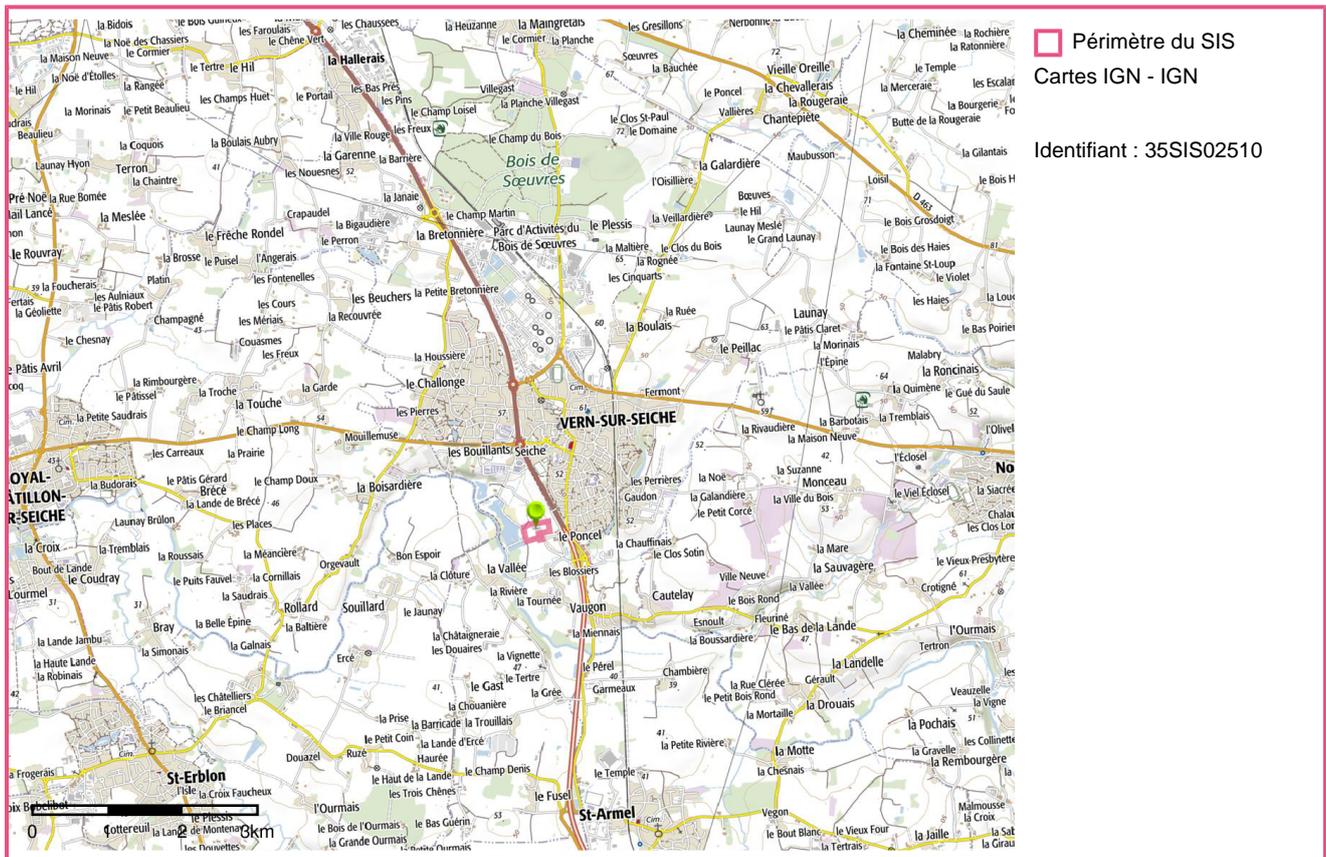
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VERN SUR SEICHE	AO	221	06/01/2017

## Documents

---

# Cartographie



## Identification

Identifiant	35SIS02478
Nom usuel	ZAC des Trois Marches
Adresse	13 rue des Maréchaux
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	VEZIN LE COQUET - 35353
Caractéristiques du SIS	<p>La société DELACROIX SA a été autorisée à exploiter des entrepôts de stockage de produits agro pharmaceutiques ou de grandes cultures et jardin par arrêté préfectoral (modifié) du 16 décembre 1996. La société a cessé son activité en 2005.</p> <p>Des diagnostics environnementaux réalisés en entre 2004 et 2005, dans le cadre de la cessation d'activité, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une légère source de pollution des sols en arsenic, probablement d'origine géochimique, entraînant un impact par lessivage ;</li> <li>- la détection en faible concentration en isoproturon ;</li> <li>- une contamination en métaux lourds des sédiments du fossé drainant, en arsenic, chrome total, cuivre, plomb et nickel. L'origine est probablement due à l'ensemble des activités passées et actuelles sur le site puisque le fossé draine l'ensemble de la zone d'activités ;</li> <li>- plusieurs impacts sur la nappe d'eau superficielle, dus à la présence de l'ancienne activité de casse auto et ferrailleur, pour les sulfates et le nickel.</li> </ul> <p>Des teneurs résiduelles de plomb sont présentes dans les eaux souterraines.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'absence confirmée d'impact constaté pour les hydrocarbures totaux et les autres métaux sur l'ensemble des 8 piézomètres installés ;</li> <li>- l'absence d'impact sur les eaux de surface.</li> </ul> <p>Une nouvelle activité industrielle est exercée sur le site.</p>
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	<p>La pollution est due à diverses activités exercées sur la ZAC des Trois Marches.</p> <p>Aucun diagnostic environnemental n'a été réalisé sur les autres parcelles de la ZAC.</p>

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	35.0017	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=35.0017">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=35.0017</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection Pollutions des sols et des fossés mises en évidence dans la cadre d'une cessation d'activité.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 347516.0 , 6788570.0 (Lambert 93)

Superficie totale 32304 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1771 m

## Liste parcellaire cadastral

---

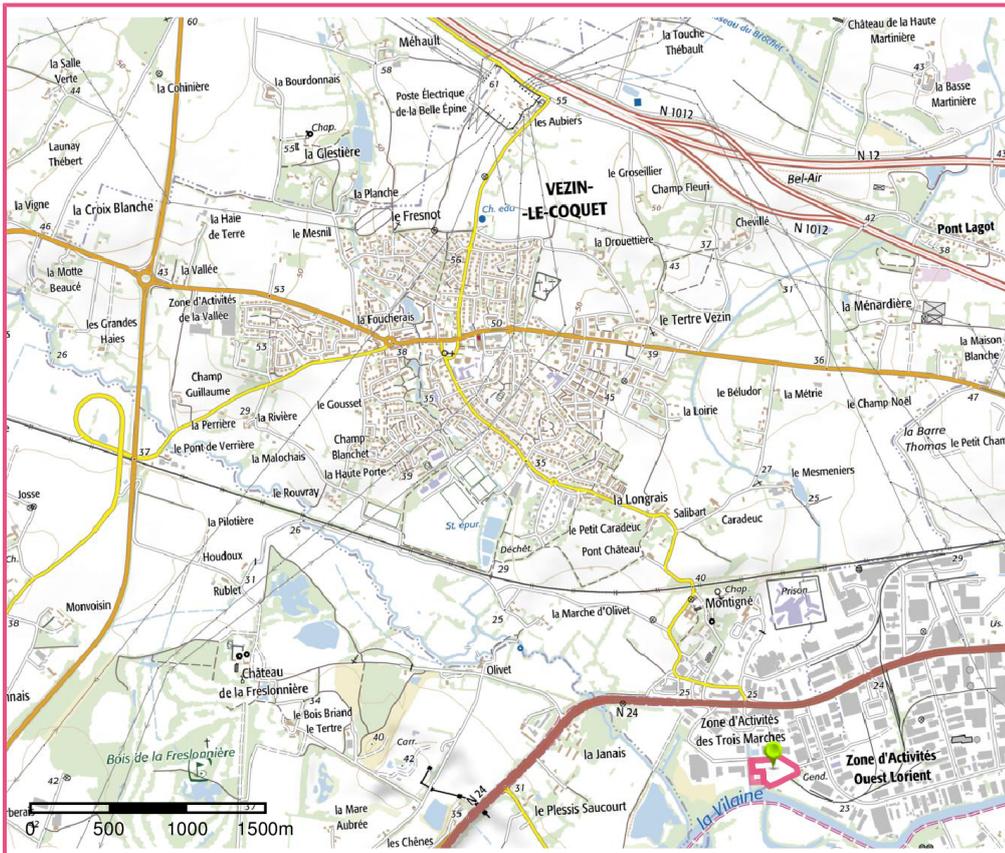
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VEZIN LE COQUET	AN	323	13/03/2012
VEZIN LE COQUET	AN	324	13/03/2012

## Documents

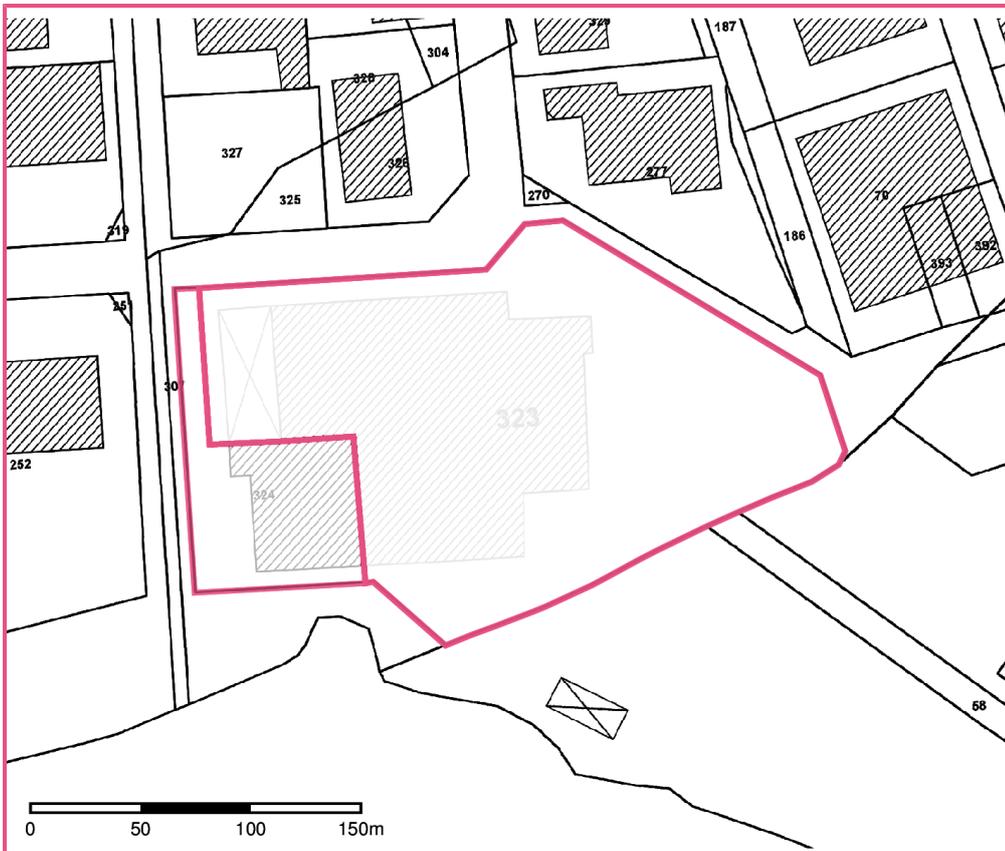
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02478



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02478

## Identification

Identifiant	35SIS02511
Nom usuel	Ancienne décharge du Lozeret
Adresse	Rue du Lozeret
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	VEZIN LE COQUET - 35353
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères.  Les dépôts ont débuté en 1993 (récépissé de déclaration).
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3503887	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503887">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3503887</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	346383.0 , 6789685.0 (Lambert 93)
Superficie totale	24590 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1746 m

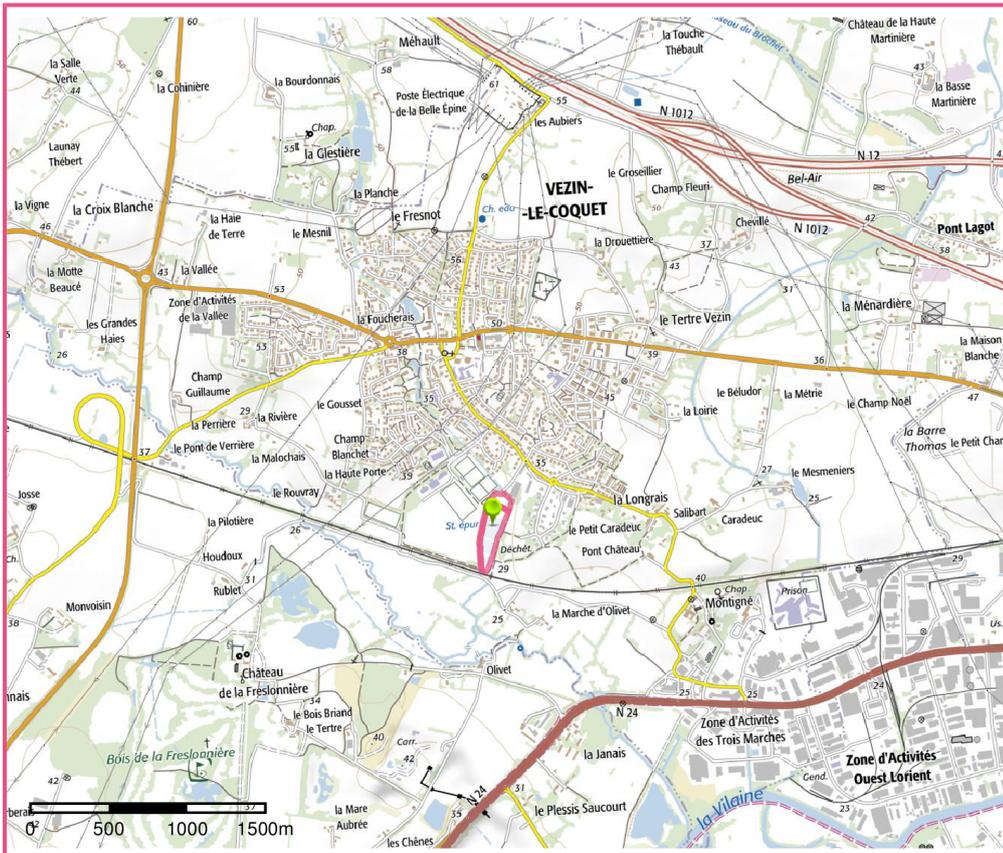
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VEZIN LE COQUET	AO	35	06/01/2017
VEZIN LE COQUET	AO	37	06/01/2017

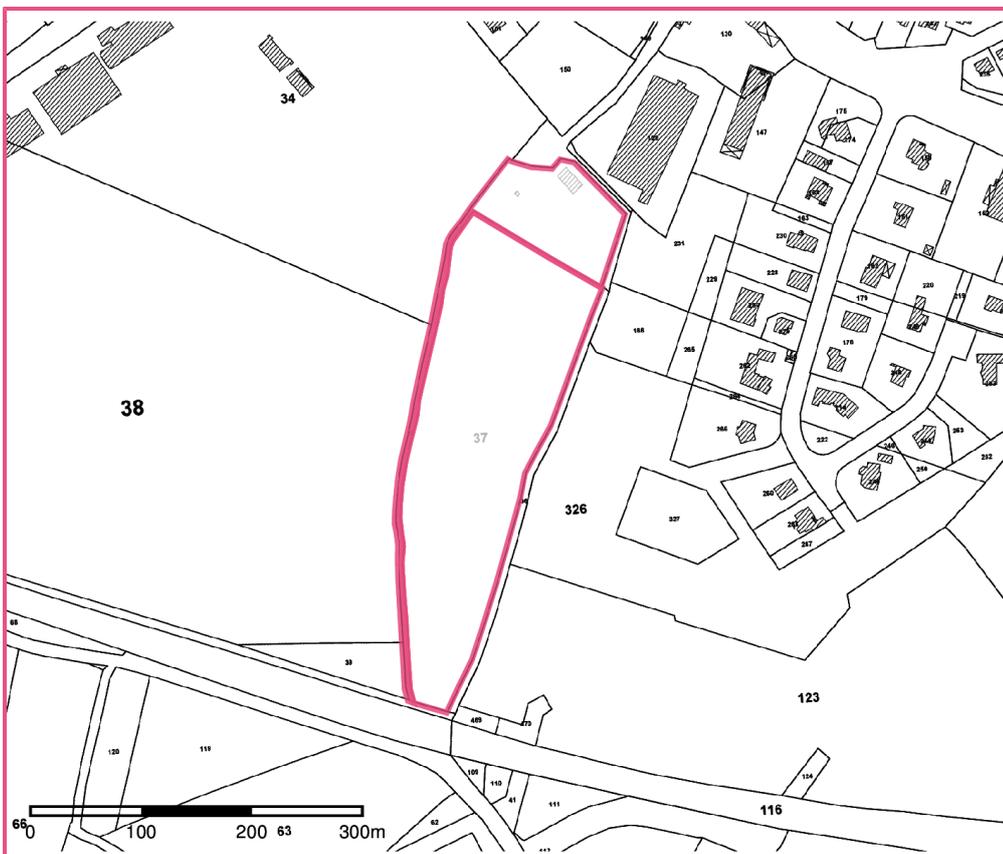


# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 35SIS02511



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 35SIS02511